

Fr. M. Gildas, ptre, o.o.r.

MGR M.-F. RICHARD  
PRELAT DOMESTIQUE

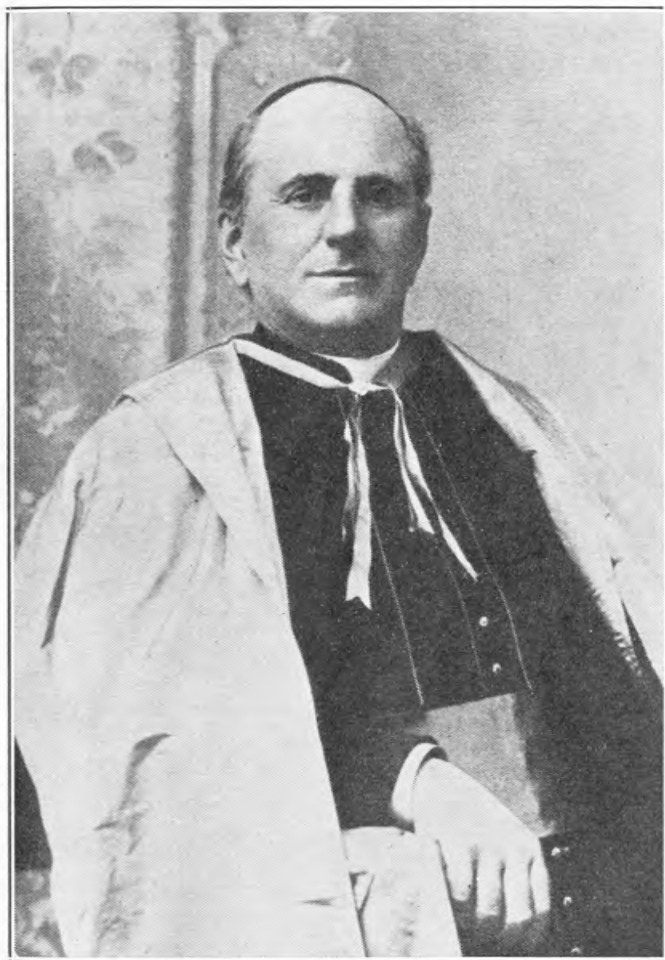
*La Vie et ses Oeuvres*

LIBRAIRIE ACADEMIQUE  
UNIVERSITE DE MONCTON



L'IMPRIMERIE NATIONALE LIMITEE  
MONCTON, NOUVEAU-BRUNSWICK

1940



Mgr Marcel-François Richard, P.D.

LA VIE

DE

MGR M.-F. RICHARD

PRELAT DOMESTIQUE

*NIHIL OBSTAT*

**F.-M. DAIGLE,**

(Censeur)

*IMPRIMATUR*

**L.-J.-A. MELANSON,**

Arch. de Moncton

1 MAI 1940

**Fr. M. Gildas, ptre, O.C.R.**

**Mgr M.-F. Richard**

**PRELAT DOMESTIQUE**

*SA VIE ET SES OEUVRES*

DES PRESSES DE=====

**L'IMPRIMERIE NATIONALE LTEE**

===== MONCTON, N.-B.

— 1940 —

## PREFACE

Il y a 22 ans que cette esquisse de la vie de Mgr Richard fut écrite, travail dû à la plume d'un vénérable religieux, le R. P. Gildas, O.C.R., décédé le 13 février 1940 à la Trappe d'Oka. Avant de mourir, il voulut transmettre son manuscrit à l'Acadie, en témoignage d'estime non équivoque qu'il lui conserva toute sa vie et à titre de contribution au Monument de la Reconnaissance, dont il suivait de loin le développement et auquel il s'intéressa si vivement. En retour pour cette délicate pensée, nous ne pouvons nous empêcher de demander à tous ceux qui liront ces pages d'avoir un pieux souvenir dans leurs prières pour le repos de son âme.

Si, durant ces vingt-deux années, cette vie de Mgr Richard a dormi dans l'oubli d'un tiroir de bureau, la mémoire du héros dont elle raconte l'histoire est aussi vivace que jamais dans le coeur de ses compatriotes.

Avec le recul des années, Mgr Richard a grandi dans sa tombe et nous ressentons plus que jamais les bienfaits de l'influence de sa vie si méritante. Aussi quand, tout récemment, l'un de ses exécuteurs testamentaires, voulut acheter, en sa mémoire, la pierre angulaire de la cathédrale-basilique de Moncton, le Monument de la Reconnaissance acadienne à la Vierge de l'Assomption, ce geste si touchant d'un souvenir sacré retentit dans toute l'Acadie, remua profondément les coeurs, et ce fut comme un prolongement de sa vie montante, comme une survie soudainement accrue qui semblait le ramener de la tombe pour lui faire voir de près ce que ses yeux, et plus encore son coeur, avaient vu et senti si souvent de loin, à savoir la réhabilitation de son peuple.

On célébrera, cette année même, le 25<sup>ième</sup> anniversaire de sa mort. A cette occasion des fêtes splendides se dérouleront à Rogersville, au monument de la Vierge de l'Assomption qui abrite et conserve si pieusement ses cendres; le peuple tout entier y sera convoqué; il ira, vibrant d'émotion et de saint enthousiasme, s'inspirer de sa foi comme de son esprit de zèle et de dévouement pour sa petite patrie.

A cette fin, on a cru le temps venu d'offrir au public

l'histoire de cette vie, qui devient dans la circonstance comme une grande leçon pour plusieurs, sinon pour tous. Si modeste qu'elle soit, elle sera accueillie, on le croit fermement, avec bienveillance et grande joie dans tous les foyers acadiens, voire même au dehors.

C'est un devoir que les vieux et les moins vieux devaient à la génération actuelle, à cette immense armée de la jeunesse acadienne surtout qui retrouvera en la personne du regretté disparu l'idéal de ses aspirations et le modèle de son patriotisme éclairé, robuste et invincible.

## AVANT PROPOS

"L'Eglise et le Pape, c'est tout un", disait saint François de Sales. Avec presque autant de vérité nous pouvons dire que, pendant près d'un demi-siècle, l'Acadie et Mgr Richard se sont identifiés. En ce fils, qu'au jour de ses funérailles, Son Eminence le Cardinal Bégin, dans un télégramme de condoléances, proclamait le plus illustre de l'Acadie, s'étaient, pour ainsi dire, incarnées toutes les aspirations religieuses et nationales de la race française dans les provinces maritimes du Canada. Deux amours inséparables dans tout coeur vraiment chrétien s'étaient partagé le coeur et la vie de ce prêtre éminent, intègre, puissant en parole et en oeuvres: l'amour de l'Eglise et l'amour de sa patrie. Toujours debout dans la lutte **pro aris et focis**, pour sa foi et pour sa langue, mais aussi humble dans le triomphe qu'inébranlable dans la défaite, d'une soumission filiale envers ses supérieurs hiérarchiques, d'une charité sans borne envers ses inférieurs, respectueux des pouvoirs publics et des nationalités, missionnaire infatigable, colonisateur intrépide, bâtisseur d'églises, fondateur de paroisses, propagateur de l'instruction à tous les degrés, il a consacré jusqu'à la dernière minute de sa vie et il aurait donné jusqu'à la dernière goutte de son sang pour le relèvement religieux et social de ses compatriotes. Plus qu'aucun autre, il leur a fait prendre conscience d'eux-mêmes, de leur nombre, de leur force; il a réveillé en eux le sentiment national trop longtemps comprimé par la timidité naturelle aux peuples malheureux. Des voix éloquentes s'élevèrent jadis en faveur de la Pologne devenue la proie de voisins puissants et rapaces, en faveur de l'Irlande opprimée par l'Angleterre; mais avant que le luth immortel de Longfellow eût envoyé à tous les échos ses notes plaintives sur les misères et les souffrances des Acadiens, qui donc songeait, à part les évêques de Québec, hélas! trop éloignés et trop pauvres eux-mêmes en missionnaires, à ces nobles enfants de la vieille France qui, pendant près de trois siècles, se sont vus méprisés, persécutés, foulés aux pieds comme une race inférieure par ceux-là même qui, venus après eux dans cette âpre région, ont récolté le fruit de leurs travaux et de leurs sueurs et n'ont eu au coeur d'autre sentiment que le remords de la reconnaissance.

Mais l'état d'oppression dans lequel gémissaient les Aca-

diens ne pouvait durer indéfiniment, et Dieu se devait à lui-même de récompenser la foi et la patience de ce petit peuple resté, malgré tout, fidèle à l'Eglise, à sa langue, à ses traditions, et d'autant plus attaché à sa patrie qu'il y avait plus souffert. A l'heure fixée dans ses desseins de miséricorde, Dieu suscita l'homme de sa droite. A la liste des grands missionnaires et bienfaiteurs de l'Acadie, des Bailly, des Bourg, des Sigogne, des Lafrance, des Lefebvre, pour ne nommer que ceux-là, vint s'ajouter un nom encore plus grand, tant par le nombre et l'importance de ses oeuvres que par les oppositions parfois très douloureuses qu'elles rencontrèrent, sans néanmoins abattre son courage ni diminuer son zèle.

Les Acadiens sont justement fiers de Monseigneur Marcel-François Richard, car il est une de leurs gloires les plus pures. Ils l'ont bien montré, lorsqu'en juin 1915, la mort vint mettre un terme à sa sainte et noble carrière. Ce fut un deuil dans toute l'Acadie et au-delà, partout où sont dispersés les descendants des proscrits de 1755; ce fut un deuil pour toute la race française au Canada et dans les Etats-Unis, qui perdait un de ses meilleurs défenseurs. Il n'y eut qu'une voix, aussi bien parmi ses adversaires que parmi ses amis, pour rendre hommage à celui qui portera dans l'histoire le titre qu'on lui décernait déjà de son vivant de "Père de l'Acadie". Et comme l'Ecriture nous commande de **louer les hommes glorieux dans leur génération et qui sont nos pères** (1), nous avons, sur les instances de plusieurs de ses compatriotes, jugé opportun de lui donner cette louange devant sa génération et de transmettre à celles qui viendront la mémoire de ce père, de cet apôtre en qui le double amour de l'Eglise et de la Patrie était rehaussé par l'éclat des vertus sacerdotales les plus exemplaires. Pussions-nous, malgré les lacunes inévitables d'une biographie publiée à une date aussi rapprochée de la mort de celui qui en est héros, avoir au moins frayé la voie à une histoire plus complète et assurément digne de tenter une plume mieux exercée et plus autorisée que la nôtre. Nous appelons de tous nos voeux la réalisation de cette oeuvre attendue par la reconnaissance de tout un peuple et pour la gloire de Dieu, de l'Eglise et de l'immortelle Acadie.

(1) Eccli., 44, 1.

## CHAPITRE PREMIER

### L'Acadie et les Acadiens — Aperçu historique — Le "Grand Dérangement".

"A l'extrémité orientale du Canada, en face de l'Atlantique qui le sépare de l'Europe, s'avance l'ancienne et âpre Acadie, l'avant-poste de la Nouvelle-France, et aujourd'hui le théâtre d'une admirable lutte de races. C'est la terre des batailles sans fin. Ici, le pays est rude, la nature sauvage. L'océan a déchiqueté les côtes granitiques, coupé à pic de hautes falaises, creusé des golfes profonds et des baies nombreuses; le vent y a parfois balayé les arbres, accumulé les dunes et ensablé les rivières. Une immense forêt de sombres conifères, obéissant aux capricieuses ondulations d'un relief plutôt mou, couvre l'intérieur à perte de vue, percée de rivières tumultueuses, émissaires des lacs de l'intérieur. Cà et là, la mer se fait caressante, et attire le riverain auquel elle prodigue les richesses de ses pêcheries. La côte se fait moins abrupte parfois, s'abaisse même jusqu'au niveau de l'océan.

"C'est là, dans les riches vallées verticales ou parallèles à la mer, que descendit, il y a trois siècles, le premier groupe français qui ait cherché en Amérique une patrie nouvelle. Pour une pareille région, il fallait une population énergique, robuste et tenace comme les rochers que la mer tente en vain de démolir sous sa formidable poussée. La Bretagne la lui donna, et elle renouvela sur ce sol âpre et dur les exploits et les héroïsmes de la terre d'Armorique. Ici, en effet, dans ce pays lointain et sauvage, rattaché à Québec par un sen-

tier, et, par une mer, ouvert à tous les ennemis bostonnais et anglais, obligé de se suffire à lui-même, dans ce champ clos où les princes de l'Europe viennent vider leurs querelles, on doit être prêt à toute éventualité, on ne doit compter que sur son énergie et sur sa valeur. Aussi l'étonnement devient de l'admiration quand on suit les développements de cette héroïque histoire. Car, après trois siècles de lutte acharnée, s'il n'y a plus d'Acadie, il y a encore et plus que jamais des Acadiens. Leur histoire n'est pas encore close." (1).

Cette histoire, la plupart de nos lecteurs la connaissent. Nous n'en donnerons qu'un aperçu très court, mais en quelque sorte nécessaire, car la vie de Mgr Richard, ses luttes et ses travaux y trouvent leur explication.

L'histoire de l'Acadie commence, à proprement parler, à l'année 1604, époque à laquelle M. de Monts, ayant obtenu du roi de France, Henri IV, le privilège du commerce pour le nord de l'Amérique, avec le titre de lieutenant-général du roi dans ces contrées, s'y dirigea avec un convoi de quatre vaisseaux montés par de hardis pionniers bretons et normands. Ils abordèrent dans le pays qu'on nomme aujourd'hui la Nouvelle-Ecosse et qui s'appelait alors la **Cadie** ou **Kady** qui, dans la langue des Indiens Micmacs, signifiait **abondance** ou **terre d'abondance**. Mais sous le nom d'Acadie on entendait déjà toute cette partie de l'Amérique du Nord qui se trouve au sud-est du fleuve Saint-Laurent et comprend avec la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Edouard et la partie septentrionale de l'Etat du Maine (Etats-Unis).

En 1606, M. de Poutrincourt, cessionnaire du privilège de M. de Monts en ce qui concerne l'Acadie, amena de France à Port-Royal (aujourd'hui Annapolis), une colonie tout entière composée d'ouvriers de tous états, et y fit exécuter les premiers travaux de culture.

Mais dès l'origine, le nouvel établissement dut préluder aux vicissitudes critiques qui rempliront toute l'histoire de l'Acadie. En 1613, les Anglais, qui venaient de s'établir sur la côte de la Nouvelle-Angleterre, jaloux de voir des postes français occuper une presque île si voisine de leurs propres do-

(1) Desrosiers et Fournet. *La race française en Amérique*. Ch. V. Montréal, Librairie Beauchemin. 1910.

maines et qui commandait en quelque sorte la sortie de leurs ports, détruisirent Port-Royal et deux ou trois autres petits forts. La colonie, faute des secours nécessaires du côté de la France, se vit près de sa ruine. Mais, dans leur détresse, nos Acadiens ne se découragèrent pas. En attendant de meilleurs jours, ils vécurent à la façon des sauvages, de chasse et de pêche, se livrant au commerce des fourrures, faisant des alliances avec les indigènes, et semant dans le cœur et l'âme de ces peuplades braves autant que fidèles des germes de sympathie et de sentiments religieux qui ne feront que se développer avec le temps. Bientôt leur chef, Membertou, et les principaux du pays se convertirent au christianisme.

Le 4 juillet 1632, le Commandeur de Razilly part d'Autray, en Bretagne, avec deux navires montés par trois cents hommes d'élite et trois religieux capucins. Les Acadiens actuels descendent presque tous de ces trois cents hommes, car, sauf les Latour, observe M. Placide Gaudet, l'excellent généalogiste acadien d'Ottawa, on ne trouve pas en Acadie de descendants des colons qui y vinrent avec de Monts et Poutrincourt. Le reste descend des immigrants français venus avec d'Aulnay de Charnisay de 1639 à 1649 ou avec Charles de Latour en 1651, et de quelques autres contingents venus ultérieurement.

Les Capucins, par leur douce et religieuse influence, ne contribuèrent pas peu à établir et à consolider les relations pacifiques entre les colons et les indigènes, en convertissant ces derniers et en élevant gratuitement leurs enfants avec ceux des colons. Avec le concours du gouverneur Razilly, ils construisirent le **séminaire** de Port-Royal, sorte de monastère habité par douze de leurs religieux chargés de desservir la colonie française, de faire des missions chez les sauvages et d'instruire les enfants des deux races.

Rameau de Saint-Père décrit ainsi une journée de dimanche dans la seigneurie de Port-Royal: "... On voyait déboucher de tous les replis de cette charmante vallée les fermiers acadiens, les uns en canot, les autres sur leurs chevaux, amenant en croupe leurs femmes ou leurs filles, tandis que de longues files de Micmacs, couverts d'ornements bizarres et de peintures voyantes, se croisaient avec eux. Autour du manoir et de l'église, d'Aulnay avait ménagé de grands



espaces de terres et de prairies qu'on appelait les **champs communs**, où les arrivants attachaient leurs montures et déposaient leurs bagages: ces champs étaient destinés au pâturage des bestiaux que le mauvais temps empêchait de mener plus loin; les habitants pouvaient s'y assembler, et c'était une réserve de terrain ménagé pour les nécessités communes dans l'avenir, telles que: écoles, églises, marchés, magasins, etc., etc.

"Le seigneur arrivait de son côté, sortant du manoir avec sa femme ainsi que ses nombreux enfants; et les Capucins avec leurs pensionnaires et les enfants du pays qu'ils tenaient à l'école, venaient en rang prendre place à l'église. Celle-ci était plus que simple: c'était une hutte en charpente, grande et massive, sur laquelle les plantes parasites commençaient déjà à grimper, rustique à l'intérieur, mais proprement décorée de fleurs et de feuillée; il s'y trouvait peu d'ornements, mais beaucoup de piété sincère et une foi profonde. Tous les hommes soutenaient les chants du chœur... Les cérémonies étaient sérieuses, touchantes, pleines d'onction, parce que ce peuple était vraiment chrétien, et les sacrements étaient fréquentés, le seigneur donnant l'exemple avec les siens.

"C'étaient bien là des fêtes communes, dont chacun prenait sa grande part du fond du coeur, et d'où l'on revenait chez soi plus réfléchi, meilleur, plus propre à supporter ensemble les travaux, les privations et, parfois, les déceptions de la vie rude et solitaire que menait la petite tribu de nos Français, complètement séparés du reste du monde. En sortant des offices, on s'attardait volontiers, durant la belle saison, sur les champs communs, en devisant des récoltes, sur la chasse, sur les défrichements de chacun, sur les travaux entrepris par le seigneur, et aussi sur les mille incidents de la vie privée, ainsi qu'il est d'usage de **commérer** dans tous les villages français. Il se faisait des jeux, il se nouait des parties, quelquefois des marchés et des mariages, et tout se terminait par quelques plaisantes saillies et de larges éclats de rire; car, lorsque dix Français se rassemblent quelque part, il y a toujours un compère plaisant et dispos pour égayer les neuf autres." (1).

(1) Une colonie féodale, Ch. III.

En 1654, les Anglais du Massachusetts s'emparent de nouveau de Port-Royal et de toutes ses dépendances et, pendant douze ans, restent maîtres de l'Acadie qui est rendue à la France par le traité de Bréda, en 1666.

Malgré les épreuves de toutes sortes, incursions des Anglais et luttes intestines des seigneurs, la population croissait toujours, non par l'immigration, mais par ses propres forces. Les familles s'attachaient de plus en plus au sol. Les moulins à farine et à scie se multipliaient sur les nombreuses rivières; les vergers se peuplaient d'arbres fruitiers et les prairies immenses se remplissaient de troupeaux. C'était les avantages et les agréments de la terre promise. Les soldats qui étaient envoyés en garnison, leur service fini, prenaient des terres et s'établissaient dans le pays. D'autres couraient les bois, associés aux sauvages, et revenaient avec des charges de pelleteries qu'ils expédiaient en France. Ils fournissaient aux sauvages des munitions et autres objets en échange de fourrures, et entretenaient avec eux de bonnes relations. Les Anglo-Américains envahissaient-ils le territoire acadien? Aussitôt de toutes les forêts fondaient sur eux les sauvages unis aux Français.

En 1690, nouvelle invasion des Anglais. Sir William Phips, avec une flotte de six vaisseaux et huit cents hommes, s'empare de Port-Royal, qui n'a pour toute défense dans le fort que quatre-vingts hommes. Le gouverneur, M. de Menneval et la garnison sont emmenés à Boston. Mais les habitants, habitués aux péripéties de la guerre et des invasions, s'étant retirés dans l'intérieur des terres, reviennent peu à peu relever les ruines de Port-Royal, et rétablissent bien vite les choses sur l'ancien pied.

De 1704 à 1707, trois expéditions anglaises destinées à détruire de nouveau Port-Royal, n'ont aucun succès: trois cents soldats français sur une population de quinze cents âmes à peine suffisent pour repousser plus de deux mille Anglais. Mais enfin, en 1710, ceux-ci, au nombre de trois mille quatre cents, ont raison de cette poignée d'Acadiens commandés par le brave Subercase, et, en 1713, le traité d'Utrecht confirme l'Angleterre dans la possession de l'Acadie, de Terre-Neuve et de la baie d'Hudson. L'Acadie devient la Nouvelle-Ecosse, et Port-Royal prend le nom d'Annapolis, en l'honneur de la reine Anne. L'article 14 du traité

stipule que les Acadiens, sujets du roi de France, auront la liberté, pendant un an, de se retirer dans un lieu à leur convenance, en emportant tous leurs biens meubles, mais que ceux qui voudront rester et être sujets du roi d'Angleterre, jouiront du libre exercice de leur religion, selon l'usage de l'Eglise de Rome, aussi loin que les lois de la Grande-Bretagne pourront le supporter. C'est une garantie assez mal définie de la liberté religieuse; quant à la condition civile et politique, elle est encore moins déterminée. Trois mois après, la reine Anne améliore cette situation, mais le gouverneur ne tient aucun compte des nouvelles dispositions. Au reste, peu d'Acadiens se prévalent du droit qui leur est accordé de vendre leurs terres, faute d'acheteurs. D'un autre côté, les autorités anglaises ont tout intérêt à garder dans la Nouvelle-Ecosse une population indispensable pour la colonisation ainsi que pour la défense du pays, en cas de besoin. Dans ce but, ne voulant pas se priver de leurs concours en les expédiant de suite, elles se contentent d'imposer aux Acadiens le serment d'allégeance, que ceux-ci ne prêteront jamais que sous la réserve de neutralité dans les guerres entre la France et l'Angleterre et du libre exercice de leur religion.

Cependant la France s'aperçoit un peu tard de la perte qu'elle a faite en abandonnant l'Acadie aux Anglais. Ce n'est guère, il est vrai, que le tiers de la Nouvelle-Ecosse; l'île du Cap-Breton et toute la partie à droite de la baie de Fundy lui reste. Elle se fortifie dans ses positions, et Louisbourg s'élève comme par enchantement dans l'île du Cap Breton. Mais les hostilités reprennent en 1744, et Louisbourg tombe aux mains des Anglais. La France sort de son insouciance: une flotte de onze vaisseaux de ligne et de huit frégates, montés par trois mille hommes, sous le commandement de d'Anville, fait voile vers l'Amérique. Mais elle est dispersée par les tempêtes et n'arrive à Chébouctou, au mois de septembre, qu'avec la moitié à peine de ses vaisseaux. Pour surcroît de malheur, une fièvre pestilentielle lui enlève, en dix jours, deux mille quatre cents hommes. Que faire avec une armée démoralisée? Une furieuse tempête au cap Sable l'oblige à regagner la France.

Mais qu'étaient devenus les Acadiens privés des secours de la France pendant tous ces événements si variés, et si mal-

heureux pour eux? Ils avaient gardé la neutralité, ne s'étaient pas révoltés contre leurs oppresseurs. Ils avaient bien manifesté leurs sympathies pour leurs frères; quelques particuliers, mais en petit nombre, avaient même pris les armes ou s'étaient employés pour conduire les expéditions, mais le peuple en masse avait gardé la foi jurée. Le gouverneur d'Annapolis le reconnaissait officiellement dans un rapport à la cour de Londres. Mais les haines s'étaient accumulées contre eux. Elles vont éclater avec une violence sans exemple jusque-là dans l'histoire.

Les Anglais avaient échappé à de formidables périls; si les Acadiens avaient seulement bougé, tous les Anglais eussent été jetés à la mer. Ceux-ci le voyaient, et en étaient épouvantés. A tout prix, il fallait fortifier les garnisons, multiplier les postes, couper, diviser les Acadiens, les dominer, se les assimiler, et cela, par tous les moyens, par la pression et par la corruption, en un mot, il fallait en faire des sujets anglais et protestants. Ils s'étaient multipliés considérablement, ils étaient déjà au nombre de douze mille environ, et, malgré toutes les entraves, ils se multipliaient toujours. On décida l'établissement d'une forte colonie anglaise. Le projet fut exécuté avec une promptitude et une exactitude remarquable. Quatorze navires parfaitement munis et équipés amenèrent de Londres deux mille six cents colons avec des provisions et un matériel complet, toute une cité avec ses chefs, ses magistrats, ses artisans, ses négociants, ses médecins, ses commissaires, ses ministres, ses maîtres d'école. Le lendemain du débarquement, tous étaient à leur poste, et tout fonctionnait: c'était la ville d'Halifax qui se substituait à Chibouctou.

Cette ville et cette colonie, surgies comme par enchantement en face de l'océan atlantique, donnent à réfléchir aux Acadiens, qui dépêchent trois des leurs: Claude LeBlanc, Jean et Philippe Mélançon, pour présenter leurs civilités au nouveau gouverneur, Cornwallis. Celui-ci, croit le moment venu de moins ménager les Acadiens et d'exiger d'eux le serment d'allégeance absolu et sans réserve: "Qu'on en finisse, dit-il aux députés des Mines, il faut signer ou partir." "Porter les armes contre notre roi, notre patrie et nos frères, jamais! répondent les députés, nous partirons plutôt". — "Eh bien, partez!" s'écrie Cornwallis. Et, en même temps, il

donne des ordres pour enlever les femmes et les enfants de ceux qui feraient mine de partir. Des postes sont établis partout pour rendre les Acadiens impuissants. Ceci se passe un an après la fondation d'Halifax.

Alors apparaissent les trois infâmes personnages qui vont plonger dans le plus horrible des malheurs la pauvre Acadie: le sinistre Lawrence, qui succède à Cornwallis, et ses deux lieutenants, Winslow le scélérat, et Murray qui, disent les historiens, portait une tête d'homme sur un corps de porceau. L'heure de la grande persécution, connue sous le nom de "grand dérangement", va sonner.

Les Acadiens, avertis par leurs missionnaires, et sentant l'orage approcher, demandent la permission de partir. L'émigration, commencée sous Cornwallis, continue sous Lawrence vers l'île Saint-Jean et Beaubassin. Devant les violences du gouverneur, les Acadiens implorent la protection du roi de France, Louis XV, qui adresse des observations à la cour de Londres. Lawrence reçoit des ordres d'être plus prudent et plus humain. Il est trop tard. Les Acadiens réfugiés à Beauséjour, sur l'isthme de Shédiac, sont, aux yeux de Lawrence, trop en communication avec les Français. Il fait venir de Boston deux mille miliciens pour les chasser de leur nouveau fort, et se fait remettre par les habitants des Mines leurs fusils et leurs barques, sur la promesse qu'ils ne seraient point inquiétés. Les pauvres Acadiens tombent dans le piège. Il ne reste plus à Lawrence qu'à exécuter son plan criminel d'une expulsion en masse de ceux dont il convoite les dépouilles. Transportons-nous avec Longfellow dans un des lieux où ce forfait inouï jusque-là dans l'histoire va se consommer:

"Dans les terres de l'Acadie, sur les rives du bassin des Mines, s'élevait, dans un heureux isolement au milieu d'une vallée fertile, le petit village du Grand-Pré. De vastes prairies qui s'étendent à l'est donnent au village son nom et fournissent un pâturage à de nombreux troupeaux. Des digues que les laborieux cultivateurs avaient élevées, et qu'ils maintenaient avec une constante sollicitude, arrêtaient les flots agités; mais à des époques fixées, les écluses s'ouvraient et laissaient la mer se répandre sur les prairies... C'est là, au milieu de ces fermes, que reposait le village acadien; ses

maisons étaient solidement construites en charpente de chêne ou de noyer, comme celles que les paysans de Normandie bâtissaient sous le règne de Henri. Les toits en étaient de chaume, elles recevaient le jour par les lucarnes, et le pignon, formant un auvent au-dessus de la muraille, protégeait et ombrageait la porte. Sous ce porche, dans les calmes soirées de l'été, aux heures où le soleil couchant éclairait la rue du village et dorait le faite des cheminées, les matrones et les jeunes filles, coiffées de leurs bonnets blancs comme la neige, ornées de leur jupon rouge, bleu et vert, se tenaient assises, tournant dans leurs mains la quenouille chargée de chanvre, qu'elles filaient pour les métiers; et de l'intérieur, les navettes venaient mêler leur bruit au bourdonnement des rouets et aux chansons des jeunes filles.

"Quand le curé de la paroisse descendait solennellement la rue, les enfants arrêtaient leurs jeux pour baiser la main qu'il étendait pour les bénir. Il marchait gravement au milieu d'eux, les mères et les jeunes filles se levaient à son approche en le saluant d'un affectueux accueil. C'est alors que les laboureurs revenaient des champs; le soleil qui se couchait à l'horizon faisait place au crépuscule; bientôt l'angélus se faisait entendre au beffroi, et on voyait s'élever au-dessus des toits du village des colonnes d'une fumée bleuâtre semblable à des nuages d'encens qui sortaient d'une centaine de foyers, séjours de paix et de bonheur. C'est ainsi que vivaient les simples cultivateurs acadiens, réunis dans l'amour de Dieu et de l'homme; ils étaient également étrangers à la peur qui règne sous les tyrans, et à l'envie, vice des républiques. Point de serrures à leurs portes, point de barreaux à leurs fenêtres, leurs demeures étaient ouvertes comme le jour et comme le cœur de leurs maîtres."

Tel était le village du Grand-Pré où le grand drame de 1755 va se jouer. Lawrence a mandé de Boston un nombre suffisant de vaisseaux pour transporter sept à huit mille personnes. Nous sommes au 2 septembre. Ce jour-là, sur l'ordre du gouverneur, Winslow lance une proclamation à toute la population mâle, depuis l'âge de dix ans, d'avoir à se trouver à l'église de Grand-Pré, le vendredi suivant, 5, à trois heures de l'après-midi, pour recevoir communication des ordres de Sa Majesté. Cette proclamation est affichée dans tous les principaux centres acadiens. Plus étonnés

qu'effrayés, les Acadiens obéissent, et, au jour et à l'heure indiqués, il se trouvent réunis dans l'église de Grand-Pré au nombre de quatre-cent-dix-huit. Laissons la parole à l'abbé Casgrain: "Quand tous sont entrés, et les portes fermées et gardées, le commandant, accompagné de quelques officiers, vient se placer debout dans le chœur, devant une table sur laquelle il pose ses instructions et l'adresse qu'il va lire. Il promène un instant ses regards sur cette foule de figures hâ-lées par le soleil, qui le fixent dans un anxieux silence; puis il leur lit l'adresse suivante: "Messieurs, j'ai reçu de Son Excellence le gouverneur Lawrence les instructions du roi, que j'ai entre les mains. C'est par ses ordres que vous êtes assemblés pour entendre la résolution finale de Sa Majesté concernant les habitants français de cette sienne province de la Nouvelle-Ecosse où, depuis près d'un demi-siècle, vous avez été traités avec plus d'indulgence qu'aucun autre de ses sujets dans aucune partie de ses Etats. Vous savez mieux que tout autre quel usage vous en avez fait. Le devoir que j'ai à remplir, quoique nécessaire, m'est très désagréable et contraire à ma nature et à mon caractère, car je sais qu'il doit vous être pénible, étant de même sentiment que moi. Mais il ne m'appartient pas de m'élever contre les ordres que j'ai reçus; je dois obéir. Ainsi, sans aucune hésitation, je vais vous faire connaître les instructions et les ordres de Sa Majesté, qui sont que vos terres et vos maisons et votre bétail et vos troupeaux de toutes sortes sont confisqués par la Couronne, avec tous vos autres effets, excepté votre argent et vos objets de ménage, et que vous-mêmes vous devez être transportés hors de cette province. Les ordres péremptoirs de Sa Majesté sont que tous les habitants français de ces districts soient déportés; et, grâce à la bonté de Sa Majesté, j'ai reçu l'ordre de vous accorder la liberté de prendre avec vous votre argent et autant de vos effets que vous pourrez emporter sans surcharger les navires qui doivent vous recevoir. Je ferai tout en mon pouvoir pour que ces effets soient laissés en votre possession, et que vous ne soyez pas molestés en les emportant, et aussi que chaque famille soit réunie dans le même navire, afin que cette déportation qui, je le comprends, doit vous occasionner de grands ennuis, vous soit rendue aussi facile que le service de Sa Majesté peut le permettre. J'espère que, dans quelque partie du monde où

le sort va vous jeter, vous serez des sujets fidèles, et un peuple paisible et heureux. Je dois aussi vous informer que c'est le bon plaisir du roi que vous soyez retenus sous la garde et la direction des troupes que j'ai l'honneur de commander." (1).

On peut juger de l'étonnement et de la consternation des Acadiens en écoutant cette sentence émanant de Lawrence et de ses complices, et non de la cour de Londres, très éloignée de la pensée de priver la Grande-Bretagne d'un nombre aussi considérable de sujets utiles. Quelques-uns des plus âgés parmi les prisonniers conjurent Winslow de leur permettre d'aller avertir leurs familles de ce qui vient de se passer. Le commandant consent à les laisser sortir chaque jour au nombre de vingt, mais à la condition que les autres répondront de leur retour.

En même temps la chasse à l'homme s'organise pour ceux qui ne se sont pas trouvés à la réunion. Le jour même de l'assemblée, Murray écrit à Winslow qu'il vient de s'emparer de cent-quatre-vingt-trois hommes. Les habitants de Port-Royal, ayant eu vent de la conspiration, s'enfuient dans les bois. On en saisit quelques-uns. Des patrouilles sont envoyées dans toutes les directions, et on tire sans pitié sur ceux qui cherchent à fuir. Une supplique présentée à Winslow par les Acadiens à l'effet d'obtenir qu'il leur soit permis d'aller à leurs frais dans les endroits où ils trouveront des compatriotes, et qu'on leur accorde un temps convenable pour se retirer, reste sans succès.

Le 10 septembre est le jour fixé pour l'embarquement. Laissons un voyageur français qui visitait l'Acadie en 1831 nous faire le récit de cette exécution, fidèle reflet des traditions conservées dans le pays:

"Dès le point du jour, les tambours résonnèrent dans les villages, et à huit heures, le triste son de la cloche avertit les pauvres Français que le moment de quitter leur terre natale était arrivé. Les soldats entrèrent dans les maisons et en firent sortir tous les habitants, qu'on rassembla sur la place. Jusque-là chaque famille était restée réunie et une tristesse silencieuse régnait parmi le peuple. Mais quand le tambour annonça l'heure de l'embarquement, quand il fallut abandon-

(1) Casgrain. *Pèlerinage au pays d'Évangéline*.

ner pour toujours la terre où ils étaient nés, se séparer de leurs mères, de leurs parents, de leurs amis, sans espoir de les revoir jamais; emmenés par des étrangers, leurs ennemis; dispersés parmi ceux dont ils différaient par le langage, les coutumes, la religion; alors, accablés par le sentiment de leurs misères, ils fondirent en larmes et se précipitèrent dans les bras les uns des autres dans un long et dernier embrassement.

"Mais le tambour battait toujours et on les poussa vers les bâtiments stationnés dans la rivière. Deux cent-soixante jeunes gens furent désignés d'abord pour être embarqués sur le premier bâtiment; mais ils s'y refusèrent, déclarant qu'ils n'abandonneraient pas leurs parents, et qu'ils ne partiraient qu'au milieu de leurs familles. Leur demande fut rejetée, les soldats croisèrent la baïonnette et marchèrent sur eux; ceux qui voulurent résister furent blessés, et tous furent obligés de se soumettre à cette horrible tyrannie.

"Depuis l'église jusqu'au lieu de l'embarquement, la route était bordée d'enfants, de femmes qui, à genoux, au milieu de pleurs et de sanglots, bénissaient ceux qui passaient, faisaient leurs tristes adieux à leurs maris, à leurs fils, leur tendant une main tremblante, qu'ils parvenaient quelquefois à réunir, mais que le soldat brutal venait bientôt séparer. Les jeunes gens furent suivis par les hommes plus âgés, qui traversèrent aussi à pas lents cette scène déchirante; toute la population mâle des Mines fut jetée à bord de cinq vaisseaux de transport stationnés dans la rivière Gaspareaux. Chaque bâtiment était sous la garde de six officiers et quatre-vingts soldats. A mesure que d'autres navires arrivèrent, les femmes et les enfants y furent embarqués et éloignés ainsi en masse des champs de la Nouvelle-Ecosse. Le sort aussi déplorable qu'inouï de ces exilés excita la compassion de la soldatesque même.

"Pendant plusieurs soirées consécutives les bestiaux se réunirent autour des ruines fumantes, et semblaient y attendre le retour de leurs maîtres, tandis que les fidèles chiens de garde hurlaient près des foyers déserts." (1).

Les navires n'étant pas assez nombreux, les autres départs furent retardés, et, jusqu'au 20 décembre, jour du der-

(1) M. Ney. *Revue des Deux-Mondes*, 1831.

nier embarquement, les Acadiens qui avaient échappé aux premières fournées furent traqués comme des bêtes fauves.

Le nombre des déportés n'a jamais été bien établi. Les uns l'ont évalué à dix mille, les autres à douze mille, d'autres à sept mille environ. Ils furent disséminés surtout dans le Massachusetts, la Pensylvanie et le Maryland. Un bon nombre de fugitifs passèrent à l'île Saint-Jean, d'autres restèrent cachés dans le haut des rivières de Memramcook, de Chipouidy et du Petit-Codiac, ayant avec eux l'abbé Le Guerne, le dernier missionnaire resté dans l'Acadie française, après le départ de l'abbé Le Loutre qui suivit en Europe les infortunés Acadiens jetés sur les côtes de France et d'Angleterre, et en installa un grand nombre à Belle-Isle-en-Mer, où leurs descendants vivent encore.

Longfellow, dans un poème plein de tristesse et de sympathie, *Évangéline*, que nous avons déjà cité, a raconté un des épisodes les plus touchants de ce grand drame de 1755, dont les Acadiens ne parlent encore aujourd'hui qu'avec terreur, le "Grand Dérangement": "Les pins murmurent, s'écrie le poète, et les mélèzes aux barbes de mousse se dressent vagues et confus, comme les druides d'autrefois; ils font entendre des voix tristes et prophétiques. L'Océan voisin jette sa grande voix dans les cavernes sonores des rochers, mariant ses accents inconsolables aux gémissements de la forêt. Mais où sont les coeurs qui battaient comme celui du chevreuil quand il entend dans la bruyère la voix du chasseur? Où sont les toits de chaume, la demeure du laboureur acadien voilée par les ombres de la terre, mais reflétant l'image des cieux?... Les chaumières ont été dévastées et brûlées, les habitants sont partis, pour toujours dispersés comme la poussière et les feuilles aux violentes rafales d'octobre. Du joli village de Grand-Pré, des douze mille Acadiens, il ne reste plus qu'un souvenir".

Le poète américain se trompait. "Les Acadiens n'étaient pas une poussière stérile que les vents emportent; c'était un essain d'hirondelles fuyant l'orage qui a renversé leurs nids, mais qui reviendront aux premiers jours de soleil, attirées par un invincible besoin, s'abattre au même lieu et rebâtir leurs demeures avec une patience qui ne connaît pas le découragement. Aujourd'hui les Acadiens sont encore là, sur ce sol que leurs pères ont doublement sanctifié; ils

cultivent la même terre, ils sillonnent les mêmes eaux, ils parlent toujours la même langue, la langue du dix-huitième siècle. Leurs moeurs non plus n'ont pas changé. Leurs prêtres sont toujours leurs pères et leur conseil; ils prient toujours les mêmes prières, chantent les mêmes cantiques, s'agenouillent toujours sur les vieilles tombes rangées autour de l'église, ornées de coquillages disposés en couronnes et en guirlandes sur la verdure des tertres où dorment, à l'ombre des grands saules, au bruissement du vent du large dans les sapins, les aïeux qui ont souffert. Si leurs yeux ont une expression de mélancolie douce et résignée, si leur rire lui-même cache des larmes, en souvenir de la voie douloureuse qu'ils ont suivie depuis si longtemps, du moins leur coeur reste fidèle et aussi vaillant. Comme autrefois, ils sont prêts à répondre, comme un de leurs pères au tyran Lawrence qui voulait lui faire renoncer à sa patrie et à son Dieu: "Non, monsieur, je ne signerai pas de serment contre la France; j'ai Dieu pour moi, cela me suffit; vous pouvez me tuer, voici mon corps, vous ne tuerez pas mon âme." (1).

Les Acadiens sont aujourd'hui la majorité dans les cinq diocèses réunis de la province ecclésiastique d'Halifax. Les statistiques comparées des deux derniers recensements donnent les chiffres suivants pour les deux populations catholiques française et anglaise:

Population catholique de langue

	française	anglaise
1911	169,195	164,735
1901	145,403	157,635
Augmentation	23,792	7,100 (2)

C'est donc, en dix ans, une augmentation de 23,792 catholiques de langue française contre 7,100 de langue anglaise.

- (1) R. P. Dagnaud, *Les Français du Sud-Ouest de la Nouvelle-Ecosse*. Préface du T. R. P. Le Doré.  
 (2) NOTE DES EDITEURS—Le recensement de 1931 donne, pour l'ensemble des trois provinces maritimes, 195,572 catholiques de race française et 194,385 catholiques de races britanniques et autres.

De 1911 à 1916, l'augmentation des premiers ne peut être de moins de 11,905 contre 3,550 catholiques de langue anglaise, ce qui donne en 1916: 181,100 catholiques de langue française contre 168,285 de langue anglaise dans la province ecclésiastique d'Halifax. Les deux diocèses où les premiers sont en majorité sont ceux de Saint-Jean et de Chatham. Dans ce dernier ils forment plus des deux tiers.

Les Acadiens des provinces maritimes ne sont donc pas loin d'atteindre, à l'heure où nous écrivons ces lignes, le chiffre de 200,000. Dans cinquante ans, grâce à la fécondité des familles, ils seront près d'un million, sans compter ceux de leurs compatriotes émigrés aux Etats-Unis ou dispersés dans les autres provinces du Canada. Comment s'est opérée cette résurrection d'un peuple qu'on aurait cru, il y a cent-soixante ans, rayé à jamais de la liste des nationalités? Il ne faut pas en chercher l'explication ailleurs que dans la vivacité du sentiment religieux et dans l'attachement à la langue et aux traditions ancestrales, mais surtout dans l'influence que le clergé a acquise par son intelligence et son dévouement. De tout temps, le prêtre, auquel les Acadiens donnent toujours le nom de **Père**, a été pour eux non seulement le ministre de Dieu, mais le défenseur de leur nationalité, en même temps que le promoteur de tous leurs progrès intellectuels et matériels. Celui que nous allons maintenant présenter à nos lecteurs a été tout cela, et sa vie et ses oeuvres forment une des pages les plus glorieuses de l'histoire de l'Acadie. Nous avons nommé **Monseigneur Marcel-François Richard**, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, Curé de Rogersville (Nouveau-Brunswick).

## CHAPITRE II

## La famille paternelle et maternelle de Mgr Richard

## De l'enfance au sacerdoce

Le rôle des familles de Port-Royal, établi en 1671 et envoyé à Colbert, mentionne ainsi qu'il suit le premier ancêtre connu de Mgr Richard:

**“Laboureur, Michel Richard, âgé de 41 ans, sa femme, Madeleine Blanchard, âgée de 28 ans. Leurs enfants 7, René, âgé de 14 ans, Pierre 10 ans, Catherine, 8, Martin 6, Alexandre 3, deux besonnes (sic) Anne et Magdeleine âgées de 5 semaines. Leurs bêtes à cornes 15, et 14 brebis. Leurs terres labourables et en valeur en deux places 14 arpents.”**

Michel Richard était né en France en 1630. Venu jeune en Acadie, il avait épousé en 1657, à 27 ans, Magdeleine Blanchard, qui en avait à peine 14, étant née à Port-Royal en 1643.

Leur quatrième enfant, Martin, né en 1665, épousa Marguerite Bourg, de Port-Royal, et alla se fixer avec sa femme à Beaubassin, en 1694. Le recensement de 1714 leur donne sept enfants: Alexandre, Michel, Marie, Marguerite, Joseph, Magdeleine et Pierre. Le second de ces enfants, Michel, né en 1697, à Beaubassin, épousa Magdeleine Doucet, et s'établit à Nanpanne, d'où il se réfugia au Lac en 1750. En janvier 1752, nous le trouvons en cette localité avec sa femme et onze enfants, sept garçons et quatre filles. Son fils, François Richard, né à Nanpanne en 1754, épousa en 1774, à

la baie des Chaleurs, Marie Daigle.

De cette union naquit à Saint-Bonaventure (province de Québec) le 2 décembre 1778, Joseph Richard, qui épousa, le 16 novembre 1801, au village de Saint-Antoine de Richibouctou, Marguerite Babineau, fille de Jean Babineau et d'Anne Bastarache, et mourut à Saint-Charles de l'Aldouane, le 23 février 1805, laissant deux fils, dont l'aîné, Pierre-Luc, né le 19 septembre 1802, épousa Marie-Tharsile Bariault, à Saint-Louis de Kagibougouette, où elle était née le 30 mai 1802. Ce sont les père et mère de Mgr Richard.

Le premier ancêtre connu de Marie-Tharsile Bariault est Nicolas Bariault, qui figure au recensement des Mines, en 1714, à Piziquid, avec sa femme et quatre garçons. Il était né en France en 1646 et avait épousé Martine Hébert, née à Port-Royal en 1658. Le plus jeune de ses fils, Pierre, naquit à Piziquid en 1707 et épousa Véronique Girouard. En 1750, ils émigrèrent de Piziquid à l'île Saint-Jean, et se fixèrent à la Rivière du Moulin-à-scie. En 1758, ils furent transportés avec leurs enfants à Saint-Malo, en Bretagne, et placés à Saint-Servan. Leur fils, Olivier Bariault, avait alors dix-neuf ans. Six ans plus tard, il épousa Anastasie Boudrot dite "la belle Acadienne", dont il n'eut qu'une fille. Devenu veuf, il convola en deuxième noces, le 10 mai 1768 avec Elisabeth Landry, née à la Rivière-aux-Canards, en 1747.

Elisabeth Landry était fille de Pierre Landry et d'Anne Terriot. A l'époque du "Grand Dérangement", elle avait été déportée avec ses parents à la Virginie, et de là transportée en Angleterre au commencement de 1756. Son père mourut de la picote dans un port d'Angleterre, probablement Southampton.

Lors de la paix de 1763, les 866 Acadiens détenus dans les différents ports d'Angleterre furent, grâce aux démarches du duc de Nivernois, envoyés en France et débarqués les uns à Morlaix, les autres à Saint-Malo. Parmi ces derniers se trouvait la veuve de Pierre Landry, Anne Terriot, qui arriva à Saint-Malo le 21 mai 1763, avec ses cinq enfants, dont Elisabeth, âgée de 16 ans, qui devint plus tard la femme d'Olivier Bariault. C'est de ce mariage que naquit, comme nous l'avons dit, Marie-Tharsile Bariault, épouse de Pierre-

Luc Richard. (1).

Pierre-Luc Richard fut un des premiers colons qui ouvrirent les terres de la paroisse de Saint-Louis. Comme tous les Acadiens revenus médiatement ou immédiatement de l'exil, il n'avait pour toutes ressources que sa hache, de bons bras, une âme noble et un grand cœur. Il ne craignait ni la fatigue ni les intempéries des saisons. Au temps de la récolte des pommes de terre, il allait en journée à vingt-cinq cents par jour, et s'acquittait de sa tâche aussi consciencieusement que s'il eût gagné trois dollars. Grâce à ses économies et à son courage industriel, il améliora sa position et finit par s'établir, devint un fermier modèle et à l'aise à la mode de son temps sur le petit domaine que lui avait légué son père, sans renoncer pour cela à ses habitudes de travail et de mortification. S'il allait au marché et s'il s'arrêtait un peu tard dans l'après-midi, il ne pensait pas que ce fût pour lui une nécessité de prendre son repas au dehors. Pendant les plus rudes hivers, il ne portait qu'un habit de toile et un chapeau de paille, le tout confectionné par son industrieuse épouse. Un jour d'hiver rigoureux (il était déjà âgé), il partit de grand matin avec ses boeufs et dans son costume de toile pour aller chercher du foin en meules dans les prairies à une dizaine de milles. Notons en passant que sur ces terrains la neige et la glace recouvrent d'une couche légère des précipices de boue et d'eau presque insondables. Le pauvre homme eut le malheur d'en rencontrer un où il tomba avec sa charge et ses animaux. Il faisait déjà nuit et il était seul. Il vit bientôt l'impossibilité où il était de retirer sa charge; il réussit cependant à sortir ses boeufs et, trempé jusqu'aux os, se mit en route pour regagner son logis. Il arriva bien tard et, en entrant, exténué de fatigue, transi de froid, il tomba sans pouvoir prononcer une seule parole. Son épouse et ses enfants s'empressèrent de lui donner les secours que réclamait son état, et, pour ôter sa chaussure, ils furent contraints de lui faire tremper les pieds dans l'eau chaude, car ils ne faisaient plus qu'un bloc avec les souliers.

Voilà, quant au travail, un exemple pour tout colon.

(1) Nous devons ces détails généalogiques aux patientes recherches de M. Placide Gaudet, archiviste-généalogiste, à Ottawa.

Mais le travail ne suffit pas: si la conduite dans les affaires, dans les contrats, en un mot, dans la gestion financière, n'est pas intelligente, le travail le plus assidu sera bientôt anéanti. Luc Richard ne contracta jamais de dette, n'eut jamais de compte chez les marchands. Il achetait très peu et vendait beaucoup. Jamais il ne signa une note et ne prit un verre de boisson. Les partis politiques le laissèrent toujours indifférent: toujours calme et pénétrant, il donnait sa voix, selon sa conscience, au candidat qui lui paraissait le plus digne et le plus capable de gérer les intérêts du comté ou de la nation toute entière.

Quant à sa piété et à ses devoirs de chrétien en général, il se faisait toujours une loi de s'en acquitter avant tous les autres. Il n'avait reçu aucune instruction et ne savait pas lire, comme c'était le cas de beaucoup d'Acadiens à cette époque, mais il savait prier, et à l'homme qui prie, Dieu accorde souvent des lumières qu'il refuse aux savants. Sa grande dévotion était la récitation de son chapelet, de ce chapelet qu'il tenait de son père et qui sera, à sa mort, donné à Mgr Richard, pour être, au décès de ce dernier, conservé comme une précieuse relique dans la famille. (1).

Du mariage de Pierre-Luc Richard et de Marie-Tharsile Bariault naquirent dix enfants. Ce sont, dans l'ordre de leur naissance: Joseph, Marie-Blanche, Nathalie, Pélagie, Marguerite, Philomène, Olivier, Ursule, Pierre et Marcel-François. Ce dernier, que la divine Providence destinait à jouer un rôle considérable en Acadie, vint au monde le 9 avril 1847 et fut baptisé dans l'église paroissiale de Saint-Louis par M. l'abbé Joseph-M. Paquet, alors en charge de cette mission. Une lacune de près de trois mois dans le registre des baptêmes de la paroisse à cette époque ne nous a pas permis de découvrir la date de l'entrée du petit Marcel dans le sein de l'Eglise; mais nous savons qu'il eut pour parrain Marcel Bariault, son cousin du côté maternel, et pour marraine sa sœur Pélagie.

Tout dans la vie d'un homme qui a sa place dans l'his-

(1) La plupart de ces détails sur le père de Mgr Richard ont été extraits d'un article paru dans le "Moniteur Acadien" quelques jours après la mort de Pierre-Luc Richard, dé-cédé le 25 mai 1886.



toire vaut la peine d'être raconté, mais surtout son enfance et son adolescence, car le caractère d'un homme mûr se montre déjà dans l'enfant et "c'est un proverbe, nous dit l'Écriture, que le jeune homme suit sa voie; lors même qu'il sera vieux, il ne s'en écartera pas." (1).

A l'école de son village, où il entra à l'âge de sept ans, Marcel-François Richard se fit remarquer par une grande facilité pour apprendre, et déjà l'on voyait percer en lui le trait caractéristique du futur grand patriote: la bonté. C'est ce qui lui attira bien vite la sympathie de ses camarades, particulièrement des plus petits et des plus faibles, dont il ne manquait jamais de prendre la défense contre les plus grands et les plus forts.

Il était dans sa neuvième année, lorsqu'eut lieu dans les provinces maritimes un événement qui dut, croyons-nous, car il aimait à le rappeler plus tard, exercer une influence marquante sur l'orientation de ses rêves d'écolier et fortifier dans son cœur l'amour des humbles, des faibles, des opprimés; et ces humbles, ces faibles, ces opprimés, il les voyait surtout dans ses compatriotes, les Acadiens, dont il entendait raconter, dans les longues veillées d'hiver, l'histoire lamentable. L'événement dont nous voulons parler, c'est la commémoration religieuse par laquelle, le 10 septembre 1855, les Acadiens célébrèrent le triste centenaire de la déportation de leurs ancêtres, connue dans l'histoire sous le nom de "Grand Dérangement".

A cette occasion, Mgr Walsh, archevêque d'Halifax, publia un mandement resté célèbre tant par la beauté et la grandeur des sentiments qui y sont exprimés que par ce fait qu'il est le seul en son genre qui ait été jusque-là adressé aux Acadiens dans leur propre langue depuis qu'ils n'étaient plus sous la juridiction des évêques de Québec. Après leur avoir rappelé dans une page impressionnante la douloureuse histoire de la proscription brutale de leurs aïeux, le prélat les invite à renouveler, le 10 septembre, au pied des autels, leur attachement à la foi de leurs pères:

"Élevez, leur dit-il, vos cœurs vers le Père des Miséricordes et le Dieu de toute consolation, et priez-le de répandre

(1) Proverbium est: Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea. Prov. XXII, 6.

ses bénédictions abondantes sur vous-mêmes et sur vos familles, pour que les Acadiens, les enfants des saints exilés d'autrefois, les tribus revenus d'une captivité pire que celle de Babylone, restent à jamais fidèles au Dieu de leurs pères; pour qu'ils croissent en charité et abondent en bonnes oeuvres, et pour qu'ils soient toujours prêts à sacrifier, si cela est nécessaire, leurs biens, leur liberté, leur vie même, plutôt que de perdre ce trésor inestimable qui leur a été laissé par leurs ancêtres, cette foi qu'on a tâché de leur enlever dans ces derniers temps par tant de moyens impies et perfides. Rappelez-vous toutes les vertus que ces chrétiens persécutés ont montrées au milieu des tribulations; pensez à leur foi vive, à leur patience héroïque, à la bonne volonté avec laquelle ils ont renoncé à tout ce qu'ils avaient de plus cher: songez à leur courage viril, à leur affection conjugale et à leur piété filiale, à leur pardon des injures et à leur confiance en Celui dont ils invoquèrent le secours avec des saints cantiques et des prières ferventes. Le Seigneur, du haut de son sanctuaire, écouta cette prière de la foi, il accueillit ces supplications et ces larmes. Il les sanctifia dans leur captivité; il les vivifia par la foi; il les prépara par beaucoup de peines à entrer dans son royaume céleste. Il a ramené les enfants dans la patrie de leurs pères et les a établis dans la paix. Il a agi avec eux comme avec son peuple choisi, car "il a repeuplé les villes et rétabli les lieux ruinés, et cette terre qui paraissait déserte a été cultivée de nouveau". Et "il les a multipliés comme un troupeau d'hommes, comme un troupeau saint, comme le troupeau de Jérusalem dans ses fêtes solennelles." Pour vous il paraît avoir fait la promesse consolante qu'il fit aux restes d'Israël par la bouche de son prophète: "Voici ce que dit le Seigneur Dieu: quoique je les aie envoyés si loin parmi les nations et que je les aie dispersés en divers pays, je ne laisserai pas de sanctifier leur petit nombre dans les lieux où ils sont allés. Dites-leur donc: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vous rassemblerai du milieu des peuples; je vous ramènerai des pays où vous avez été dispersés, et je vous donnerai la terre d'Israël."

"Que la fête que vous allez célébrer en souvenir des souffrances de vos pères, de leur constance inébranlable et de leur foi ardente, vous attire les plus précieuses grâces du ciel et soit le commencement d'une nouvelle ère de progrès spiri-

tuels, afin que ceux qui ont le malheur d'être morts obtiennent la vie de la grâce, et que ceux qui vivent déjà par la foi aient cette sainte vie en plus grande abondance.

"Mes enfants, écoutez donc votre père, servez le Seigneur dans la vérité et appliquez-vous à faire ce qui lui est agréable; recommandez à vos enfants de faire des oeuvres de justice et des aumônes, de se souvenir de Dieu et de le bénir en tout temps et de toutes leurs forces, car "vous êtes les enfants des saints, et vous attendez cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils lui ont promise..."

Quand cette lettre pastorale si paternelle fut lue dans les églises de la province ecclésiastique d'Halifax et commentée dans les foyers acadiens, il n'est pas douteux que le jeune Marcel Richard sentit naître en lui le germe de son futur apostolat. C'est lui-même qui dira, un jour, confidentiellement à un ami: "Lorsque je n'étais encore qu'un tout petit homme, je voyais partout combien mes compatriotes entretenaient une crainte instinctive de l'Anglais, acceptaient les oublis et les injustices comme un ordre de choses établi, et trouvaient presque naturel de n'être point partagés avec la même mesure de justice qui était accordée aux autres. Et je me disais: Quand je serai grand, cela changera." En attendant, il puisait dans la piété et le travail les armes et les forces nécessaires pour les grandes luttes et les grandes épreuves de l'avenir.

Marcel continua jusqu'à l'âge de quatorze ans à fréquenter l'école paroissiale de Saint-Louis. Les heureuses dispositions et les progrès de l'enfant décidèrent alors ses parents à lui faire suivre un cours d'études plus élevé. Mais il n'y avait pas encore de collège français dans les provinces maritimes, celui de Memramcook ne devant être fondé que trois ans plus tard, en 1864. D'un autre côté, la province de Québec n'était pas encore reliée au Nouveau-Brunswick par la grande ligne de l'Intercolonial qui devait, quelques années plus tard, rapprocher les deux groupes français du Canada. Il ne restait à M. et Mme Richard d'autres ressources que d'envoyer leur fils au collège anglais de Saint-Dunstan, à Charlottetown (Ile du Prince-Edouard).

Le séjour de Marcel Richard à Saint-Dunstan fut de six années. Il y fut bon élève et y apprit parfaitement l'anglais,

mais son cours de français en souffrit. Malgré l'excellente formation anglaise qu'il recevait et dont il comprenait tout l'avantage dans un pays où la connaissance de cette langue est nécessaire pour l'accès à toutes les carrières importantes, Marcel ne pouvait voir sans peine l'espèce d'ostracisme dont y était frappée sa langue maternelle dont les cours n'étaient que facultatifs. Peut-être dès cette époque la pensée de faire pour ses compatriotes ce que les maîtres du jour faisaient pour les leurs surgit-elle dans son esprit. Nous ne saurions l'affirmer; mais assurément, il dut saluer avec joie l'heureux résultat des efforts de l'abbé Lafrance, lorsqu'il vit s'élever à Memramcook le premier collège français en Acadie. Ce que l'abbé Lafrance venait de réaliser pour le diocèse de Saint-Jean, pourquoï lui, Richard, devenu prêtre, ne l'essayerait-il pas dans le nouveau diocèse de Chatham? De quel avantage ne serait-ce pas dans ce dernier, où les Français étaient déjà en majorité, une institution secondaire qui préparerait des hommes pour l'Eglise, pour l'Etat et pour toutes les carrières libérales?

A la fin des vacances de 1867, sur la présentation de son Evêque, Mgr Rogers, Marcel Richard fut admis au grand Séminaire de Montréal. Nous savons peu de chose sur son séjour dans cet établissement; mais les quelques renseignements que nous avons pu nous procurer de ce côté attestent qu'il y jouit de l'estime de ses maîtres et qu'il y fut d'une conduite exemplaire. Il revint en Acadie à la fin de sa troisième année de théologie, en 1870. Il n'était encore que diacre et n'avait pas encore l'âge canonique requis pour l'ordination sacerdotale. Mgr Rogers, qui était alors à Rome, où il assistait au Concile du Vatican, obtint pour lui une dispense d'âge, le fit ordonner à Charlottetown par Mgr McIntyre, évêque du lieu, et le nomma aussitôt vicaire à Saint-Louis, sa paroisse natale.

## CHAPITRE III

L'abbé Richard à Saint-Louis — Première épreuve — Activité  
de l'abbé Richard — Sa faveur auprès de l'évêque —  
Démembrement de sa mission

La paroisse de Saint-Louis de Kent avec ses missions: Richibouctou, Saint-Charles, La Pointe aux Sapins, etc., avait alors pour curé M. McGuirk, qui avait déjà occupé ce poste de 1848 à 1857, et y avait été de nouveau transféré en 1869, en remplacement de M. Pelletier, nommé à Caraquet. Mais, à peine réinstallé à Saint-Louis, M. McGuirk avait commencé à inspirer à ses paroissiens certaines inquiétudes par l'étrangeté de sa conduite et de ses manières, qui dénotaient un trouble plus ou moins grave dans ses facultés mentales, au point qu'il fallait exercer autour de lui une surveillance presque continuelle. Douce et profonde fut la joie des Acadiens de Saint-Louis à l'arrivée de l'abbé Richard, Acadien comme eux, qui les connaissait, qui les aimait, qui les comprenait et à qui Dieu avait donné comme une intuition de sa mission parmi eux. Orateur et prédicateur éloquent, l'abbé Richard s'éleva contre les désordres qui, sous une administration spirituelle forcément négligée, avaient pénétré dans certains coins de ses missions, et c'était merveille de voir les fruits de conversion qui s'opéraient au sein de ces populations françaises naturellement et foncièrement religieuses. Il n'en fallait pas davantage à un prêtre acadien et à un patriote pour le lancer à l'oeuvre de la restauration de l'Acadie.

Voilà dans quelles circonstances le jeune prêtre était appelé à faire ses premières armes dans le ministère paroissial,

sous un curé non seulement incapable de lui servir de guide mais qu'il lui faudrait lui-même observer de très près. Peut-être l'évêque de Chatham avait-il pensé que cet enfant de Saint-Louis, que M. McGuirk venait d'assister à l'autel pour sa première messe, exercerait sur le malade une douce et salutaire influence. Ajoutons que M. Richard arrivait à Saint-Louis précédé des meilleurs témoignages des MM. de Saint-Sulpice, et qu'il était connu et aimé de tous les paroissiens.

Mgr Rogers ne s'était pas trompé.

Mais, laissons la parole à Sa Grandeur: "Ce jeune "prêtre, pieux et intelligent, le Rév. Marcel-François Richard, "qui, par ses aimables et excellentes qualités naturelles, avait "gagné l'estime et l'affection de ses maîtres et de ses condisci- "ples au Séminaire, ainsi que de toutes les personnes avec "lesquelles ses études cléricales l'avaient mis en relation, se "dévoua à sa pénible tâche avec un esprit de patience et de "sacrifice vraiment admirable. Sa conduite soumise et plei- "ne de prévenance à l'égard d'un confrère plus âgé que lui "eut sur ce dernier un heureux effet et produisit chez lui une "accalmie de quelques mois." (1).

Mais, hélas! en décembre 1870, la folie reprit de plus belle, et cette fois, poussée jusqu'au paroxysme. L'évêque crut alors devoir faire des changements, et, par une lettre du 23 de ce mois, confia jusqu'à nouvel ordre à l'abbé Richard l'administration de la paroisse et des missions dépendantes: "Je confie, écrit-il à ce dernier, à votre prudence et "à votre fermeté ainsi qu'à votre piété sacerdotale tout ce qui "concerne la mission de Saint-Louis dans la situation présen- "te si difficile et si délicate. Avec l'aide de Dieu, vous rem- "plirez votre devoir avec énergie et discrétion...".

L'abbé Richard, qui avait été chargé de la paroisse de Saint-Louis dans les circonstances que nous savons, avait, en outre, à desservir, ainsi que nous l'avons dit, Richibouctou avec la mission indienne de Big-Cove, et les missions de Saint-Charles de l'Aldouane, de Sainte-Marguerite et de la Pointe-aux-Sapins.

L'une de ses premières préoccupations fut de mener à

(1) Statement of the case of McGuirk vs Richard. St. John, 1872.

bonne fin la construction entreprise par son prédécesseur de l'église Saint-Louis de Gonzague de Richibouctou, où Mgr Rogers songeait déjà à placer un prêtre, ne sachant pas trop encore où fixer sa résidence, à Richibouctou même ou à l'Al-douane. Dans une lettre du 2 février 1871, Sa Grandeur demande l'avis de M. Richard sur cette question et lui dit, en ce qui concerne la construction de l'église: "Bien que je n'aie aucune objection à ce que vous l'entrepreniez, cependant, avec la mission aussi étendue que vous avez en ce moment, je ne vous conseillerais pas, la première année de votre ministère, de vous créer des embarras en entreprenant trop de travaux à la fois." Mais rien ne saurait arrêter l'activité du jeune curé qui se montre déjà bâtisseur d'églises et qui, par son zèle infatigable et son dévouement à toute épreuve, n'a pas tardé à gagner la confiance absolue de son évêque. Le 16 mars, Sa Grandeur le félicite des bons résultats de ses missions du temps pascal à Kouchibouguac et à la Pointe aux Sapins, de la belle fête de Saint Patrice à Richibouctou, de la construction d'une nouvelle grange à Saint-Charles: "Tout ceci, écrit l'évêque, me cause la plus grande satisfaction. Nous voyons ici, avec une grande reconnaissance envers Dieu, qu'il n'abandonne pas ceux qui font leur devoir humblement et fidèlement. S'il donne une croix, il ne manque pas d'y joindre le secours nécessaire pour la porter."

Nos lecteurs savent par quelle épreuve passait alors M. Richard. Tout en desservant tant de missions, il lui fallait veiller à la sûreté de l'église et du presbytère de Saint-Louis. Quand il s'absente, il les fait garder par ses paroissiens. Mgr Rogers approuve entièrement sa façon d'agir et le loue d'avoir fidèlement et prudemment rempli les devoirs de son ministère, sans tenir compte des qu'en dira-t-on.

Le 28 avril, nouvelle lettre de l'évêque: "Les nouvelles que vous me donnez sont consolantes et intéressantes. Votre santé s'est maintenue comme par miracle à travers des angoisses et des efforts incessants pour vous défendre, vous et votre bercail, contre des attaques pleines de tristesse et d'affliction. Votre mission est fructueuse. Comme il est évident que Dieu fait les épaules pour le fardeau! Il donne la force de porter la croix qu'il nous impose. Il n'y a encore que huit mois que vous êtes prêtre, et vous avez passé

"à travers toutes les vicissitudes et les travaux d'un long combat de missionnaire aboutissant à la victoire: *"In brevi explevisti tempora multa! . . . Prospere procede, et regna!"* Suit une consultation: "Je vous communique une lettre que je viens d'écrire au P. Pelletier (1) qui vous prouvera que je suis décidé à réaliser le plan que j'avais en vue depuis longtemps, si j'avais eu un prêtre à ma disposition, c'est d'ériger Sainte-Marguerite, Kouchibouguac, La Pointe aux Sapins et Escuminac en mission indépendante. Comme ce sera pour quelque temps une mission rude et laborieuse, j'ai pensé que la santé robuste du P. Bannon conviendrait bien pour ce poste." Ainsi fut fait.

Une autre lettre de Sa Grandeur, en date du 21 septembre, a trait au projet caressé par M. Richard de construire une nouvelle église paroissiale à Saint-Louis en remplacement de l'ancienne devenue insuffisante comme le cimetière lui-même auquel on avait déjà depuis quelques années substitué un autre sur la rive droite de la rivière en face de l'église située sur la rive gauche. M. Richard avait adressé à l'évêque une pétition des paroissiens de Saint-Louis à l'effet d'obtenir la permission de bâtir la nouvelle église. Mgr Rogers crut devoir consulter à ce sujet M. Pelletier, prédécesseur de M. McGuirk. M. Pelletier avait d'abord jugé cette entreprise susceptible de causer des divisions dans la paroisse, comme cela avait déjà eu lieu pour le cimetière. Mais la lettre de M. Richard à l'évêque l'avait fait changer d'avis. "M. Pelletier, écrit Mgr Rogers, propose de fixer l'emplacement de la nouvelle église quatre milles plus haut que la situation actuelle, ou mieux encore de laisser l'église principale dans la localité actuelle et de bâtir une succursale assez loin en amont de la rivière pour accommoder les habitants les plus éloignés dans cette direction. Toute la population s'unirait pour bâtir les deux églises. Cet arrangement devrait, ce me semble, donner satisfaction aux demandes raisonnables des intéressés. Au cas où la nouvelle église paroissiale serait bâtie dans la présente localité, M. Pelletier recommande de la placer près du cimetière. Il est vrai qu'à cet endroit l'église sera exposée au vent froid

(1) Ancien curé de Saint-Louis, et qui reprendra le même poste au départ de M. Richard pour Rogersville.

“du Nord, mais on pourrait l'abriter par une rangée d'arbres. Il promet de donner à la Corporation pour l'emplacement de l'église et du presbytère les dix arpents de terre qu'il avait achetés et qui font suite au nouveau cimetière...”

“Maintenant, je dois vous dire franchement pourquoi je n'aimerais pas que vous entrepreniez à cette heure cette nouvelle église. Cela vous donnerait une occupation plus distrayante qu'avantageuse et vous absorberait dans une activité extérieure au détriment de l'esprit de recueillement, sans compter les difficultés occasionnées par le contact de certaines gens et dont vous sentiriez toute votre vie les effets.

“Mais évidemment, d'après le ton et la teneur de votre lettre, vous préféreriez la permission de bâtir. Eh bien! je cède à votre désir et à la pétition de vos paroissiens, me confiant dans votre zèle, modéré par la prudence et la patience, et qui, je l'espère, avec la bénédiction de Dieu, triomphera de toutes les difficultés. Dès lors, consultez vos gens, et voyez avec eux ce qu'il y aurait de plus sage et de plus prudent à faire. Je ne promets pas d'assister à la réunion où ils vont délibérer à ce sujet, mais vous pouvez être certain que je serai toujours prêt à vous aider, à vous soutenir de mon mieux dans l'accomplissement de cette tâche qui va vous incomber, comme dans tous les autres devoirs de votre ministère, entrepris pour la gloire de Dieu, l'exaltation de la Sainte Eglise et le salut des âmes. Allez de l'avant avec prudence, mais aussi avec courage et confiance.”

Le lendemain, nouvelle lettre de Mgr Rogers: “Je vous ai écrit à propos de l'église de Saint-Louis; je ne vous dirai rien aujourd'hui à ce sujet. Je vous ferai seulement remarquer que lorsque vous aurez sur les bras le travail des quatre églises de Saint-Louis, de Saint-Charles, de Richibouctou et d'Acadieville, sans compter celle de Barnaby-River, vous vous trouverez bien embarrassé. Puis il faut ajouter le procès McGuirk, qui continuera, car les avocats le feront traîner en longueur afin de partager l'huître entre eux...”

C'était beaucoup, en effet, pour le jeune curé de Saint-Louis. Aussi Mgr Rogers songea-t-il bientôt à lui donner un aide. Le 6 novembre 1872, l'évêque lui écrit de Caraquet: “Mon cher Père Richard, après avoir considéré l'état de

“votre santé, affaiblie par un surcroît de travail, la construction de deux nouvelles églises, et peut-être d'un couvent: après avoir réfléchi aux anxiétés, aux troubles, aux labeurs auxquels vous avez été sujet depuis votre ordination, j'ai senti que je devais à vos mérites de ne pas laisser passer la première occasion qui se présenterait pour vous soulager et vous mettre dans une situation qui vous procurerait un peu plus de repos. J'ai résolu de vous donner le P. Doucet comme voisin. Quand je lui ai dit que, vous ayant communiqué dernièrement mon intention à propos de ce déplacement, vous m'aviez exprimé votre joie à la pensée de l'avoir près de vous, lui aussi parut enchanté de l'arrangement. “S'il avait prévu qu'il ne vous eût pas été agréable de perdre une partie de votre mission, ses sentiments auraient été tout différents. C'est seulement quand il a su que vous étiez content et que c'était un devoir sacré pour moi de ménager votre santé dans l'intérêt du diocèse, c'est alors, dis-je, qu'il a marqué sa satisfaction de devenir votre voisin...”

L'évêque, assurément, ne pouvait procurer à M. Richard une assistance plus agréable qu'en lui donnant pour voisin son confrère d'ordination, qui sera toujours son plus fidèle ami et son meilleur soutien dans toutes ses oeuvres.

Nous n'avons pas à entrer ici dans tous les détails des transactions préliminaires à la construction des deux églises de Saint-Louis et de Saint-Ignace. Disons seulement que le 25 novembre 1872, une réunion de tous les intéressés fut tenue à Saint-Louis, et présidée par Mgr Rogers, pour fixer la ligne de démarcation entre les paroissiens qui devaient contribuer respectivement à la construction de l'une et de l'autre église. Il y fut résolu que les deux tiers formeraient les contribuables de la nouvelle église paroissiale, et que l'autre tiers assumerait les frais de construction de la seconde église à bâtir en amont de la rivière, à six milles de l'église principale.

Le 8 août 1873, M. Richard pouvait présenter à l'évêque, qui l'approuva, le plan de son église paroissiale, dressé par M. Stead, architecte de Saint-Jean. Dans une lettre du 20 du même mois, portant la dite approbation, Mgr Rogers félicitait en même temps le curé et ses paroissiens de leur empressement à souscrire les sommes respectives des contributions volontaires qui devaient parfaire la somme totale mar-

quée au contrat de l'érection de l'église et du presbytère. Le 1er septembre suivant, en la solennité de Saint-Louis, roi de France, renvoyée au dimanche, eut lieu la pose de la première pierre de l'église paroissiale, et, le lendemain, la même cérémonie avait lieu pour l'église d'en haut (Saint-Ignace).

En même temps qu'il donnait une nouvelle organisation à sa paroisse en la dotant de deux nouvelles églises, l'abbé Richard présidait à la fondation de la colonie d'Acadieville, encourageant et soutenant les premiers pionniers qui portèrent la cognée dans cette sombre forêt qui a fait place aujourd'hui à une des campagnes les plus prospères du comté de Kent. Tout pénétré de sentiments patriotiques, tout dévoué aux intérêts spirituels et matériels de ses chers Acadiens, et comprenant l'importance de la colonisation au point de vue religieux, il s'était mis à l'oeuvre dès le début de son ministère, poussant ses compatriotes à la conquête du sol. Son coup d'oeil prévoyant et sûr avait prévu le danger pour eux de se laisser entraîner par le courant néfaste de l'émigration: "Pourquoi, leur disait-il, plus tard, aller chercher une fortune bien aléatoire dans des pays anglais et protestants, alors que des ressources inépuisables se trouvent à votre portée, au sein des terres et des forêts de votre pays natal?" Aussi, favorisa-t-il de tout son pouvoir la nouvelle colonie en dirigeant de ce côté un bon nombre de ses paroissiens, en les soutenant de ses conseils et de ses encouragements.

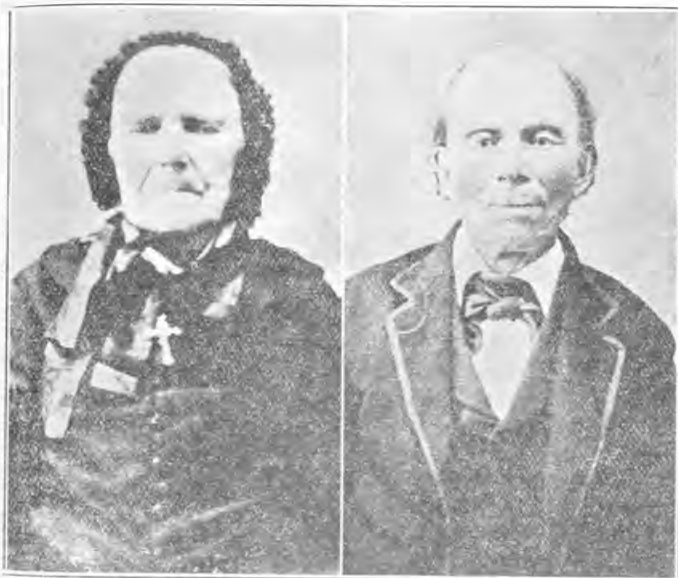
Au printemps de 1871, il célébra la première messe à Acadieville, dans une résidence bien pauvre, qui devint plus tard le centre de la nouvelle paroisse. La petite chapelle qu'il y construisit en 1874, vis-à-vis de l'église actuelle, mais sur la rive opposée du ruisseau qui traverse le village, fut, au mois de décembre 1885, transportée de l'autre côté et le premier curé d'Acadieville, M. l'abbé Bérubé, s'en est servi pour construire la sacristie de l'église paroissiale de l'Immaculée-Conception, bâtie par lui, et terminée à l'intérieur par les soins de son successeur, M. l'abbé Dutour.

La paroisse d'Acadieville se compose aujourd'hui (en 1918) de cent vingt-cinq à cent trente familles.

Mais Acadieville n'était qu'une étape pour le zèle de l'infatigable colonisateur. Plus avant, de nombreux ouvriers travaillaient à la construction de la voie du chemin de fer Intercolonial. L'abbé Richard poussera jusqu'à eux,

en établira quelques-uns le long de la voie ferrée, et ce sera l'origine de la paroisse aujourd'hui si florissante de Rogersville.

Nous en parlerons au chapitre sixième.



Le père et la mère de Mgr Richard: Pierre-Luc Richard, né le 19 septembre 1802 et décédé le 25 mai 1886; Marie-Tharsile Barrieau, née le 30 mai 1802 et décédée le 24 février 1898.

## CHAPITRE IV

Monseigneur Richard et l'Éducation — Ecoles du N.-B. —  
 Couvent St-Louis — Le collège

Il faut mettre au premier rang des devoirs de ceux qui sont appelés à gouverner les peuples de procurer à l'enfance et à la jeunesse l'éducation et l'instruction sans lesquelles une nation est condamnée à périr. L'Église, en vertu de sa mission sociale, divine, s'est toujours préoccupée de ce soin qui lui incombe en tout premier lieu et que l'État a le devoir de seconder et non le droit d'assumer exclusivement.

L'abbé Richard, en prenant en mains l'administration spirituelle de Saint-Louis-des-Français, n'eut rien de plus à cœur que de pourvoir de maîtres chrétiens et expérimentés les petites écoles de sa paroisse. Il savait trop bien que c'est le défaut d'instruction qui avait retardé le progrès national de ses compatriotes et les avait tenus comme à la merci d'un pouvoir qui travaillait plutôt à leur assimilation, sinon à leur asservissement, qu'à leur donner les moyens de proclamer bien haut leur survivance.

« Depuis les tristes événements de 1755, lisons-nous dans un mémoire écrit vers 1885 par le vaillant apôtre de l'Acadie, les Acadiens ont dû rester ignorés et ignorants au moins dans la connaissance des lettres, car on ne saurait leur reprocher de l'être dans leurs devoirs de chrétiens et de catholiques. Abandonnés par leur mère-patrie, persécutés par l'Angleterre, et dirigés dans l'ordre spirituel et dans l'ordre temporel par des hommes dont la langue et les sympathies leur étaient étrangères, ils ont dû lutter pour conserver leur re-

ligion, leur langue et leurs coutumes . . . Durant plus d'un siècle, l'Acadie n'a vu aucun des siens occuper un rang honorable dans l'Église ou dans la société. Privés d'éducation, ils se sont livrés à la colonisation, à l'agriculture, à la pêche, ne pouvant prétendre à d'autres professions. Tant que les provinces maritimes ont fait partie du diocèse de Québec, elles ont été desservies par des prêtres canadiens et irlandais. Depuis l'érection des cinq diocèses qui composent la province ecclésiastique d'Halifax, il y a eu, du moins à diverses époques, des collèges en exercice dans les provinces maritimes; il y a eu également des écoles dirigées par les Frères des Ecoles chrétiennes, mais, après avoir laissé Halifax au cours de l'épiscopat de Mgr Connolly, ils ont aussi plus tard abandonné les autres diocèses.

« Comme ces collèges et ces écoles étaient situés dans des centres anglais et que l'enseignement y était donné surtout dans la langue anglaise, les Acadiens en ont peu profité, et la preuve en est que l'Acadie n'a vu aucun de ses enfants élevé au sacerdoce durant le premier siècle de son existence sous la domination anglaise. Il y a à peine trente ans, l'on vit un Poirier, un Girouard, un Boudreau, un Babineau, dont les noms appartiennent aux familles acadiennes primitives de 1671, s'embarquer sur des bateaux de pêche pour se rendre au Canada, afin d'y faire leurs études. C'était alors un voyage de trois ou quatre semaines. Ce furent les quatre premiers prêtres acadiens. L'un d'eux, M. Girouard, fonda, au prix de grands et pénibles sacrifices, une institution pour l'éducation des filles acadiennes et une école supérieure pour ses chers fils acadiens. Il fit venir des Frères des Ecoles chrétiennes pour diriger cette dernière; mais hélas! il eut la douleur de voir tomber cette institution et les Frères retourner au Canada.

« Un vénérable prêtre français, l'abbé Lafrance, a aussi tenté de fonder un collège pour l'éducation des Acadiens au Nouveau-Brunswick, à Memramcook. A cette époque, toute cette province ne formait qu'un seul diocèse gouverné par Mgr Connolly, plus tard archevêque d'Halifax. L'établissement de l'abbé Lafrance, après avoir tenu quelques années, subit le même sort que celui de l'abbé Girouard, jusqu'à ce que, sous l'épiscopat de Mgr Sweeny, il reprit vie dans les mains des Révérends Pères de Sainte-Croix.

"J'arrive maintenant au diocèse de Chatham, dont la population est aux deux-tiers acadienne (aujourd'hui aux quatre-cinquièmes). Mgr Rogers en est le premier évêque, et il y a bientôt vingt-cinq ans qu'il le gouverne. Le premier effort de Sa Grandeur, en prenant possession de son siège, fut d'organiser un collège à Chatham. Cette institution donna plusieurs dignes prêtres à l'Eglise, entre autres trois Acadiens qui, après avoir passé quelques années à Chatham, allèrent terminer leurs études au grand séminaire de Montréal. Deux enfants de Saint-Louis, ayant commencé leurs études au collège de Charlottetown, allèrent aussi les terminer chez les Sulpiciens. J'étais l'un d'eux. Il est bien compris que les cours d'études dans ces deux institutions se faisaient en anglais; toutefois, il s'y donnait aussi des cours de français par des professeurs plus ou moins compétents, au moins par intervalles. De tous les prêtres qui ont fait leurs études dans les provinces maritimes, trois seulement les ont faites en français . . .

"Je fus ordonné prêtre le 31 juillet 1870 et placé comme vicaire à Saint-Louis, ma paroisse natale, avec un curé d'origine irlandaise, qui avait partiellement perdu l'usage de la raison et qui avait déjà causé beaucoup de difficultés. Mon noviciat fut des plus épineux; mais au bout de quatre mois, Mgr Rogers se trouva dans la nécessité de décharger mon curé du ministère et me confia l'administration de la paroisse."

Mgr Richard parle ensuite de l'acte de la législature du Nouveau-Brunswick du 8 mai 1871 qui abolissait les écoles confessionnelles et plaçait l'enseignement primaire sous le contrôle du gouvernement. Tous, sans exception, catholiques ou non, devaient, en conséquence, payer la taxe pour l'organisation et l'entretien de ces écoles publiques d'où l'enseignement religieux était banni. Nous n'avons pas à faire ici l'historique de cette question qui, pendant trois ans, jusqu'au compromis de 1874, suscita des troubles sérieux dans la province. Les évêques de la province de Québec, réunis en concile, par une lettre collective en date du 19 mai 1873, offrirent à leurs collègues du Nouveau-Brunswick leur fraternel appui dans leurs légitimes revendications auprès du parlement fédéral, mais sans succès, malgré de belles promesses. L'acte du 8 mai 1871 ne fut pas aboli, mais on finit par obtenir du conseil exécutif provincial un *modus vivendi*. Le com-

promis de 1874 accordait aux religieuses le privilège de subir leur examen d'aptitude dans leurs couvents et les dispensait de suivre les cours de l'école normale de Fredericton; chaque district scolaire était placé sous le contrôle de trois syndics choisis par les contribuables. Ces syndics engageaient les instituteurs et institutrices qu'ils voudraient et stipuleraient les arrangements convenables pour l'enseignement du catéchisme en dehors des heures de classe. Ces quelques légers adoucissements à la loi déterminèrent l'autorité religieuse à permettre la fréquentation des écoles officielles. "Toutefois, lisons-nous dans le mémoire de Mgr Richard, le nouveau système scolaire non seulement faisait exclusion de la religion dans son programme, mais ne donnait aucun encouragement à l'enseignement du français, favorisant ainsi la tendance antifrançaise d'angliciser les Acadiens et de les tenir dans l'ignorance.

"Comme mon désir et mon ambition avaient toujours été de servir l'Eglise et ma patrie, quoique dépourvu de ressources, ayant à payer de grosses sommes dans la défense des droits de mon église (1) et n'ayant encore que deux ans de prêtrise, je me décidai à fonder dans ma paroisse deux maisons d'éducation, l'une pour les filles, et l'autre pour les garçons, afin de contrebalancer les effets funestes des écoles publiques et de préparer des jeunes gens et des jeunes filles pour l'enseignement. Je fis part de mon projet à Mgr Rogers qui le bénit et me donna tout l'encouragement possible. Je fis l'acquisition de cinquante acres de terre. Ayant bâti sur ce terrain un logement suffisant, je fis appel aux Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, qui se rendirent volontiers à mon désir."

L'achat dont parle ici le fondateur du couvent de Saint-Louis avait été fait vers la fin de 1872, et ce fut seulement à l'automne de 1874 que les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame prirent possession de l'établissement qui, depuis lors, n'a cessé de prospérer, formant avec un véritable succès des religieuses, des institutrices, d'excellentes femmes chrétiennes. Les cours y sont donnés dans les deux langues française et anglaise, et, pour cette dernière, on y suit le

(1) Il s'agit du procès que lui intenta son ex-curé, M. McGuirk, que l'Ordinaire avait dû interdire pour de justes raisons.



programme des écoles publiques, la plupart des élèves se destinant à l'enseignement; mais l'administration de la maison est toujours demeurée française.

L'humble fondatrice du couvent de St-Louis, parvenue à sa quatre-vingt-septième année, conserve parmi les meilleurs souvenirs de sa longue carrière religieuse les années pendant lesquelles il lui a été donné de prêter son concours au zèle apostolique du généreux et dévoué fondateur du Couvent. Voici son témoignage:

"Aux élections de 1874, notre vénérée Mère Saint-Victor, supérieure générale, annonça l'établissement de deux nouvelles missions dans le Nouveau-Brunswick: Caraquet et Saint-Louis. Les Soeurs suivantes furent choisies pour commencer cette dernière: Soeur Sainte-Louise, Soeur Saint-Wilbrod et Soeur Sainte-Julienne.

"Nous partîmes de la maison-mère le 10 août au soir pour nous rendre à Québec et là prendre le vapeur pour Chatham, port le plus près de notre mission. . . .

"Nous arrivâmes à Chatham le vendredi, à midi, après une heureuse traversée. Mgr Rogers, évêque de Chatham, vint nous accueillir avec une bonté plus que paternelle; il nous conduisit à sa résidence où nous primes le dîner, et, vers les deux heures, nous nous rendîmes chez nos soeurs de Newcastle. Nous passâmes là deux jours. (1).

"Le Révérend Monsieur Richard, curé de Saint-Louis, vint nous chercher le lundi, tout joyeux de voir enfin ses vœux exaucés, ayant des soeurs de la Congrégation de Notre-Dame pour commencer sa mission. Mgr Rogers voulut lui-même nous conduire dans sa voiture, emmenant avec nous deux de nos soeurs de Newcastle. Le voyage fut des plus gais et des plus heureux, et, quoiqu'il y eût par intervalles de petits orages pendant la route, le bon Père Richard était si content que, dans un élan de joie, il s'écria: "Quand même il ferait encore plus mauvais, arrivés à Saint-Louis, il fera beau; car désormais il fera toujours beau à Saint-Louis."

"Nous arrivâmes vers les cinq heures du soir, le mardi 18 août; nous descendîmes à l'église, allant rendre nos premiers hommages à Celui qui nous appelait à venir le faire

(1) Les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame étaient établies à Newcastle depuis 1863.

connaître et aimer davantage dans cette nouvelle mission.

"Le lendemain, en compagnie de Sa Grandeur et de M. le Curé, nous visitâmes Richibouctou et Saint-Charles, paroisses voisines. Le jeudi, 20, fête de saint Bernard, Monseigneur bénit notre chapelle et y offrit le saint sacrifice de la messe pour la première fois, voulant faire coïncider cet heureux événement avec la fête de notre bonne Mère Saint-Bernard qui avait, disait-il, hâté la fondation de cette mission. Les Révérends M.-F. Richard, T. Bannon et Stan.-J. Doucet étaient présents à cette humble mais édifiante cérémonie. Ceux des bons paroissiens qui avaient été informés de notre arrivée étaient accourus pour en être témoins et entendre les paroles pieuses de leur vénéré et premier Pasteur, qui nous quitta après avoir déjeuné au couvent. Trois jours après, nous reçûmes une lettre de Mgr Rogers contenant le beau cadeau de \$100.00 pour les besoins de la maison.

"Le 1er septembre vint mettre les Soeurs en émoi: on fêtait ce jour-là le titulaire de la paroisse, saint Louis. Tous les paroissiens se firent un bonheur d'assister à la grand-messe qui fut chantée par le Révérend M. Ouellet. Au presbytère, neuf des tables de rafraîchissements furent tenues au profit des oeuvres de M. le Curé. Ce jour-là aussi fut celui de l'entrée des élèves: nous reçûmes cinq pensionnaires et douze externes. Vers les deux heures du soir, Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Chatham nous fit l'honneur de sa visite.

"Le 19 septembre, nous eûmes le bonheur d'entendre la sainte messe pour la seconde fois dans notre chapelle. Notre dévoué Curé offrit le saint sacrifice, les élèves chantèrent quelques cantiques, et, après la sainte messe, la sainte réserve fut mise dans le tabernacle. M. le Curé dit quelques mots à l'assistance, faisant connaître le bonheur et l'émotion qu'il éprouvait de voir ses efforts couronnés.

"Pendant onze ans, Mgr Richard a continué à nous gratifier de ses faveurs et de son dévouement. Ses bienfaits ont continué après son départ de Saint-Louis: il revenait souvent nous visiter et se plaisait à nous combler d'attentions.

"A ces pages, je n'ai qu'une phrase à ajouter, c'est que la mémoire de l'apôtre de l'Acadie sera à jamais en bénédictions à la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

"J'ai l'honneur d'être, etc.

Soeur Sainte Louise, C.N.D.

Ainsi fut fondé le Couvent de Saint-Louis qui, depuis lors n'a cessé de prospérer sous la direction des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame qui travaillent avec un zèle au-dessus de tout éloge et un véritable succès à former des femmes chrétiennes, des institutrices, des religieuses, etc. Les cours y sont donnés dans les deux langues française et anglaise, et, pour cette dernière, on suit le programme des écoles publiques, car les élèves se destinent pour la plupart à l'enseignement. Mais l'administration de la maison a toujours été française.

En même temps qu'il organisait son couvent, l'abbé Richard pourvoyait à l'éducation des garçons. "Dans ce but, écrit-il, j'acquis une belle propriété de cent acres de terre pour commencer la fondation de ce nouvel établissement. J'avais fait venir de la province de Québec deux jeunes hommes bien recommandables sortant l'un du séminaire de Saint-Hyacinthe, l'autre du séminaire de Québec." Les deux jeunes hommes dont parle l'abbé Richard étaient M. Paul Allaire, natif de Saint-Ours, et M. Onésime Fortier, de Saint-Jean (Ile d'Orléans), qui entra plus tard chez les Dominicains. A ces deux recrues il faut ajouter un Acadien des Iles Madeleine, M. Stanislas Boudreault, aujourd'hui curé de la paroisse Saint-Jacques, à la baie d'Egmont (Ile du Prince Edouard). Dès 1871, ces trois jeunes gens enseignaient dans les petites écoles paroissiales de Saint-Louis.

Ce fut à l'automne de 1874 que l'abbé Richard ouvrit son institution qui, jusqu'en 1876, porta le nom d'"**Académie de Saint-Louis**" et comprenait, avec un cours préparatoire, un cours commercial de quatre années, et un cours classique facultatif. En 1876, ce dernier cours y fut définitivement établi, alors que l'abbé Richard eut la bonne fortune de rencontrer dans la personne d'un jeune ecclésiastique français, l'abbé Eugène-Raymond Biron, un collaborateur de haute culture intellectuelle, désireux de consacrer à l'éducation des Acadiens ses talents et sa fortune. Ordonné prêtre par Mgr Rogers et agrégé au diocèse de Chatham, M. Biron reçut la direction et versa à la caisse jusque-là bien maigre de l'**Académie** qui devenait le **Collège de Saint-Louis**, une somme de quatre mille piastres. Sa charité ne se borna pas à ce premier don. Dans un voyage qu'il fit à Paris vers 1878, il collabora avec M. Rameau de Saint-Père, l'historien de

l'Acadie, et avec plusieurs de ses amis personnels, à la formation d'une société de secours dite **Oeuvres d'Acadie** ayant pour but de procurer une éducation française aux descendants des proscrits de 1755. Cette société devait avoir son siège aux bureaux de l'**Oeuvre de Saint-François de Sales**, à Paris, dont, l'année précédente, après entente avec Mgr de Ségur, son président, l'abbé Richard avait établi une succursale dans le diocèse de Chatham. Il nous plaît de noter, en passant, que cette succursale, d'après un relevé qui nous a été fourni par le secrétaire général de l'oeuvre, à Paris, a recueilli de 1891 à 1914, dans le diocèse de Chatham, une somme de 9414 fr. 65 employée sur place par l'abbé Richard pour fins d'éducation.

Pendant six années consécutives, l'abbé Richard, supérieur, et l'abbé Biron, directeur du collège Saint-Louis, aidés par un personnel enseignant agréé par l'évêque, surent grouper autour d'eux de nombreux élèves tant irlandais que français, dont plusieurs font honneur au clergé, à l'enseignement et aux différentes professions libérales. Mgr Rogers donnait au jeune établissement un encouragement sérieux, cordial, efficace, et tenait en haute estime le curé de Saint-Louis. Celui-ci, du reste, la méritait tant par sa piété sacerdotale et ses qualités administratives que par sa soumission filiale qui ne se démentira jamais et qui sera l'honneur de sa vie, alors même qu'un regrettable malentendu divisera ces deux hommes si bien faits pour s'entendre.

Tout alla donc bien jusqu'en 1882. Alors l'évêque commença à changer de dispositions à l'égard du collège et de son fondateur. Quelle fut la cause de ce changement? Il y en eut plusieurs dont ce n'est pas ici le lieu d'examiner le bien ou le mal-fondé: plaintes non justifiées de certains élèves de langue anglaise prétendant que l'enseignement des deux langues au collège de Saint-Louis n'était pas donné avec équité; quelques exagérations de langage du directeur, M. Biron, qu'on trouvait trop exclusif dans ses sentiments vis-à-vis des Acadiens au détriment des Irlandais: surtout détresse du collège anglais de Chatham, alors fermé, faute de ressources, et échec du projet épiscopal, humainement irréalisable, tendant à confier à l'abbé Richard l'administration simultanée des deux établissements de Chatham et de Saint-Louis, avec résidence à Chatham et la desserte des missions

de Barnaby-River, de Rogersville et d'Acadieville. L'orage éclata, le 5 juillet 1882, à la séance de fin d'année scolaire du collège et du couvent de Saint-Louis, présidée par Mgr Rogers, qui crut trouver l'occasion favorable pour manifester son mécontentement. Son principal grief contre le collège était qu'on n'y enseignait l'anglais que d'une manière insuffisante et imparfaite. Mais ses accusations n'étaient fondées que sur des ouï-dire et sur de fausses impressions. Il dit, entre autres choses, que les Acadiens n'avaient pas, par rapport à leur langue, les mêmes privilèges que les Canadiens-français, dont la langue était garantie par les traités. (1). Enfin, Sa Grandeur alla jusqu'à déclarer en pleine séance, devant le supérieur, les professeurs, les élèves et le public, que le collège de Saint-Louis ne méritait plus sa confiance et ne devait plus compter sur sa protection. C'était le condamner à disparaître. L'abbé Richard répondit avec calme et en termes bien sensés aux reproches de l'évêque, en disant qu'il était excessivement peiné que son collège et lui-même eussent encouru le déplaisir de Sa Grandeur; que, quant au reproche de partialité et d'injustice qui lui était publiquement adressé, il mourrait de honte et de douleur s'il sentait que cela fût exact. "J'ai vu de près, dit-il, la partialité et l'injustice; mes ancêtres de l'Acadie en ont été victimes, et rien ne répugne tant à ma nature." Il ajouta qu'à sa connaissance les élèves anglais et irlandais de son collège étaient traités absolument sur le même pied que les élèves acadiens, avec les mêmes égards, et la même justice. Cependant, puisqu'il était accusé publiquement, il demandait aux élèves de porter à Sa Grandeur les plaintes qu'ils avaient à formuler. Il demandait la même chose à ses paroissiens.

(1) Il n'y a pas, dans les traités ou actes relatifs à la cession du Canada à l'Angleterre, une seule clause, un seul mot garantissant l'usage de la langue française ou de la langue anglaise. La clause 133e du "British North America Act", la charte officielle de la confédération canadienne, déclare officielles les deux langues au Parlement d'Ottawa, dans les cours de justice établies en n'importe quelle partie du Canada, en vertu dudit Acte, ainsi qu'au Parlement et dans les cours de justice de la province de Québec. Le "British North America Act" ne déclare pas officielle la langue française dans les chambres des autres provinces du Canada. Non. Mais cet Acte ne statue rien non plus par rapport à la langue anglaise. Il laisse donc dans ces provinces les deux langues sur le même pied.

S'il était coupable, il se résignait à toutes les réparations en son pouvoir; mais s'il était innocent, il demandait que son collège ne fut pas condamné sur de faux rapports.

Mgr Rogers reprit la parole dans un état de surexcitation apparente considérable, répéta à peu près ses premières allégations, se servit même d'expressions sévères, blessantes, humiliantes pour l'abbé Richard, et déclara de nouveau qu'il retirait son patronage au collège.

Quand Sa Grandeur reprit son siège, tout le monde parut consterné. Il n'y eut pas d'applaudissement.

Tel est le résumé substantiel de cette historique séance de fin d'année scolaire du collège de Saint-Louis du 5 juillet 1882.

Mgr Rogers se rendit ensuite au presbytère, et là, devant tous les prêtres présents, nomma la personne dont il avait reçu des informations touchant l'inégalité de traitement dont les élèves de langue anglaise étaient l'objet au collège de Saint-Louis. Le directeur, M. Biron, était surtout accusé d'avoir laissé percer ses sentiments français d'une manière trop manifeste. Au fond, un petit vent de révolte s'était glissé dans les rangs des élèves anglais. Un de ces derniers, à la suite d'une dispute avec un Acadien, et pour d'autres motifs légitimes, avait été renvoyé du collège. Nous trouvons la trace de cet incident dans une lettre où il traite ses condisciples français de "poltrons Acadiens". Mais passons là-dessus. Y avait-il là de quoi justifier la sortie si impetive de l'évêque?

Quoi qu'il en soit, M. Biron se vit retirer la direction du collège et retourna en France d'où il n'a pas cessé, jusqu'à sa mort en 1916, de s'intéresser aux choses de l'Acadie et de prélever tous les ans sur ses économies des sommes considérables qu'il envoyait à Mgr Richard pour l'aider dans ses oeuvres d'éducation et de colonisation.

L'abbé Richard fit des instances auprès de Mgr Rogers pour avoir un nouveau directeur. L'évêque se contenta de lui répondre le 29 juillet, qu'il avait éprouvé lui-même les mêmes embarras par rapport à son collège de Chatham et lui reprocha d'avoir fait la sourde oreille à sa proposition relative au fonctionnement simultané des deux établissements.

A une nouvelle demande de l'abbé Richard, l'évêque répondit le 4 août suivant qu'il se trouvait dans l'impossibili-

té de se rendre pour le moment à ses désirs et que "même dans le cas où il aurait à sa disposition un prêtre qui pût convenablement remplir la charge de directeur, il se croirait obligé de l'employer au collège de Chatham. Vous devez comprendre, disait Sa Grandeur, que le collège de Chatham doit m'être aussi cher que celui de Saint-Louis, et que, tant qu'il ne sera pas organisé et en bonne voie, je ne puis vous promettre de m'occuper du collège de Saint-Louis."

Une troisième supplique de l'abbé Richard resta sans réponse. Cependant l'affaire devenait inquiétante et la presse s'en mêlait. Comme les vacances touchaient à leur fin, l'évêque écrivit au supérieur de Saint-Louis d'annoncer la rentrée des classes et promit de lui envoyer comme directeur l'abbé Maillet, vicaire à Caraquet. La rentrée eut lieu au temps marqué, mais toujours point de directeur. M. le grand vicaire Barry, curé de Caraquet, ne pouvait se dessaisir de son assistant.

Restait le plan caressé depuis longtemps par l'évêque et qui consistait à confier à l'abbé Richard la direction des deux collèges de Chatham et de Saint-Louis. Un accord intervint pendant la retraite ecclésiastique. L'abbé Richard devant résider à Chatham serait remplacé à Saint-Louis par M. l'abbé St.-J. Doucet, curé de Poquemouche, avec M. Maillet comme assistant.

Quinze jours après, M. l'abbé Doucet se rendait à son nouveau poste, en passant par Chatham. L'évêque lui remit sa lettre de nomination officielle comme curé de Saint-Louis. L'abbé Richard fut très désappointé de le voir arriver sans M. Maillet. Puis, comparant tous deux leurs lettres officielles, ils ne furent pas peu surpris de constater que l'évêque rejetait sur eux la responsabilité du plan adopté. "D'après nos lettres de nomination, se dirent-ils, ce plan n'est pas celui de l'évêque, mais le nôtre, et la seule part qu'il semble vouloir y prendre c'est d'approuver officiellement notre acceptation et de nous nommer aux postes que nous devons occuper." En effet, dans la lettre concernant M. l'abbé Doucet il est dit: "In accordance with the arrangement mutually agreed upon by you and Father Richard and approved of by me, etc..." Et dans celle de M. Richard on lit: "According to the arrangement made between you and him and approved of by me, etc..." Il est évident que

le mot **arrangement** que l'évêque emploie dans les phrases citées a le sens de **mesure**, de **plan**, qu'on adopte pour atteindre un certain but, aussi bien que celui de convention. A ce premier sens s'ajoute celui de mesure que l'on prend pour finir ses affaires. C'est le sens du mot français. Prenant dans le premier sens le mot **arrangement** employé par l'évêque, MM. Doucet et Richard crurent qu'il parlait du plan tout entier qu'il avait conçu pour le fonctionnement des deux collèges et qu'il voulait leur faire porter la responsabilité de ce projet. Cette responsabilité, ni l'un ni l'autre ne voulait l'accepter. En outre, il n'y avait rien dans la lettre de M. Richard qui lui disait qu'il aurait à s'occuper du collège St-Michel de Chatham et que c'était à cette fin qu'il devait faire sa résidence dans cette ville, mais dans celle de M. Doucet l'évêque disait que, dans le cas où le collège de Saint-Michel serait en marche, c'était son intention que M. Richard en eût la charge comme pour le collège de Saint-Louis. Il n'y avait rien non plus dans la lettre de nomination de M. Richard par rapport à la direction du collège de Saint-Louis, ni rien dans celle de M. Doucet autorisant ce dernier à s'occuper du collège jusqu'à l'arrivée de M. Maillet que quelque nouvel obstacle empêcherait peut-être encore de venir. Ce que voyant, tous deux envoyèrent leur résignation à Mgr Rogers et reprirent leurs anciens postes. L'évêque accompagna les lettres de révocation d'un **mémemorandum** où il s'efforce d'expliquer ce que MM. Richard et Doucet avaient interprété incorrectement. Ce n'est pas le plan tel que conçu par lui qu'il leur attribuait et dont il voulait les rendre responsables, mais seulement le fait qu'ils l'avaient accepté d'un commun accord. C'est donc à leur acte d'acceptation ainsi compris que l'évêque avait donné son approbation. Sa Grandeur termine son **mémemorandum** en disant que, pour ce qui était du collège de Saint-Louis, n'ayant pas de prêtre à sa disposition, Elle ne pouvait lui en donner et que, à cause de ce qui venait de se passer, Elle n'en promettrait plus à l'avenir. Et dans sa lettre à M. Richard, l'évêque disait qu'il renonçait à son intention d'enlever M. Maillet de son poste au moins pour tout l'hiver.

Il ne restait plus à l'abbé Richard qu'à fermer son établissement qui, depuis trois mois, attendait un directeur. Ce fut la mort dans l'âme qu'il se résigna à se séparer de ses col-

laborateurs et de ses élèves, et, les 21 et 22 novembre 1882, ceux-ci, après des adieux émouvants en français et en anglais à leur dévoué supérieur quittaient sans retour leur Alma Mater.

Ainsi finit le premier et le seul collègue français d'un diocèse aux deux-tiers français.

Nous n'avons pas à rechercher à qui incombe la responsabilité de sa fermeture. Toutefois, la correspondance échangée au cours des difficultés entre Mgr Rogers et Mgr Richard et tous les documents que nous avons en mains nous permettent d'affirmer que la détresse du collège anglais de Chatham, dont l'existence a toujours été fort précaire, fut pour une grande part dans la détermination de Mgr Rogers à ne plus vouloir s'occuper de celui de Saint-Louis. Il le dit plus d'une fois dans ses lettres à l'abbé Richard. Ne pouvant rouvrir l'un, il laissa tomber l'autre.

Le supérieur de Saint-Louis continua cependant à s'occuper de l'éducation des plus avancés de ses élèves. Grâce aux excellentes relations qu'il s'était créées dans la province de Québec, il obtint pour quinze d'entre eux des bourses dans les différentes institutions de cette province, et plusieurs de ces privilégiés font aujourd'hui honneur au clergé acadien.

Un an à peine après ces douloureux événements, un missionnaire mariste, le R. P. Touche, traversant le Nouveau-Brunswick pour se rendre dans la province de Québec, visita, sur l'invitation de Mgr Rogers, les deux établissements de Chatham et de Saint-Louis. Il vit l'abbé Richard qui lui fit les offres les plus avantageuses pour la réouverture de son collège. Le R. P. Touche n'avait personnellement aucun mandat de ses supérieurs pour traiter l'affaire sur place, mais il promit à l'abbé Richard d'user de tout son pouvoir pour faire accepter par sa congrégation l'offre en question, à condition toutefois que l'évêque n'y mit aucune opposition.

De retour à Chatham, le R. P. Touche vit Mgr Rogers et l'entretint des propositions de l'abbé Richard. Le 4 décembre, il écrivait à ce dernier: "Je vous dirai en deux mots le résumé de ma conférence avec Mgr Rogers: Sa Grandeur offre à notre société le collège et la paroisse de Saint-Louis, mais à la condition *sine qua non* que nous prendrons préalablement le collège de Chatham *tel quel*, sans aucune avance d'argent et à nos risques et périls..." Le rapport du R.

P. Touche sur les deux établissements et les conditions épiscopales n'ayant pas reçu l'agrément de ses supérieurs, l'abbé Richard dut abandonner tout espoir de faire revivre son oeuvre. Mais il eut plus tard la joie de saluer l'introduction dans le diocèse de Chatham d'une congrégation française capable de reprendre l'éducation des Acadiens sur une plus grande échelle. Nous voulons parler des fils du Bienheureux Jean Eudes, établis d'abord à Caraquet, en 1899, dans un immeuble mis généreusement à leur disposition par Mgr J.-T. Allard, P.A., curé de cette paroisse, où ils fondèrent le collège du Sacré-Coeur, transféré à Bathurst, après des difficultés de tout genre auxquelles leur ténacité non moins que leur attachement à leur pays d'adoption a dû faire face.

Nous ne saurions terminer ce chapitre sans rappeler la générosité avec laquelle, le 20 février 1915, quelques mois avant de mourir, Mgr Richard légua aux cinq diocèses des provinces maritimes une somme de douze mille piastres ainsi départies: à Chatham \$3,000; à Saint-Jean, \$3,000; à Charlottetown \$2,000; à Antigonish \$2,000 et à Halifax \$2,000. Le donateur stipulait que l'intérêt de cette somme devrait être annuellement dépensé pour venir en aide aux séminaristes de nationalité acadienne étudiant dans les grands séminaires du Canada ou à Rome.

Mgr Richard avait reçu de ses amis de France des sommes considérables pour ses oeuvres, et il aimait à reconnaître cette charité de la mère-patrie pour ses enfants de l'Acadie. "Nous serions des ingrats, écrivait-il un jour, si nous ne nous souvenions pas des offrandes généreuses recueillies en France par les prélats de l'Acadie et des sommes princières envoyées à nos évêques, durant plus d'un demi-siècle, par l'intermédiaire de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, pour fonder leurs évêchés, leurs collèges, et les aider dans leurs oeuvres de prédilection." En effet, le total des allocations faites par la Propagation de la Foi depuis sa fondation, à la province ecclésiastique d'Halifax s'élève à 1,908,337 francs. Sur ce total, le diocèse de Chatham, de 1860 à 1882, émarge pour une somme de 294,000 francs.

Nous terminons ce chapitre par un extrait du "Moniteur Acadien", 15 septembre 1885, décrivant les adieux des paroissiens de Saint-Louis à leur curé:

Le 15 août, M. Richard célébrait une dernière fois la

fête nationale avec ses paroissiens. La messe fut chantée par le Rév. M. Boucher, assisté de MM. Patenaude et Antoine Comeau comme diacre et sous-diacre. M. Patenaude avait bien voulu amener avec lui les enfants de chœur de sa paroisse de St-Charles, qui, réunis à ceux de St-Louis, remplissaient le chœur et rehaussaient l'éclat de la cérémonie. M. Fidèle Richard dirigeait la chorale et M. B. Johnson touchait l'orgue. Le sermon de circonstance fut donné par M. Richard, qui prit pour texte les premiers mots de l'Introit: **Gaudeamus in Domino**, et sut dire dans un éloquent discours, que toute la joie d'une fête nationale doit être dans le Seigneur et pour le Seigneur. Au banquet qui suivit la cérémonie, M. P.-A. Landry sut remporter les applaudissements de la foule dans un éloquent et patriotique discours, par le charme de sa parole et les pensées sublimes touchant la nationalité acadienne. Prirent aussi la parole le Rév. M. Boucher, curé de Ste-Marguerite, le Rév. M. Bannon, curé de Richibouctou, et le Rév. M. Richard qui exprima la joie qu'il éprouvait en voyant ses paroissiens en si grand nombre réunis pour un but aussi louable que celui de célébrer une fête nationale. Le soir un comité fut organisé pour présenter le lendemain une adresse à M. Richard avant son départ pour Rogersville. Voici cette adresse:

Au Rév. Marcel-F. Richard, curé de St-Louis, de St-Ignace, de Rogersville et d'Acadieville.

Vénérable et bien-aimé Curé,

Permettez à vos paroissiens de Saint-Louis et de St-Ignace de venir humblement, mais avec un profond amour, avant votre départ de cette paroisse, vous exprimer toute l'estime, toute la vénération, toute la reconnaissance dont leurs coeurs sont pénétrés pour vous. Depuis seize ans que vous êtes notre pasteur, nous nous sommes habitués à vous aimer en Dieu et pour Dieu comme des enfants aiment leur père. La pensée que vous puissiez nous quitter un jour ne nous était jamais venue; il nous semblait impossible que nous dussions jamais être séparés de vous. Aussi l'annonce que vous nous

fites de votre prochain départ fut pour nous un coup de foudre; nos coeurs en furent brisés; jamais peut-être nous n'aurons consolés. Mais il ne faut pas, cher et bien-aimé pasteur, interpréter en murmure contre l'autorité ni en manque de soumission les larmes qui, partant de nos coeurs, coulent en abondance de nos yeux. Quand le bon Dieu nous frappe dans ceux qui nous sont chers, il permet que nous pleurions, pourvu que nous restions soumis. Ainsi faisons-nous. Vous nous avez constamment prêché la soumission absolue en Dieu et à son Eglise et vous en avez toujours donné l'exemple; nous voulons imiter cet exemple, sachant par là être agréable au Souverain Maître et réjouir votre coeur de père.

Avant de nous séparer, permettez-nous de vous exprimer notre juste et profonde reconnaissance pour tout ce que vous avez fait pour le bien de nos âmes, pour notre sainte religion catholique, pour notre nationalité française et pour notre paroisse pendant les seize années que vous avez passées en faisant le bien au milieu de nous. Les monuments de votre activité sont grands et nombreux. Tout autour de nous atteste votre zèle pour la gloire de Dieu et de son Eglise. Notre belle église de Saint-Louis, les églises de Saint-Charles, de Richibouctou, de Saint-Ignace, d'Acadieville, de la Rivière Barnabé, de Rogersville, de la Rivière aux Bars et de la mission des Sauvages sont en tout ou en plus grande partie votre oeuvre. Vous avez doté notre paroisse d'un monument unique dans l'archidiocèse d'Halifax, la grotte de N.-D. de Lourdes, laquelle est devenue un lieu saint de pèlerinage. C'est grâce à vous si, l'excédent de notre population, si nos enfants, au lieu d'aller s'étioler corps et âme dans les fabriques des Etats-Unis, peuvent aller s'établir et élever des familles dans les colonies de Rogersville et d'Acadieville, colonies situées à notre porte et à la veille de devenir des paroisses florissantes. C'est encore vous qui avez doté notre paroisse de nombreuses écoles catholiques, d'un couvent qui est pour nous une source de bénédictions, d'un collège où plusieurs jeunes ecclésiastiques, nos enfants, ont formé leur intelligence et leur coeur. Mais pourquoi rappeler ce qui ne peut qu'augmenter notre douleur puisque vous nous quittez. Ces monuments, cher et bien-aimé Curé, qui font que votre nom est à jamais béni dans le dio-

cèse de Chatham et dans toute l'Acadie, ces monuments sont moins durables encore que l'amour, que la vénération, que la reconnaissance de vos paroissiens pour vous.

Allez, pasteur bien-aimé; allez, père du peuple, où Dieu vous envoie. Mais en vous offrant nos adieux mêlés de larmes, nous vous demandons encore une fois, peut-être, hélas! ce qu'à Dieu ne plaise! la dernière, de lever vos mains vers le ciel comme une dernière grâce, comme un dernier adoucissement à notre amère séparation, et de faire descendre sur nous et nos familles la bénédiction de Celui qui après avoir souffert règne éternellement.

Cette adresse fut lue par M. Maxime Babineau, ancien élève du collège de Saint-Louis et maintenant du collège de l'Assomption.

Trois petites filles habillées de blanc présentèrent un bouquet au vénéré pasteur.



Grotte de N.-D. de Lourdes, à St-Louis

## CHAPITRE V

### Un ami et bienfaiteur des Acadiens, M. l'abbé E.-R. Biron

Le 29 octobre 1916, mourait à Paris, au No 5 de la rue Yvon Villarceau si connu des Acadiens de passage dans la capitale française, un ami et un bienfaiteur insigne de l'Acadie, M. l'abbé E.-R. Biron, du clergé de Saint-Honoré d'Eylau, celui qu'après l'illustre historien de l'Acadie, M. Rameau de Saint-Père, on pourrait appeler **le premier Acadien de France**. Quelques lignes seulement dans **Le Moniteur Acadien** apprirent aux Acadiens la disparition de cette belle et grande figure, et ce fut tout le souvenir qui lui fut consacré dans un pays qu'il avait aimé à l'égal de la France. Et pourtant, parmi les étrangers qui se sont le plus dévoués à la cause acadienne, il n'en est pas qui mérite davantage la reconnaissance du "peuple martyr" que ce digne et saint prêtre en qui Mgr Richard, dans toutes ses oeuvres nationales, et en particulier dans celle de l'éducation, trouva un collaborateur et un soutien zélé, généreux, et désintéressé. Les lecteurs de langue française, les Acadiens tout spécialement, nous sauront gré de faire revivre, à côté de la grande figure de l'apôtre de l'Acadie, Mgr Richard, celle de l'un de ses meilleurs amis, celui qui partagea la plus grande de ses épreuves, et dont la fidélité ne connut pas de défaillance.

Eugène-Raymond Biron naquit à Chaudesaigues, dans le Cantal (France), le 25 août 1845. Il était le troisième des cinq enfants (deux garçons et trois filles) de Guillaume Biron et de Marie Nicolas. Deux de ses soeurs lui survivent, dont l'une a épousé M. le Commandant Cailleux, chef de bataillon

aujourd'hui en retraite à Poissy (Seine-et-Oise).

Le jeune Raymond vint de bonne heure à Paris avec ses parents, excellents catholiques qui, jouissant d'une assez grande aisance, le mirent au petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet où il fit d'excellentes études, puis au grand séminaire d'Issy. Son cours d'études théologiques terminé, il enseigna plusieurs années au célèbre collège des Dominicains, à Arcueil.

Vers l'âge de trente ans, probablement sur les conseils de M. Rameau, il quitta la France pour venir se consacrer à l'oeuvre de l'éducation des Acadiens. C'est, croyons-nous, à l'automne de 1875 que l'abbé Biron arriva au collège Saint-Joseph de Memramcook (Nouveau-Brunswick). Il enseignait au collège et se retirait au presbytère. Il racontera plus tard qu'à part les rats qui couraient librement dans la maison et malgré la température souvent au-dessous de 25° centigrades, il menait une vie heureuse. Le Memramcook d'alors n'avait pas le confortable d'aujourd'hui.

"Il arriva vers le même temps, écrit M. Placide Gaudet, l'éminent généalogiste acadien d'Ottawa, que je devins professeur au collège de Saint-Louis que venait de fonder M. l'abbé Richard. Aux vacances de Noël, je me trouvais à Saint-Joseph, et l'abbé Biron me fit demander d'aller le voir au presbytère. Il me fit raconter l'histoire de la fondation du collège de Saint-Louis et me demanda beaucoup de renseignements que je lui fournis de mon mieux. De retour à Saint-Louis, je fis part à M. Richard de l'intérêt que le jeune ecclésiastique français portait à son établissement. Une correspondance, je crois, commença peu de temps après entre M. Richard et M. Biron. Je revis ce dernier en juillet 1876, à Saint-Joseph. C'est alors qu'il m'apprit sa décision de se rendre au collège de Saint-Louis et d'y placer des fonds." (1)

Ce serait donc à la rentrée des classes, en septembre 1876, que M. Biron aurait pris la direction du collège de Saint-Louis. Pour inaugurer sa charge, il commença par verser à la caisse, hélas! bien maigre de l'établissement une somme de quatre mille piastres environ, nous dit-on, car le bon abbé, lui, n'en a jamais soufflé mot à personne, sa main gauche ayant toujours ignoré ce que donnait sa main

(1) Lettre du 18 janvier 1918.

droite. Ainsi, dès le premier jour, il se dévouait corps, âme et biens aux intérêts des Acadiens. Non content de cette mise de fonds si importante, il prélèvera encore chaque année, sur ses économies, de quoi entretenir à ses frais plusieurs élèves.

"Il faudrait, nous écrit un ancien élève de Saint-Louis, avoir une juste idée de la vie aisée, du milieu intellectuel et des relations de M. Biron à Paris pour comprendre l'étendue et la grandeur des sacrifices qu'il a dû s'imposer dans un pays étranger et inhospitalier pour lui sous les multiples rapports du climat, de l'influence anglaise, de la mentalité des habitants, du manque de ressources et du degré d'affaïssement où était réduit le peuple acadien sous un régime d'abandon, de défiance et de persécution qu'il endurait depuis le "grand dérangement" de 1755. L'amour de la France et le zèle de la religion lui firent considérer l'Acadie comme un lambeau de son pays violemment arraché à la mère-patrie. Les Acadiens étaient, à ses yeux, des martyrs au double point de vue de la religion et de la nationalité. De là la direction qu'il s'était tracée de travailler à développer et à fortifier leur foi tout en éclairant leur intelligence, afin de les rendre capables de gérer eux-mêmes leurs affaires et ainsi de sortir de l'espèce d'esclavage où les tenait leur manque d'éducation. Il voyait en eux un élément précieux pour l'Eglise et pour la société, à cause de leur foi et de leur caractère foncièrement français. Il favorisait tout élan vers ce but. Ainsi, il s'astreignit à être arbitre dans une société de débats formée parmi les élèves. Nous étions de pauvres orateurs, allez! mais son patriotisme et sa perspicacité savaient découvrir dans nos sentiments, dans nos arguments, et parfois dans notre verve écolière des espérances pour l'avenir. Il fallait ensuite voir comme les débats avaient belle allure dans *L'Echo du Collège de Saint-Louis*, feuille écrite à la main par un de nos meilleurs calligraphes et publiée à une douzaine d'exemplaires seulement. Nous étions ainsi chauffés au rouge, et quand la célèbre feuille paraissait, on se l'arrachait avec avidité; on la lisait, on la discutait, on la critiquait, et les vaincus juraient, en riant, de se venger à la prochaine séance. Les soirées de congé se passaient ainsi vives, animées et profitables; on grandissait dans l'amour de notre collège et de tout ce qui intéressait notre race.



“Que dire du professeur? M. Biron était la bonté même, indulgent comme il faut l'être au milieu d'éléments et de circonstances de début. Il temporisait, se faisait petit avec les petits, mais en même temps ferme, afin de stimuler les indifférents qui, élevés loin des centres intellectuels, comprenaient d'autant moins la nécessité d'une culture intense qu'ils en avaient plus besoin. Nous sommes aujourd'hui en mesure de juger combien a dû souffrir de ce côté le savant et le littérateur distingué qu'était M. Biron.

Quant à sa charité, elle n'eut d'égale que l'étendue du bien qu'il y avait à faire et qu'il voulait faire...” (1)

Un autre Acadien, qui fut le commensal de M. Biron, pendant un cours d'études supérieures qu'il faisait à Paris, le jeune et regretté M. Allain Landry, écrivait quelque temps après la mort de M. Biron à la vieille domestique du vénérable prêtre: “Il y a deux ans, j'ai visité le petit village de Saint-Louis, au Nouveau-Brunswick, où M. Biron a passé plusieurs années parmi les Acadiens, et je vous assure que les habitants ont apprécié pleinement ce qu'il s'est efforcé de faire pour leur amélioration. Il a, dans ce but, dépensé des sommes énormes, sans le crier sur les toits. J'ai demandé à plusieurs s'ils se souvenaient de M. Biron: “Si fait, Monsieur, m'a répondu l'un d'eux, je ne l'oublie jamais dans mes prières.” J'ai su que M. Biron avait empêché, en se portant caution pour lui, la saisie de ses biens. Et à combien d'autres il est ainsi venu en aide!” (2).

Dans la disette qui faillit compromettre l'existence des jeunes colonies d'Acadieville et de Rogersville et fut une source de tribulations pour Mgr Richard (3), M. Biron souscrit le premier pour une somme de cent piastres. Les colonies du haut de la rivière de Bouctouche, Adamsville en particulier, éprouvèrent également les effets de sa générosité.

Mais sa grande sollicitude allait au collège de Saint-Louis et à ses chers élèves. De concert avec son ami, M. Rameau, il s'occupa d'organiser à Paris une société ayant pour but de venir en aide à l'éducation des Acadiens en fondant des bourses pour le collège de Saint-Louis. Le Comi-

(1) Lettre du 8 octobre 1919.

(2) Lettre du 17 février 1917.

(3) Voir le *Canada Français* de juin 1919.

té central de cette association devait avoir pour président d'honneur Mgr de Ségur, que M. l'abbé Richard avait vu lui-même à Paris et qui lui avait fait don d'une statue de la Sainte Vierge pour sa grotte de Lourdes à Saint-Louis; pour président M. Xavier Marmier, de l'Académie Française; pour vice-président M. Rameau; pour trésorier M. Victor Deséglise, membre du jury de l'Exposition universelle de 1878, et pour secrétaire M. l'abbé Dauby, vicaire à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle. On remarquait parmi les membres adhérents: M<sup>M</sup>. le Marquis de Montcalm, l'abbé de Rivières, chanoine de la métropole d'Alby; Charles de Bonnechose, conseiller référendaire à la Cour des Comptes; Charles Avril, de Montchanin (Saône-et-Loire); l'abbé Collot, chanoine honoraire, membre du Conseil de la Propagation de la Foi; l'abbé Guéneau; l'abbé Cavanoux; Arthur Bertrand, éditeur; l'abbé Huvelin; l'abbé Raboisson, aumônier de l'hospice Cochin; Charles de Steinbach, agrégé de l'Université, etc., etc.



L'ancienne église de St-Louis, et les premiers bâtiments de l'Académie

Malheureusement, l'horizon était sombre en Acadie; les événements se précipitaient, paralysant les efforts des deux grands amis des Acadiens. Par suite d'un enchaînement de circonstances que nous avons brièvement racontées dans le chapitre précédent, le collège de Saint-Louis était menacé dans son existence. Nous n'avons à revenir sur cette douloureuse affaire qu'en ce qui concerne personnellement M. l'abbé Biron, car c'est lui qui devait être la première victime d'un complot ourdi au sein même de l'établissement qu'il dirigeait. L'homme ennemi avait semé la zizanie dans le champ du père de famille. Des difficultés s'étaient élevées entre Irlandais et Français, et l'enseignement de M. Biron avait été dépeint à l'évêque de Chatham comme étant trop national, c'est-à-dire trop français. Vers la fin de l'année scolaire 1882, M. Biron, écrivit à Mgr Rogers, lui demandant d'aller passer ses vacances en France, afin de régler quelques affaires de famille, et lui promettant de revenir à temps pour l'ouverture des classes en septembre. Mgr lui répondit en lui exprimant le désir de le voir à Chatham. M. Biron s'y rendit et, après une scène violente, l'évêque lui déclara qu'il ne devait plus retourner au collège, et lui donna la permission de s'absenter pour deux ans, "plus minusve".

Nos lecteurs savent ce que fut la séance de fin d'année scolaire du 5 juillet, où il y eut un incident inouï jusque-là dans les annales d'aucun collège. "Quelques heures avant la séance, écrit un témoin absolument digne de foi, M. l'abbé Biron m'invita à monter dans sa chambre. Je trouvai là six ou sept élèves des plus avancés dans leur cours d'études, venus de toutes les parties des provinces maritimes. M. Biron me les présenta tous, me donnant leurs adresses respectives; puis il nous dit de nous bien souvenir les uns des autres et de rester toujours unis pour combattre ensemble, quand ces jeunes gens seraient devenus des hommes, les bons combats de la religion et de la nationalité. Il ajouta qu'il craignait que l'heure ne fût arrivée où le berger allait être frappé et le troupeau dispersé; qu'il avait des pressentiments que le collège allait être fermé; que, pour sa part, lui, il était renvoyé en France par Sa Grandeur Mgr Rogers, que, du moins, il ne pouvait pas interpréter autrement les ordres qu'il venait d'en recevoir." (*Sénateur Pascal Poirier, 4 février 1885.*)

Après la séance qui consistait en morceaux de déclamation français et anglais, pièces théâtrales dans les deux langues, musique vocale, et instrumentale, Mgr Rogers, qui présidait, prit la parole une première fois pour complimenter les élèves sur leur succès, Français et Anglais ayant parfaitement interprété leurs rôles, les uns et les autres indifféremment dans les deux langues; puis, après avoir invité plusieurs des assistants, entre autres M. l'abbé Drolet, de Québec, et M. l'abbé Girouard, du diocèse d'Arichat à adresser la parole à l'auditoire, lesquels n'eurent que des éloges à faire aux élèves et à leurs professeurs, Mgr se leva une seconde fois et parla en anglais, non plus pour féliciter les élèves, mais pour condamner l'administration du collège et l'enseignement qu'on y donnait, prétendant qu'on ne faisait pas justice à certaine catégorie d'élèves, ceux de langue anglaise, etc., et que, dans ces conditions, il croyait devoir retirer son patronage au collège de Saint-Louis...

En somme que s'était-il passé? Nous en trouvons l'explication dans une lettre écrite quelques semaines après à M. l'abbé Richard par un citoyen des plus en vue de la région et de nationalité irlandaise. L'auteur de cette lettre raconte que, dans une entrevue qu'il avait eue avec Mgr Rogers, l'hiver précédent, à Chatham, Sa Grandeur lui avait demandé quelle était la cause des difficultés entre Français et Irlandais au collège de Saint-Louis: "Je racontai à l'évêque les choses telles qu'elles s'étaient passées, faisant porter tout le blâme sur les jeunes Irlandais et particulièrement sur C... (un Irlandais des Etats-Unis, renvoyé du reste et pour cause)... Sa Grandeur ajouta qu'Elle était informée que l'enseignement de M. Biron était très national, ce que je lui affirmai fortement... J'ai souvent parlé de M. Biron et de son antipathie pour les Anglais. Mais puisque j'envoyais mes enfants au collège, c'est donc que j'approuvais son enseignement, plus que tout ce que je pouvais dire ou écrire... Je sais de source certaine quel est celui qui a fait rapport à l'évêque sur l'enseignement de M. Biron. Je ne m'en suis pas occupé, vu que j'envoyais mes enfants au collège pour qu'ils apprennent le français..." (1).

(1) Lettre de M. H., 25 août 1881.

Ainsi, une simple dispute entre élèves où la minorité anglaise avait tout le tort et une accusation contre l'enseignement trop français de M. Biron dans un collège français où les Irlandais mettaient leurs enfants pour apprendre le français, avaient suffi pour faire condamner publiquement l'institution sans en entendre préalablement le supérieur responsable, M. Richard.

L'évêque avait offert à M. Biron d'échanger son poste de directeur du collège contre le ministère paroissial; mais le noble prêtre, avec le sentiment de sa dignité et de son honneur blessés, avait répondu que, s'étant fait ordonner et agréger au diocèse de Chatham en vue de l'enseignement dans un collège et non du ministère paroissial, il préférerait se retirer.

M. Biron parti, le collège de Saint-Louis restait sans directeur, et l'évêque, déjà fort embarrassé avec son collège anglais de Chatham, fermé faute de ressources, laissa tomber celui de Saint-Louis.

Dès l'année même de sa rentrée en France, M. Biron fut appelé à faire partie du personnel enseignant au Collège de Vaugirard à Paris, où il passa plusieurs années. Il se consacra ensuite au préceptorat dans de grandes familles françaises et aussi dans quelques familles étrangères.

En 1889, l'autorité diocésaine offrit à M. Biron entre deux postes de prêtre auxiliaire à son choix: l'un à Saint-Augustin, une des plus belles paroisses de Paris, l'autre à Saint-Honoré d'Eylau, paroisse du nouveau Paris, dans le ravissant quartier de l'Ouest, à la porte du Bois de Boulogne, en haut des Champs Elysées et du Trocadero. M. Biron opta pour cette dernière qui, moins riche et moins célèbre que Saint-Augustin, a, à son avantage, un avenir incomparable et la situation la plus heureuse du Paris moderne. Elle ne comptait déjà pas moins de 35.000 âmes et avait pour curé M. l'abbé Marbeau, élevé depuis au siège épiscopal de Meaux.

Dès la seconde année de son ministère à Saint-Honoré d'Eylau, M. Biron, que les oeuvres de jeunesse attiraient tout particulièrement, y fonda un patronage. "Il commença, lisons-nous dans une notice qu'a bien voulu nous communiquer M. le Commandant Cailleux, avec douze membres, élèves des écoles laïques auxquels il avait fait faire leur première communion. Pour maintenir ces jeunes gens dans la pratique

de leurs devoirs religieux, il s'ingéniait à les attirer par tout ce qui pouvait leur être agréable. Son modeste appartement de la rue Yvon Vaillardeau était le seul local à sa disposition pour son patronage. Aussi, eut-il l'idée d'organiser de grandes promenades. Les pelouses, les routes, les bois et le plein air furent toujours depuis ses grandes salles à lui et les limites de son oeuvre. En pleine santé à cette époque, il accomplissait lui-même les marches les plus longues, allant allègrement à pied de Paris à Versailles et retour, surveillant les jeux l'hiver par tous les temps, la pluie, la neige, le gel. Il était le boute-en-train et l'entraîneur des jeunes.

"En 1910, le Patronage était à son apogée: il comptait près de trois cents membres. C'est vers la fin de cette même année que M. l'abbé Soulange-Bodin, successeur de Mgr Marbeau nommé à l'évêché de Meaux, décida la fusion de la Société des Jeunes Gens de Saint-Honoré d'Eylau (l'Amicale des Ecoles chrétiennes) et du Patronage. Les deux compagnies se mêlèrent fraternellement et prirent pour titre: "La Jeunesse catholique de Saint-Honoré d'Eylau", et ce fut M. l'abbé Biron qui fut le directeur de cette nouvelle et grande oeuvre.

La sollicitude de M. l'abbé Biron pour ses oeuvres parisiennes ne lui faisait pas oublier sa "chère Acadie", comme il aimait à l'appeler toujours, et il ne se passait pas une année, pas un événement important en Acadie, comme les Conventions nationales, sans qu'il ne marquât par un don généreux la part qu'il prenait à toutes les manifestations vitales de ce petit peuple qu'il aimait à l'égal de ses jeunes gens du Patronage. (1).

Le 12 janvier 1908, il écrivait à Mgr Richard, alors à Rome, en mission spéciale de la part de ses compatriotes: "Votre dernière lettre m'a rendu un peu de courage. Après tout ce que vous me dites des dispositions du bon et saint Pape qui gouverne l'Eglise et pour lequel nous avons en France une vénération toute particulière, je doute moins du résultat final de ce qui nous tient tant à coeur à tous deux. Comment, d'ailleurs, une cause si juste que celle dont vous êtes en ce moment l'avocat auprès de l'autorité suprême de

(1) A la deuxième Convention Nationale des Acadiens, tenue à Miscouche en 1884, il envoya une contribution de 500 francs.

l'Église de Jésus-Christ pourrait-elle succomber? L'Acadie n'a-t-elle pas bien mérité au regard de la cause catholique? Cette jeune et chrétienne nation n'a-t-elle pas, à l'exemple du Canada, continué en Amérique la noble mission que, pendant tant de siècles, la France d'autrefois a remplie dans le monde en faveur du Christ qui aime les Francs!... Malgré la situation si terrible de notre pauvre patrie, (situation toutefois si consolante, à cause de l'union du haut et du bas clergé avec les vrais fidèles et de la fidélité au Saint-Siège, malgré tant de sacrifices!) je ne désespère pas de pouvoir, si Dieu me prête encore vie, réunir ce qu'il faudra pour faire à l'Acadie, en la personne du nouvel évêque une offrande qui sera, comme vous le dites si bien, le souvenir de la mère à sa fille la plus aimée et la plus digne. Vous voudrez bien, à cet effet, me tenir un peu au courant des événements qui vont certainement se produire à la suite de votre voyage et de la communication de la Propagande aux évêques de la province d'Halifax... Il va y avoir certainement un grand branle-bas, et ce sera très intéressant à suivre de près, et au besoin à contrôler...

"À l'époque de vos noces d'argent, outre les ornements de votre messe, j'avais fait envoyer par M. Jouanin, économiste de Saint-Sulpice à Paris, une certaine somme, 300 francs environ à M. Larue, procureur de Montréal. Avez-vous reçu cette somme destinée à vos œuvres de colonisation?... En attendant, cher Monseigneur Richard, le plaisir d'avoir des nouvelles de votre voyage, je vous souhaite un bon retour et un succès complet dans tout ce qui concerne notre chère Acadie."

M. Biron est en relations avec toutes les personnes de Paris ou de la France qui s'intéressent au Canada ou à l'Acadie. Il voit, à leur passage à Paris, tous les Canadiens de marque et, en particulier, les évêques de la province de Québec: "Le vieil Archevêque de Québec, écrit-il, que j'ai vu souvent dans l'intimité dans ses différents séjours à Paris où il compte beaucoup d'amis, est très dévoué aux Acadiens, ainsi que notre vieil ami, Mgr Rouleau... Espérons que de la vieille et vénérable métropole des Acadiens viendra encore avec une sympathie sincère un secours propice..."

En 1915, la nouvelle de la mort de Mgr Richard lui arrivait d'Acadie comme un coup de foudre au milieu de tant

d'autres douleurs causées par la guerre déchaînée depuis un an et demandant à la France le meilleur de son sang. "C'est le cœur serré qu'il vit partir les membres de sa chère Société pour accomplir leur grand devoir envers la patrie. À quels sacrifices n'eût-il pas consenti, lui aussi, pour le salut de la France? Il partagea l'enthousiasme de tous, mais chaque fois qu'un de ses Jeunes tombait au champ d'honneur, son pauvre cœur se déchirait: la gloire ne le consolait pas de la douleur... Alors, la vieille bronchite qui le guettait tous les hivers prit insensiblement le dessus. La mort de tout jeunes Marie-Louise, et toujours des meilleurs, le terrassa définitivement. Quelques instants avant sa mort, qui arriva le dimanche 29 octobre, il se leva en chancelant, allant, dit-il, prendre son chapeau pour donner des Avis. Les Avis, c'étaient les conseils qu'il donnait, chaque dimanche, aux membres du Patronage. Ainsi, jusqu'au bout, il fut avec sa chère oeuvre, et son dernier mot, son dernier effort fut pour elle!

"Nous avons accompagné sa dépouille mortelle à l'église et au cimetière Montparnasse, où elle repose en paix dans un caveau de famille; mais sa belle âme qui doit se complaire dans la compagnie de celles de ses nombreux enfants morts au champ d'honneur, rayonnera encore ici-bas, inspirera et éclairera ses successeurs et les membres de son oeuvre afin qu'elle lui survive!" (1).

Ajoutons, nous aussi, que l'âme de M. l'abbé Biron continuera également du haut du ciel, avec celle de son ami, Mgr Richard, à rayonner en Acadie, inspirant et éclairant les vrais patriotes, ceux qui sans peur et sans reproche, combattent les bons combats de la religion et de la nationalité.

(1) Extrait d'une Notice nécrologique par M. le Dr P. Michaux, président de la F. G. S. P. F. (Fédération Gymnastique et Sportives des Patronages de France).

## CHAPITRE VI

## Origines et Fondation de la paroisse de Rogersville

Une des maladies dont souffre le plus la population française du Canada est celle de l'émigration. Elle est, en particulier, selon l'expression de Mgr Richard, le **cancer national** de l'Acadie. Pour enrayer ce terrible fléau, notre vaillant patriote eut recours, dès le début de son ministère, aux deux remèdes les plus efficaces: l'éducation et la colonisation. Par l'éducation, comme nous le verrons au chapitre suivant, il ouvrira à ses jeunes compatriotes l'accès au sacerdoce, aux carrières libérales et aux charges de l'Etat, ce qui leur permettra de prendre part à la direction des affaires de leur pays et les y attachera définitivement. Par la colonisation, il retiendra sur le sol de la patrie ou y ramènera une foule de familles que ne cessent d'attirer les gros salaires des centres industriels des Etats voisins.

Nous l'avons vu, tout en desservant Saint-Louis, Richibouctou et la mission indienne de Big-Cove, Saint-Charles de l'Aldouane, Sainte-Marguerite et la Pointe-aux-Sapins, organiser la mission de Saint-Ignace et fonder celle d'Acadieville où il célèbre la première messe au printemps de 1871. Mais celle qui porte le plus l'empreinte de son activité et de son zèle apostolique est la paroisse actuelle de Rogersville. Bien qu'elle ne date que d'un demi-siècle, il est assez difficile d'en retracer exactement les origines, surtout s'il fallait entrer dans les plus petits détails et dire, par exemple, quel est celui qui a abattu le premier arbre dans la partie de la grande forêt devenue aujourd'hui une petite ville très com-

merçante. Cependant, nous n'avons eu garde de négliger d'interroger quelques-uns des pionniers de la première heure qui vivent encore et dont les souvenirs sont les seuls archives où il nous a été possible de puiser, Mgr Richard n'ayant laissé aucun récit de ses rudes labeurs dans la fondation de cette paroisse.

C'était vers 1869. Onze sections de dix hommes chacune travaillaient à la construction de la voie du chemin de fer intercolonial, et, depuis Richibouctou jusqu'à Barnaby-River, faisaient, dans la forêt, une trouée pour la fourniture et le transport du bois pour les traverses. A la tête d'une de ces sections était Michel Savoie, alors âgé de trente ans, aujourd'hui vieillard vénérable dont la mémoire très fidèle comme le coeur aime à se reporter à ces temps héroïques de la fondation de Rogersville. Il avait sous ses ordres: Cyprien et Alexis Goguen, Armand Cyr, Thomas et Mélème Le-Blanc, Thomas Hébert et son fils Pierre, Sylvain Allain et Ambroise Arseneault. Ces neuf hommes désirant s'établir, Michel Savoie leur proposa de travailler, pendant l'été, sur la



L'église et le presbytère de St-Louis,  
construits par Mgr Richard

terre, et pendant l'hiver pour la voie ferrée.

Au nombre des premiers colons nous devons aussi mentionner Théophile Lavoie, qui créa et organisa la première ferme près du moulin actuel des RR. PP. Trappistes, Augustin, son frère, Israël Roy, Mélème Maillet, Geo. Bulger, Cyrille Thibodeau, Jos. Cormier, Augustin Richard, Abraham et Honoré Bourque, etc., etc. La plupart, après leur journée de travail pour la voie ferrée, passaient une grande partie de la nuit à défricher.

Il fallait à tous ces ouvriers, Acadiens pour la plupart, un prêtre sympathique et dévoué. L'abbé Richard alla jusqu'à eux et une nouvelle mission fut commencée dont le centre fut établi près de la station du chemin de fer appelée jusque-là Carleton. Ce nom fut bientôt remplacé par celui de Rogersville, par déférence pour le premier pasteur du diocèse. Voulant favoriser de tout son pouvoir l'établissement des colons autour de cette station, l'abbé Richard sollicita du gouvernement des concessions de terres et obtint un arpentage considérable de lots le long de la ligne ferrée. Les marchands de bois, spéculateurs plus ou moins honnêtes qui avaient certains droits sur ces forêts, firent une opposition formidable aux démarches du missionnaire et causèrent beaucoup d'ennuis et de tracasseries aux colons. Mais l'abbé Richard sut en triompher, et, grâce à lui, la petite colonie put se développer.

Un des grands obstacles à l'établissement de cette paroisse fut d'abord le manque de chemins publics et la difficulté de les ouvrir. Les anciens se rappellent encore, non sans émotion, leurs souffrances et leurs misères à cette époque. Ils devaient faire dix, douze, quinze milles et quelquefois plus à travers la forêt pour aller se procurer les vivres et tout leur **butin**, et souvent ils devaient s'atteler trois ou quatre à un baril de farine ou de harengs pour le traîner, enlisé dans la boue, à force de bras depuis la station jusqu'à leurs demeures ou **camps** au fond des bois; ou bien, ils profitaient de la nuit, où les trains ne circulaient pas encore, pour **hâler** leurs fardeaux sur la voie ferrée. L'abbé Richard sollicita encore et obtint du gouvernement certains octrois en argent pour remédier à cet état de choses, et les octrois ne suffisant pas, il organisa des corvées paroissiales auxquelles il prenait lui-même part, et bientôt la colonie fut sillonnée de

chemins à peu près passables.

Au temps de Pâques 1871, l'abbé Richard célébra la première messe à Rogersville, dans une pauvre cabane à côté de la voie de l'Intercolonial, en face de l'église actuelle, nous dit M. Michel Savoie, qui la servit lui-même. Dans cette chapelle improvisée, notre vaillant colonisateur et apôtre éprouva pour la première fois les inconvénients de la grandeur, et il eut bien désiré n'avoir que cinq pieds de haut au lieu de six et plus qu'il mesurait.

Pour desservir cette nouvelle mission, il lui fallait franchir par tous les temps une distance de vingt-cinq à trente milles dans la forêt. Qui pourra jamais dire quelles furent ses angoisses et à quels dangers il fut souvent exposé dans ses courses à travers ces solitudes! Il lui fallait, en hiver, faire le trajet de Saint-Louis à Acadieville et d'Acadieville à Rogersville partie en raquettes, partie à cheval ou sur une traînée à billots, traverser des rivières sur des arbres jetés en



L'église de Rogersville avec le presbytère à droite, et le couvent, à gauche.

travers, au risque de tomber et d'être entraîné par le courant.

Une fois, allant visiter une pauvre femme malade, l'abbé Richard tomba dans un étang dont les eaux avaient grossi par la fonte des neiges et ne put en sortir qu'après une demi-heure d'efforts surhumains. Il dut faire à pied les deux milles qui le séparaient encore de la maison de sa malade et revenir ensuite à quatre milles en arrière pour trouver la seule maison capable de lui donner l'hospitalité. Mais la difficulté fut de changer d'habits. Les siens étaient mouillés des pieds à la tête. Le maître du logis était un homme de stature minime, et l'abbé Richard avait, comme nous l'avons déjà dit, plus de six pieds de haut. Comment trouver des habits à sa taille? Il se contenta de s'enrouler dans des couvertures et y dormit comme un bienheureux pendant que ses habits séchaient. Le lendemain, il reprenait tout dispos le chemin de Saint-Louis, prêt à recommencer au premier appel.

Un jour, ayant passé toute la nuit en course dans sa mission, il arriva au grand matin, très fatigué, chez un pauvre homme dont la femme était bien malade. Après avoir administré la patiente, il s'approcha, épuisé, du poêle de la cuisine pour réchauffer ses membres engourdis. Une voisine qui était venue soigner la malade fit observer à cette dernière que le Père n'avait rien mangé depuis la veille et devait être à peu près mort de faim et de fatigue. La malade, dont le mari était absent, s'écria en pleurant: "Oh! le pauvre Père! Que j'aimerais donc lui donner ce que nous avons de mieux! Mais, hélas! nous n'avons ni viande, ni oeufs, rien que des pommes de terre et du méchant hareng. Je n'ose pas lui offrir un si maigre repas. "Le prêtre, qui entendait la conversation des deux femmes, les tira d'embarras en leur disant de mettre le pot au feu et de préparer les patates et le hareng à la vieille façon acadienne. "Jamais, disait-il plus tard, de ma vie je ne fis meilleur repas."

Une autre fois, c'était vers la fin d'avril, il fut appelé auprès d'un jeune Irlandais dangereusement malade. Une neige épaisse couvrait la terre, et une pluie torrentielle tombait sans relâche. Le trajet semblait pratiquement impossible, et il fallait le faire à pied ou à cheval, à travers forêts

et fondrières; il y avait seulement quelques sentiers tracés mais mal battus le long des rivières par les hommes des chantiers. On avait amené au P. Richard un vieux cheval protégé par une couverture aussi antique que la bête. Un jeune homme, également à cheval, lui frayait la marche. La première partie du voyage se fit avec des peines et des fatigues incroyables. Enfin, on arriva à un village, et on y passa une bonne partie de la nuit, jusqu'à deux heures du matin, puis on repartit, et, à deux heures seulement de l'après-midi, on parvint à la demeure du malade. Celui-ci était à toute extrémité. Le P. Richard, mouillé jusqu'aux os, meurtri, épuisé, se hâta d'administrer les derniers sacrements au jeune homme, le consola et l'encouragea de son mieux et le laissa dans des sentiments d'espérance et de résignation. Il était quatre heures du soir. Il reprit le chemin de Saint-Louis. Mais bientôt son guide dut le soutenir, tellement il était épuisé. Tantôt à pied, tantôt à cheval, à la crinière duquel il s'accrochait, il s'avancait dans les ténèbres, au milieu de la forêt, par un temps épouvantable, jusqu'à ce qu'enfin, n'en pouvant plus, il s'affaissa au pied d'un arbre,



Calvaire à St-Louis, érigé par Mgr Richard

incapable de se relever. Il envoya son compagnon demander du secours aux habitations les plus rapprochées et prier qu'on vint le chercher mort ou vivant. Au bout de longues et mortelles heures, des hommes arrivèrent avec un traîneau et transportèrent le pauvre missionnaire à Saint-Louis, où il arriva au lever du soleil, plus mort que vif, mais heureux d'avoir exposé sa vie pour le salut d'une âme. Il reprit juste assez de forces pour faire ce matin-là même la procession de la fête de saint Marc.

Comme saint Paul, l'abbé Richard pourra dire plus tard, qu'il a passé par tous les périls: périls du côté des rivières, péril du côté des glaces, périls du côté des frimas, périls du côté de la solitude, et, surtout, hélas! du côté des hommes, pour ne pas dire du côté des faux frères. Mais si le pasteur avait tant à souffrir, les brebis n'étaient pas mieux partagées, et elles méritaient ce dévouement apostolique. Les anciens de Rogersville se rappellent encore avec émotion les misères et les privations qu'ils endurèrent pour faire la grande trouée dans la sombre forêt et assurer leur existence et celle de leurs nombreuses familles, n'ayant pour tout bien qu'une hâche, comme nous l'a dit l'un d'entre eux, une troupe de petits enfants derrière leurs talons et dans la poche de quoi acheter un baril de farine et quelques harengs. La farine se payait neuf piastres le baril. Mais laissons la parole à M. l'abbé A.-A. Boucher qui, en qualité d'auxiliaire de l'abbé Richard, fut l'un des premiers prêtres résidant à Rogersville: "Il y avait, non loin de la station du chemin de fer, une longue et vieille bâtisse de bois ronds, construite le long de la voie ferrée et occupée dès le début de la colonie et encore aujourd'hui par la famille Thibodeau. J'y ai donné une mission. Le plain-pied était tout d'une pièce. Je confessa dans le haut; on y montait par une échelle, et les pénitents, jeunes et vieux, m'arrivaient, comme on dit, à quatre pattes. C'est à l'automne de 1880 que mon curé, M. Richard, m'envoya résider à Rogersville. Il y avait deux ans que l'église, qui est la sacristie actuelle, était en usage; mais les alentours n'étaient qu'un désordre inextricable de bois abattus se croisant en tous sens, que je fis ramasser et brûler. Tous les dimanches je faisais appel à la bonne volonté des paroissiens qui sacrifiaient généreusement une journée de la semaine pour ce travail de propreté. Quand

"il me fallait sortir de Rogersville pour aller à Acadieville ou à Saint-Louis, je montais à cheval et passais sur la seule voie praticable, celle du chemin de fer. Les ouvriers qui y travaillaient me grondaient, disant que c'était m'exposer et les exposer. Arrivé à la station actuelle d'Acadieville Siding, j'attelais le cheval à une voiture et je filais sur un chemin à rollons. Enfin, un dimanche, je demandai une escouade de bonnes volontés pour me pointer cette savane de quatre milles qui séparent Rogersville d'Acadieville Siding et soulager ainsi ma conscience et celle des ouvriers de la voie ferrée. Ce qui fut fait.

"Les abords de la gare de Rogersville n'étaient qu'un amas de bois pour l'exportation, sleepers, poteaux de télégraphe, billots, écorces de pins, etc. Il y avait un bureau de poste et un grand magasin tenu par un nommé Miller. D'autres magasins s'élevèrent dans la suite. On chercha à y vendre du rhum, et l'on disait que la maison où je prenais pension en dispensait. Alors mon curé me permit de



L'ancien couvent de St-Louis, construit par Mgr Richard et incendié il y a deux ans.



“bâti une petite habitation. Elle existe encore à l’extrémité de la sacristie actuelle et sert pour les répétitions de la fanfare.

“Tout allait bon train. On bûchait, on écorçait, on clairait, et le curé était l’âme de la colonie. A Noël 1880, il y eut messe de minuit, chants accompagnés de deux ou trois violons, un Enfant-Jésus acheté à Newcastle, etc., etc. Ces pauvres gens se croyaient encore dans leurs paroisses natales!

“Enfin, au mois de mars 1881, l’ordre vint de Mgr Rogers que le vicaire résidant à Rogersville eût à quitter la colonie pour se rendre à Caraquet en qualité de vicaire de M. T. F. Barry qui, seul, paraissait succomber à la tâche de la desserte d’une si grande paroisse. Il fallut se résigner, mais le souvenir de mon séjour à Rogersville est encore très vif...”

M. Boucher parle ensuite de la famine qui mit la colonie à deux doigts de sa perte et fut pour l’abbé Richard une source de difficultés financières.

Voici le récit fait par M. Richard lui-même sur la disette dont parle ici M. Boucher, et que nous extrayons d’un rapport sur la colonisation:

“...Plus de deux cents familles se trouvaient sans provisions et sans semences et dans l’impossibilité de gagner quelque chose. La récolte avait manqué totalement. On voulait partir, et un bon nombre partirent en effet. Les autres demandaient assistance afin de continuer leur œuvre. Je fus forcé d’assumer de grandes responsabilités, et ne pouvant faire face à mes obligations, je dus faire appel au gouvernement et au public. Nous devons une grande reconnaissance à nos amis. Nous reçûmes des secours des diverses parties de l’île du Prince-Edouard. Avec ces secours nous avons pu soulager les plus nécessiteux, leur donner le moyen de planter et de semer, et le ciel a semblé récompenser nos efforts en accordant une récolte tout à fait extraordinaire dans tout le pays. Ainsi la colonie de Rogersville a été sauvée du naufrage grâce aux secours venus en temps opportun. Il est vrai que de telles crises n’arrivent pas tous les ans, mais il y a toujours des colons nécessiteux auxquels il faut venir en aide. Et si encore il n’y avait pour ces colons que l’indigence! Mais s’ils viennent

“à tendre la main, et qu’on les outrage! Ainsi le travailleur est méprisé de celui qui jouit de ses travaux. J’ai reçu moi-même des reproches d’un personnage distingué, parce que j’avais voulu encourager au-delà de ce qui paraissait raisonnable la colonisation. Un autre qui, cependant, doit tout aux Acadiens, me disait que Rogersville et Acadieville n’auraient jamais dû être fondés en paroisses, qu’il aurait fallu laisser ces terrains aux exploiters de forêts. Ainsi on voudrait chasser les enfants du pays, les exiler une seconde fois afin de profiter de leurs terres pour enrichir des particuliers dont tout le patriotisme consiste à grossir leur bourse...”

Le gouvernement fit dépenser trois cents piastres, mais qu’est-ce sinon une goutte d’eau. Alors le P. Richard, assailli de demandes de toutes parts, et n’écoutant que son bon cœur, prit le parti de contracter un emprunt à la banque pour répondre aux premières nécessités. Il prit, comme nous l’avons vu, des garanties sur les terres prêtes à être dévorées par les spéculateurs. “Au risque de passer pour un insensé, dit-il, je fis un emprunt de trois mille piastres et distribuai ce secours aux quatre-vingts colons les plus nécessiteux. On me promettait de me rembourser dans huit mois au plus tard, mais au bout de huit mois, bien peu ont pu me satisfaire. De plus, la plupart des colons avaient contracté des dettes considérables chez les marchands, les marchandises étaient vendues au double du prix; tout cela accroissait les dettes, on s’emparait des terres hypothéquées. Il me fallait, sous peine de voir périr la colonie, me porter caution pour des sommes considérables, afin de conserver les propriétés aux familles qui étaient menacées d’être jetées sur le chemin. Pour avoir agi ainsi, j’ai été l’objet de grandes insultes. On m’a accusé de spéculer sur la misère des colons, de vouloir devenir le seigneur de Rogersville, de trop m’occuper des affaires temporelles, d’avoir fait de faux rapports sur la situation. Voilà comment on juge les actions des hommes les mieux intentionnés. Qu’importe! Il m’a été impossible de voir mes compatriotes exploités et abandonnés ensuite à leur malheur sans leur venir en aide. Je repousse l’accusation d’avoir voulu par là servir des intérêts politiques. Ma seule politique a été de venir en aide à des colons et à des bienfaiteurs publics et méritants. Il me semblait criminel de laisser tou-

te une population digne d'intérêt dans la détresse et de fermer les oreilles à leurs supplications. Que l'on critique, que l'on calomnie, qu'on ajoute insultes sur insultes, c'est pénible, c'est outrageant, mais je crois avoir accompli mon devoir de citoyen, de patriote, de pasteur, cela me suffit... Voyant le département des terres de la Couronne négliger d'une manière flagrante les intérêts de nos colons, et s'en attribuer ensuite les dépouilles, j'ai fait publier des lettres dans les journaux anglais et français pour protester contre cet état de choses; je suis même allé trouver le gouvernement à ce sujet, et je croyais avoir rencontré le remède aux abus en obtenant une commission chargée de faire une enquête sur les griefs signalés, mais jusqu'à présent pas d'amélioration. L'investigation était plutôt une plaisanterie et un moyen pour pallier et couvrir les fautes du gouvernement, des officiers et des spéculateurs plutôt que pour donner justice et compensation à ceux qui y avaient pleinement droit..."

## CHAPITRE VII

### Le Patriote

Nous ne saurions, dans les limites d'un unique chapitre, retracer toute l'oeuvre patriotique de Mgr Richard, car elle a été pour ainsi dire, l'oeuvre de toute sa vie, le grand Acadien n'ayant vécu, travaillé, lutté, souffert que pour le relèvement religieux et national de son peuple. Nous relaterons seulement deux ou trois circonstances où il a déployé toute l'ardeur de son patriotisme, non moins que de sa foi dans l'avenir de son pays, au risque de donner parfois prise à des accusations de visées ambitieuses personnelles. Disons-le tout de suite, sa seule ambition fut toujours de servir l'Eglise, sa Mère, et l'Acadie, sa Patrie, dans la mesure des dons que Dieu lui avait départis, et cette mesure, n'étant pas ordinaire, pouvait légitimer de sa part certaines aspirations personnelles dont la réalisation lui eût permis de travailler plus efficacement au triomphe de la noble cause dont il s'était fait l'intrepide champion. "N'est pas ambitieux qui veut, disait Prévost-Paradol, et bien des gens reçoivent ce nom, et même s'en défendent comme d'un blâme, qui n'y ont aucun droit". Au reste, comme l'a fort bien observé M. D'Haussonville, "l'ambition en soi-même n'est pas un sentiment bas. Aux grands saints seuls il appartient de poursuivre une grande entreprise sans aucune arrière-pensée personnelle, et encore faudrait-il y regarder de très près, car les saints eux-mêmes ne sont pas parfaits; mais pour le commun des hommes, c'est le ferment qui fait lever la pâte; c'est le ressort de toutes les énergies".

Au moment de parler du patriotisme de Mgr Richard, il nous a paru bon de faire justice de ces mesquines accusations dictées par la jalousie de ceux qui, mesurant à leur aune la valeur des autres, voudraient ramener à leur taille ceux qu'ils ne peuvent égaler. Que tous les actes, que toutes les entreprises de Mgr Richard aient toujours été marquées au coin de la prudence et de la circonspection, nous ne le prétendons pas. C'est la propre de ceux-là seulement qui ne font rien de ne jamais se tromper. Mgr Richard n'était pas un patriote de théorie et seulement en paroles, mais un patriote d'action, allant droit au but avec une bonne foi dont il ne soupçonna pas toujours assez l'absence chez les autres. De là certaines fautes ou du moins certaines imprudences qu'il savait lui-même reconnaître et qu'on ne saurait ne pas lui pardonner, à cause de la vaillance avec laquelle il défendait les droits méconnus de sa race et dans l'Eglise et dans la société.

Dans l'Eglise d'abord. Depuis qu'un groupe d'Irlandais catholiques établis, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à Halifax, et de là répandus dans toute l'Acadie, s'étaient peu à peu soustraits à la juridiction des évêques de Québec, cinq diocèses furent successivement créés dans les Provinces Maritimes, grâce, en partie, à des aumônes françaises, (1) et, sans tenir compte de l'élément français, premier occupant du pays, ces cinq diocèses furent toujours régis par des évêques de langue et de nationalité anglaises. "Quand je serai grand, avait dit naïvement le petit Marcel Richard, cela changera." C'est à la réalisation de ce rêve d'enfant déjà patriote qu'il travaillera toute sa vie avec une persévérance inébranlable.

Pour cela, il fallait presque révéler à Rome l'existence d'un petit peuple demeuré, malgré les persécutions les plus inouïes, fidèle à sa foi comme à sa langue.

En 1877, par un privilège que la divine Providence n'avait accordé qu'à un très petit nombre de ses prédécesseurs, Pie IX atteignait le cinquantième anniversaire de son ordination épiscopale. Et comme au prestige des vertus et des

(1) L'oeuvre de la Propagation de la Foi, oeuvre éminemment française, a alloué à la province ecclésiastique d'Halifax, jusqu'en 1890, un total général de près de deux millions de francs, exactement 1,908,377 francs, répartis entre les cinq diocèses.

grandeurs s'était unie sur son front vénérable l'auréole de la persécution, on voulut célébrer ses noces d'or par une fête à laquelle prit part la catholicité tout entière.

Le Canada français, dont les fils, quelques années auparavant, s'étaient levés pour la défense du Saint-Siège, ne pouvait rester étranger à ce grand mouvement qui allait entraîner vers la Ville Eternelle les pèlerins du monde entier, et un pèlerinage national fut organisé sous la direction de Mgr Racine, évêque de Chicoutimi.

L'occasion était belle pour les Acadiens, jusque-là ignorés et systématiquement tenus à l'écart par leurs chefs spirituels et temporels, de s'affirmer comme peuple non seulement dans la Puissance du Canada, mais dans l'Eglise. Ne formaient-ils pas une population d'environ 90,000 sur près de 130,000 catholiques que comprenaient alors les Provinces Maritimes? L'heure était venue d'appeler l'attention du Pasteur suprême sur cette portion de son troupeau qui, à travers trois siècles de persécutions et d'injustices, avaient gardé dans toute leur pureté la foi et les traditions catholiques de la vieille France.

Le curé de Saint-Louis, dont le patriotisme était toujours en éveil, saisit avec empressement l'opportunité de cette manifestation religieuse universelle pour révéler à Rome l'existence de son peuple, et, à cet effet, il lança dans le "Moniteur Acadien" un appel en faveur d'une représentation acadienne dans le pèlerinage des Canadiens-français. Cet appel fut comme la sonnerie du réveil d'une nation que l'on croyait à jamais écrasée sous le flot de l'immigration irlandaise. L'épiscopat des Provinces Maritimes s'en émut et en montra quelque mauvaise humeur; mais comme les Irlandais avaient, de leur côté, décidé de se joindre à leurs compatriotes du Canada, il n'osa pas s'opposer à ce mouvement français dont la piété envers le Saint-Siège était le principe inspirateur, et le P. Richard obtint de son Ordinaire l'autorisation la plus gracieuse d'organiser le groupe acadien et de se rendre à Rome avec les Canadiens-français. Le 2 avril, Mgr Rogers lui envoyait les lettres de recommandation nécessaires pour le voyage, en demandant à Dieu de le bénir et de le rendre heureux et prospère. "J'espère, lui disait Sa Grandeur, que vous serez de retour vers le 1<sup>er</sup> juillet et en bon-

"ne santé. Il est probable que le P. Thomas Bannon ira aussi, si on lui permet de se joindre aux pèlerins dans la compagnie du P. Barry. Ainsi vous seriez trois prêtres du diocèse de Chatham. Le P. Barry, comme Vicaire Général, présentera l'adresse au nom de l'Evêque, du clergé et du peuple du diocèse de Chatham. Le curé de Saint-Louis et celui de Chatham seront naturellement avec lui pour cette occasion non seulement comme prêtres, mais comme représentants naturels des paroisses dont ils sont en même temps pasteurs. Vous serez tous deux de bons spécimens du pays, enfants de deux populations distinctes, française et irlandaise, des deux éléments dont se compose le peuple fidèle de notre diocèse.

"J'espère que votre passage à travers l'île d'Emeraude et la belle France, augmentera votre pieuse satisfaction de vous agenouiller aux pieds du Souverain Pontife, le successeur de celui qui envoya de France saint Patrice évangéliser l'Irlande, et j'aime à croire que la bénédiction apostolique que vous rapporterez tous deux à votre bercail respectif sera aussi fructueuse que celle de saint Patrice en Irlande.

"Je demande à Dieu de vous bénir, de vous guider, de vous protéger pendant votre pieux pèlerinage, d'enflammer votre dévotion dans les divers lieux saints que vous aurez le bonheur de visiter, et de vous ramener sains et saufs, heureux de transmettre les bénédictions que vous aurez reçues à votre peuple."

Mgr Rogers joignit à sa lettre une demande d'audience du Saint-Père pour le P. Richard. On ne pouvait être plus aimable. Aussi ce dernier lui en fut très reconnaissant et le tint au courant de toutes les péripéties de son voyage. Le 28 avril, Sa Grandeur lui écrivait de nouveau:

"Mon cher Père Richard,

"Vos deux lettres, l'une de Québec, l'autre de Hoboken, avant de vous embarquer, me sont parvenues et m'ont causé le plus grand intérêt. Je suis heureux que vous n'ayez pas manqué d'être de la compagnie des pèlerins Français Canadiens. J'espère que vous avez fait une bonne traversée et que vous êtes maintenant dans la Ville Eternelle, jouissant des bénédictions et des consolations spirituelles

"que l'on ne goûte que là seulement. Nous prions avec ardeur pour que Dieu bénisse les pèlerins du Pape et les ramène sains et saufs, chargés de la bénédiction apostolique du Saint-Père pour eux-mêmes et pour leurs amis.

"Les journaux de Montréal et de New-York nous ont donné tous les détails des magnifiques démonstrations qui ont eu lieu au départ des Pèlerins. Le contingent Français Canadien et le contingent Irlandais Canadien ont fait chacun un beau discours.

"Je viens d'écrire au P. Barry en lui joignant une lettre qu'il doit présenter à Son Eminence le cardinal Franchi pour lui présenter les trois prêtres de notre diocèse, le P. Barry, vous et le P. Bannon. Si cela vous convient, j'aimerais que vous fussiez tous les trois ensemble quand la lettre sera présentée, puisque je mentionne ces trois noms.

"Probablement vous aurez eu votre audience avec le Saint-Père en même temps que vos compagnons de voyage, avant que les autres pèlerins du Canada arrivent. Le P. Bannon a sur lui pour remettre au P. Barry l'adresse au Saint-Père au nom du diocèse de Chatham; elle est signée par tous les prêtres du diocèse. Si vous pouvez être avec le P. Barry et le P. Bannon, quand elle sera présentée, j'en serais bien-aise, — je veux dire s'il n'y avait pas d'inconvénient ni d'objection, car je suppose qu'il y aura des points d'étiquette à observer connus seulement de ceux qui seront sur les lieux.

"Ainsi, mon cher Père Richard, vous êtes à Rome, la Ville Eternelle, la ville de l'âme! . . . Oh! combien dans mon coeur je vous félicite, vous et vos confrères! Je vous accompagne en esprit au tombeau des Apôtres, dans la crypte, sous le maître-autel de saint Pierre, au Janicule où saint Pierre fut crucifié, à Saint-Paul-hors-les-murs, près des trois fontaines où saint Paul fut décapité, à Saint-Pierre aux liens où sont conservées les chaînes de sa captivité, et où le grand Pape Pie IX fut consacré Evêque. . ."

Le 29 mai, Sa Grandeur répond à une lettre du P. Richard en date du 10 du même mois:

"Votre intéressante lettre de Rome, mon cher Père Richard, m'a causé la plus grande consolation.

"Vous aviez déjà eu la faveur et le privilège d'être admis à l'audience que le Saint-Père donna aux Pèlerins de France le lendemain de votre arrivée dans la Ville Eternelle, et au lendemain de la date de votre lettre l'audience spéciale que le grand et saint Pape Pie IX devait accorder aux pèlerins du Canada a dû avoir lieu. Nous en avons eu connaissance par les télégrammes et par les journaux.

"Ainsi vous avez vu de vos yeux, entendu de vos oreilles, et éprouvé par tous vos sens le tressaillement d'une pieuse émotion de joie, d'admiration, d'amour, de gratitude! sensations que tout bon et fidèle catholique éprouve avec intensité quand il reçoit la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ pour la première fois surtout. Oh! comme je vous félicite sincèrement et affectueusement! Cette douce bénédiction, la musique de cette voix mélodieuse d'un Père vous suivront dans la vie, allégeront votre fardeau, animeront vos travaux et sanctifieront vos pensées, vos paroles et vos actions..."

Nos lecteurs auront remarqué, sans que nous ayons eu besoin de la souligner, l'insistance que met Sa Grandeur à vouloir que le P. Richard soit présent à la lecture de l'adresse au Saint-Père au nom de l'Evêque et du clergé du diocèse de Chatham. Le curé de Saint-Louis était trop rempli de l'esprit de soumission envers l'autorité pour se permettre d'éluder le moindre désir de son Ordinaire; mais, d'un autre côté, il entendait bien aussi remplir sa mission de représentant du clergé français et de la population française des provinces maritimes, et il présenta lui-même en leur nom au Saint-Père une adresse dans laquelle il retraça en peu de mots l'histoire lamentable, mais en même temps héroïque, du peuple martyr. Pie IX se montra très touché du récit des luttes et des persécutions dont les Acadiens avaient souffert non moins que de leur attachement à leur foi sous une domination étrangère et plutôt hostile à leurs croyances. Nous n'avons pu retrouver le texte de cette adresse; mais ceux qui savent quel amour avait le P. Richard pour l'Eglise et pour sa patrie, devineront sans peine la filiale confiance et la sincérité de sentiments avec lesquels il dut épancher son coeur de prêtre et de patriote dans celui du Père commun des

fidèles. "Car, ainsi que l'a écrit M. l'abbé F. Bourgeois, son amour pour le Pape était tout de tendresse. Il voyait en la Papauté non seulement la source qui alimente l'Eglise visible, mais il la voyait encore avec des visions de moyen-âge, quand, établie dans sa vraie sphère, elle jouait le rôle d'arbitre suprême des nations et de protectrice des petites races opprimées. Sa conviction fut constante que si le Pape pouvait prendre une connaissance exacte de la cause acadienne, la victoire était assurée."

Mais le saint Pontife Pie IX touchait au terme de sa carrière, et l'heure n'était pas encore venue de faire droit aux revendications du peuple martyr. Toutefois cette première démarche du grand patriote ouvrait, pour ainsi dire, aux Acadiens le chemin de Rome, et c'est de cet événement que datent leurs relations comme peuple avec le Saint-Siège. Nous ne pouvions le passer sous silence, et les Acadiens ne sauraient l'oublier.

Mgr Richard fera encore deux autres voyages à Rome, et c'est de la bouche du Saint Pape Pie X qu'il recevra la promesse formelle d'un Evêque acadien, promesse que nous avons vu enfin se réaliser, nous dirons doublement, puisque la nomination de Mgr LeBlanc à l'évêché de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) a été suivie quelques années après, sous Benoît XV, de celle d'un autre Acadien, Mgr Chiasson, au vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent, où se trouvent un bon nombre des descendants des proscrits de 1755. Et c'est là, il faut le reconnaître, un des meilleurs résultats des démarches de Mgr Richard au point de vue religieux.

En quittant Rome et l'Italie, le P. Richard se rendit à Lourdes, autant pour satisfaire sa dévotion envers la sainte Vierge que pour lui demander de bénir le pieux projet qu'il avait formé de construire à Saint-Louis un fac-simile de la grotte miraculeuse. Ne voulant pas s'approprier la somme collectée par ses paroissiens à l'occasion de son voyage à Rome pour représenter les Acadiens au jubilé pontifical, il s'était proposé de l'employer à cette fin.

De Lourdes il se rendit à Paris, où il eut le bonheur de s'entretenir avec Mgr de Ségur, directeur de l'Oeuvre de Saint-François de Sales et président d'honneur de l'Oeuvre d'Acadie dont nous avons déjà parlé. Le saint Prélat, auquel il parla longuement de l'Acadie et de son projet de cons-

truire une grotte de Lourdes à Saint-Louis, lui fit don d'une très belle statue de la Vierge des Pyrénées. Quelle ne fut pas la joie du curé de Saint-Louis, lorsqu'il fut de retour dans sa paroisse, d'annoncer cette bonne nouvelle à ses chers paroissiens. Il apportait en même temps les statuts de l'Association catholique de Saint-François de Sales qu'il proposa à Mgr Rogers d'établir dans le diocèse de Chatham. Sa Grandeur, par la lettre suivante datée du 21 août 1877, accueillit avec joie sa proposition et le nomma directeur diocésain de cette pieuse association :

"Jacques Rogers, par la Miséricorde divine et la grâce  
"du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Chatham, assistant  
"au Trône Pontifical, etc.,

"A tous ceux qui liront cette lettre, salut et bénédiction.

"En vertu des pouvoirs extraordinaires qui nous ont été  
"concedés par le Saint-Siège Apostolique le 15 mai 1870,  
"Nous sommes autorisés à ériger canoniquement dans Notre  
"diocèse, plusieurs ou toutes associations pieuses approuvées  
"par le Saint-Siège et à attacher aux membres et aux bonnes  
"oeuvres de ces associations les indulgences accordées par les  
"différents Souverains Pontifes.

"Attendu qu'il nous a été représenté par Notre digne  
"prêtre, le Révérend Marcel-François Richard, curé de Saint-  
"Louis dans notre diocèse, qu'il serait très avantageux au  
"bien spirituel de ses paroissiens et des fidèles en général de  
"Notre diocèse, d'y établir une branche ou confrérie de l'Oeu-  
"vre ou Association Catholique de Saint-François de Sales,  
"Association qui a son siège principal à Paris, où Monseigneur  
"de Ségur la préside actuellement, et qui est approuvée par  
"le Saint-Siège et placée sous la protection de Son Eminence  
"le Cardinal Chigi.

"C'est pourquoi, par le présente, Nous établissons et éri-  
"geons canoniquement dans Notre diocèse la susdite Asso-

"ciation de Saint François de Sales, qui sera affiliée à la so-  
"ciété-mère et centrale de Paris, et Nous nommons Notre dit  
"prêtre, le Révérend Marcel-François Richard, Directeur dio-  
"césain de ladite Association pour Notre diocèse.

"Donné en Notre résidence épiscopale de Chatham, Nou-  
"veau-Brunswick, en la fête de Sainte Jeanne-Françoise de  
"Chantal, le 21 août 1877.

**Jacques Rogers**, Evêque de Chatham

Par ordre de Monseigneur,

**Michel Joyce**, Ptre, secrétaire."

Les travaux de construction de la grotte de Lourdes à Saint-Louis, commencés à l'automne de la même année, furent terminés l'année suivante, et, le 2 juillet 1878, en la fête de la Visitation de la Sainte Vierge, eurent lieu, au milieu d'un grand concours de fidèles venus de tous les points de l'Acadie, la bénédiction de la grotte et le dévoilement de la statue. Mgr Rogers daigna présider lui-même la cérémonie, et le sermon fut donné par l'un des maîtres de la chaire canadienne, M. l'abbé Thomas-Grégoire Rouleau, Assistant-Principal de l'Ecole Normale Laval de Québec, aujourd'hui Principal de cette même Ecole et Prélat de la Maison de Sa Sainteté. Mgr Rouleau a toujours apprécié et vénéré le vaillant apôtre de l'Acadie, qui ne trouva nulle part de meilleures et de plus hautes sympathies qu'à Québec.

Dans la société, Mgr Richard ne s'est pas montré moins patriote. En 1880, les Canadiens-Français voulurent célébrer avec un éclat inaccoutumé leur fête nationale de Saint-Jean-Baptiste. Dans son manifeste à tous les groupements français les invitant à venir à Québec, le 24 juin, le comité d'organisation, s'adressant en particulier aux Acadiens, s'exprimait ainsi: "Vous viendrez aussi, Acadiens courageux et fidèles, race indomptable que ni la guerre ni la persécution n'ont pu courber ni détruire, rameau plein de sève, violemment arraché d'un grand arbre, mais qui renaît et reparaît au soleil de la liberté. Tous ensemble, nous célébrerons la Saint-Jean-Baptiste par des réjouissances dont Québec garde-

ra le souvenir”.

Ce message, cet appel fraternel, communiqué aux Acadiens par le “Moniteur Acadien”, alors le seul journal français des Provinces Maritimes, retentit comme un **Lazare, veni foras** d’un bout à l’autre du pays. C’était la première fois que le peuple martyr était convoqué nominalement à des assises nationales, depuis le jour où l’infâme Lawrence l’avait rassemblé, il y avait cent vingt-cinq ans, pour la suprême dispersion. L’invitation fut donc accueillie avec enthousiasme et, dans chaque paroisse de l’Acadie, des délégués furent choisis pour se rendre à Québec. Il s’en trouva au-delà de cent pour représenter le groupe français des Provinces Maritimes à la Fête du 24 juin 1880.

Par une attention des plus délicates, les organisateurs du Congrès avaient réservé exclusivement aux délégués acadiens la septième commission inscrite au programme. C’était leur faire la part large et belle, et proclamer, en même temps, malgré l’identité d’origine et de langue, la distinction qui existe entre les deux groupes français du Canada. Parmi les membres de cette commission figurait l’abbé Richard, curé de Saint-Louis. On y lut deux rapports, l’un sur la situation particulière des Acadiens dans la Confédération, l’autre sur les groupes acadiens de la province de Québec. Au nombre des propositions émises notons celles de l’abbé F.-X. Cormier tendant à ce qu’une convention composée de délégués nommés par les Provinces Maritimes fût convoquée au mois de juillet 1881 à Memramcook, pour s’occuper des intérêts généraux des Acadiens. L’abbé Richard proposa aussi que copie des résolutions adoptées par la commission acadienne à la Convention de Québec fût transmise aux Evêques de la province ecclésiastique d’Halifax, avec prière de la bénir. Toujours chez le grand patriote le souci de ne rien faire touchant l’intérêt du peuple acadien en dehors de l’approbation de ses supérieurs hiérarchiques. C’est à retenir par ceux à qui on l’a quelquefois représenté comme un révolté.

De cette convention de Québec naquit donc l’idée de la première convention nationale acadienne qui fut tenue au Collège Saint-Joseph de Memramcook les mercredi, 20 et jeudi, 21 juillet 1881. Environ cinq mille personnes s’y trouvèrent réunies pendant ces deux journées qui resteront à jamais gravées dans les annales de l’histoire de l’Acadie.

L’esprit de foi est trop vif et le sentiment religieux trop enraciné chez le peuple acadien pour que le premier soin de la Convention ne fût pas d’inaugurer ses travaux par un acte qui la mit sous la protection d’En-Haut. Une messe solennelle fut célébrée par M. l’abbé H. Girouard, curé de Hâvre-au-Boucher, l’un des plus anciens prêtres acadiens. Outre un grand nombre de prêtres, on remarquait dans l’assistance Sir Hector Langevin, ministre des travaux publics au Parlement Fédéral; l’honorable P.-A. Landry, président, et M. G.-A. Girouard, M.P., secrétaire de la Convention, qui occupaient des sièges d’honneur près de la balustrade. Ce fut l’abbé Richard, curé de Saint-Louis, qui prononça le sermon de circonstance, magnifique pièce d’éloquence qui touchait aux questions les plus vitales du peuple acadien. Le prédicateur avait pris pour texte de son sermon ces paroles du psalmiste: **“Beatus populus cujus Dominus Deus ejus, Heureux le peuple qui a le Seigneur pour son Dieu”**. (1) Après avoir démontré par l’Ecriture, par l’histoire et par la raison que la religion seule est capable de faire le bonheur des individus et des peuples, l’abbé Richard décrit longuement l’influence de la religion sur le peuple acadien qui, sans elle, n’aurait pas survécu aux persécutions dont il a été victime, et termine par l’exposé des moyens de le maintenir dans l’esprit religieux de ses pères, et qui sont l’éducation, l’agriculture et la colonisation.

Ce sermon produisit sur l’auditoire la plus vive impression. La structure superbe, la parole enflammée, les gestes nobles et majestueux du prédicateur, non moins que la renommée qu’il s’était déjà acquise par ses travaux et ses épreuves, tout faisait présager en lui l’un des membres les plus influents et les plus actifs et le porte-parole autorisé de ses concitoyens dans les délibérations de l’assemblée.

A quatre heures de l’après-midi eut lieu, en plein air, dans la cour du collège, l’ouverture solennelle de la convention et on entendit tour à tour les discours éloquents du président, l’hon. P.-A. Landry, du Ministre des Travaux Publics à Ottawa, Sir Hector Langevin, et de M. J.-P. Rhéaume, Président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, et l’un

(1) Ps. 143, V. 15.

des plus chauds amis de la cause acadienne.

Le lendemain, jeudi 21 juillet, eut lieu la deuxième séance générale, dans laquelle le sénateur Pascal Poirier soumit à l'assemblée le rapport de la Commission Spéciale sur le choix d'une fête nationale pour les Acadiens. Deux propositions avaient été émises: l'une par M. l'abbé J. Chiasson, de Charlottetown, secondé par M. l'abbé St.-J. Doucet, curé de Poquemouche, en faveur du 15 août, jour de l'Assomption de la Sainte Vierge; l'autre par l'honorable P.-A. Landry, secondé par le R. P. Bourgeois, c.s.c., en faveur du 24 juin, fête de Saint-Jean-Baptiste. Celle-ci n'ayant réuni que quatre voix contre douze pour la première, la Commission avait adopté l'Assomption. La discussion fut très animée, et plusieurs discours très éloquents furent prononcés en faveur de la Saint-Jean-Baptiste, par le R. P. Bourgeois, l'honorable P.-A. Landry, président, par le P. Lefebvre, etc., et en faveur de l'Assomption par M. l'abbé St.-J. Doucet, l'honorable sénateur Pascal Poirier, M. le curé F.-X. Cormier, M. l'abbé Belliveau et M. l'abbé M.-F. Richard. "Comme Acadien, dit ce dernier, je ne saurais garder le silence dans cette occasion, vu qu'il s'agit d'une question vitale pour l'Acadie; je ne voudrais pas que l'histoire qui racontera les événements du 20 et 21 juillet 1881, époque si importante de notre existence comme peuple, ait à signaler le refus d'un enfant de l'Acadie de s'enrôler sous le drapeau national et de le défendre contre toute invasion. Je regrette seulement d'avoir à lutter contre quelques-uns de mes compatriotes, au nombre desquels se trouvent de mes meilleurs amis personnels, et contre nos frères canadiens que je respecte beaucoup et que j'admire à cause de leur attachement à leur nationalité. Mais il ne s'agit pas ici de faire de la politique ou de servir les intérêts particuliers; nous sommes convoqués ici par les organisateurs de cette convention acadienne pour affirmer notre existence comme peuple et prendre les moyens de conserver notre nationalité.

"On vous a déjà démontré, messieurs, avec beaucoup de clarté et d'éloquence, l'importance d'une fête nationale pour les Acadiens. En effet, il me semble qu'un peuple qui, pendant plus d'un siècle d'épreuves et de persécutions, a su conserver sa religion, sa langue, ses coutumes et son autonomie, doit avoir acquis assez d'importance pour mériter qu'il adop-

te les moyens d'affirmer d'une manière solennelle son existence; et cela ne saurait se faire plus efficacement que par la célébration d'une fête nationale qui lui soit propre. Les Anglais ont la Saint-George, les Irlandais, la Saint-Patrice, les Canadiens-français la Saint-Jean-Baptiste; les sauvages eux-mêmes ont une fête nationale, la Sainte-Anne... Le peuple acadien serait-il le seul à ne pas reconnaître son existence nationale par une fête particulière? Non il n'en sera pas ainsi... Il s'agit donc, messieurs, du choix et de l'adoption du patron national."

Ici l'abbé Richard se déclare pour l'adoption de l'Assomption de la Sainte Vierge comme fête patronale des Acadiens, et il en donne plusieurs raisons dont on nous permettra de citer quelques-unes:

On dit que, par la Confédération, nous sommes tous devenus Canadiens, et qu'il convient de n'avoir qu'une fête nationale. Dans ce cas, il faudrait que les Anglais et les Irlandais fussent invités à se réunir à nous pour célébrer une seule fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, car ils sont tous Canadiens. Nous sommes heureux d'être unis si étroitement à nos frères du Canada; nous leur sommes unis par les liens du sang et de la religion, sans parler de la Confédération qui identifie plus ou moins nos intérêts politiques et civils. Cependant si, pour conserver cette union fraternelle, il fallait sacrifier notre nationalité, notre nom d'Acadiens, pour moi, je n'hésiterais pas un instant, et j'aimerais mieux encourir le déplaisir d'un frère que celui de ma mère, la belle Acadie.

"Quelques-uns disent que si les Acadiens refusent de choisir la Saint-Jean-Baptiste comme fête nationale, les Canadiens-français cesseront de nous porter le même intérêt. La haute idée que je me suis formée de l'intelligence et de l'esprit du peuple canadien ne me permet pas d'entretenir une telle opinion d'un peuple aussi juste et raisonnable. Les Canadiens ont su conserver leur religion, leurs coutumes et leurs lois au prix de bien des sacrifices, et par une énergie indomptable, ils ont su faire respecter leurs droits comme peuple, et maintenant le peuple canadien occupe une des premières places dans l'échelle sociale. Comment pourrait-il condamner chez les Acadiens ce qui a fait sa force et procuré son indépendance? Apprenons du peuple canadien une



leçon importante pour notre conservation comme peuple, et gardons à tout prix notre caractère national d'Acadiens-français. Nous ne sommes pas les descendants des Canadiens-français, mais les enfants directs de la France, et, par conséquent, je ne vois aucune raison d'adopter la même fête que nos frères du Canada. Il nous faut une fête qui nous fasse souvenir de notre origine. . . ."

Ici l'orateur rappelle le vœu fait par Louis XIII de consacrer son royaume à la Sainte Vierge et sa volonté que l'Assomption fût la fête nationale de la France. Quelques années après, des colons français vinrent en Acadie. "Ceux-ci, dit l'orateur, ont dû emporter avec eux, en quittant la France, les usages et les coutumes de leur patrie, et si des circonstances malheureuses les ont empêchés de chômer leur fête nationale d'une manière régulière, il est pourtant vrai de dire que la dévotion à Marie est la dévotion nationale des Acadiens. Entrez dans nos maisons acadiennes, et vous verrez que l'image de Marie y occupe la place d'honneur.

"Un autre puissant motif qui doit nous porter à adopter la Sainte Vierge comme patronne, c'est que les Evêques des Provinces Maritimes réunis au premier Concile d'Halifax, il y a plus d'un quart de siècle, ont choisi la Sainte Vierge comme patronne de cette province ecclésiastique; de sorte qu'en l'adoptant comme patronne nationale, nous ne ferons qu'entrer dans les vues de nos prélats, et je ne doute pas que ce choix ne soit béni par eux. . . ."

"Oh! s'écria l'orateur en terminant, qu'il sera beau de voir tous les Acadiens dispersés se réunir chaque année, comme le font leurs frères du Canada, pour célébrer leur fête nationale! Alors l'Acadien sentira qu'il a des devoirs à remplir envers sa patrie, et, aidé et encouragé par les succès du passé, il sera plus dévoué que jamais à l'avancement général de ses compatriotes. Qu'il sera charmant, ce concert national où toutes les voix de la grande famille acadienne se réuniront pour chanter le *Guadeamus in Domino diem festum celebrantes sub honore Beatae Mariae Virginis*. Oui, nous nous réjouissons alors dans le Seigneur et nous célébrerons l'Assomption de Marie au ciel avec toute la pompe et la solennité dont nous sommes capables. En ce jour, nous oublierons nos épreuves à la pensée que si nous sommes les dignes imi-

tateurs de Marie dans l'adversité, nous pourrons, comme elle, mériter d'être conduits par les anges dans la Jérusalem céleste.

"J'espère, Messieurs, que par acclamation, vous allez choisir Notre-Dame de l'Assomption comme patronne de l'Acadie, et que, lorsqu'on vous demandera de lever la main, comme signe d'adhésion, toutes les mains s'élèveront vers Marie. . . ."

La série des discours terminée, l'honorable P.-A. Landry, président, mit aux voix la motion de l'abbé Richard. La majorité fut pour l'adoption du rapport de la commission, c'est-à-dire l'Assomption comme fête nationale des Acadiens. Lorsque le président déclara que l'affirmative l'avait emporté, une salve d'applaudissements éclata dans la salle. Le calme s'étant rétabli, le président demande à la Convention de ratifier ce choix par un vote unanime. Toute l'assistance se leva pour manifester son acquiescement. L'abbé Richard venait de remporter un éclatant succès. (1).

De cette première Convention nationale des Acadiens date véritablement l'entrée de l'abbé Richard dans la vie publique de son pays. Il venait de se révéler conducteur de peuple. C'est vers lui que vont désormais se tourner tous les regards et se tendre toutes les mains; rien d'important ne se fera dans l'intérêt des Acadiens sans l'intervention de celui en qui s'est personnifiée l'Acadie.

Le premier soin des organisateurs de cette Convention fut de le charger d'obtenir de l'autorité ecclésiastique l'approbation du choix de l'Assomption comme fête nationale des Acadiens, et la supplique présentée par lui à NN. SS. les Evêques des Provinces Maritimes réunis le 16 septembre suivant à St-Bernard, dans la Baie Sainte-Marie reçut leur pleine approbation.

Voici le texte de cette supplique ainsi que les signatures des évêques qui l'ont approuvée:

(1) Nous avons utilisé pour ce travail le recueil des travaux et délibérations des Conventions Nationales des Acadiens compilés par M. Ferdinand Robidoux, Shédiac, 1907.

A Monseigneur l'Archevêque,

A NN. SS. les Evêques de la Province Ecclésiastique d'Halifax.

Mes Seigneurs,

A la Convention Nationale des Acadiens, tenue à Memramcook le 23 juillet 1881, la question d'une Fête Nationale fut proposée à la considération d'une commission spéciale et de la convention, dont le résultat fut le choix de l'Assomption de la Sainte Vierge comme fête nationale des Acadiens.

Les motifs qui nous engagèrent à nous choisir une fête particulière, c'est afin d'encourager le peuple acadien à marcher dans les voies du véritable progrès et de le maintenir dans l'esprit de foi et dans l'attachement à la religion de ses pères. Or, il a semblé aux délégués de cette convention que nul choix ne serait aussi acceptable et aussi populaire que celui de la Fête de l'Assomption. Cette fête rappelle aux Acadiens leur commune origine et en même temps les fait entrer dans les vues des Pères du premier Concile d'Halifax, qui, à cette occasion, choisirent la Vierge Immaculée comme patronne de cette province ecclésiastique dont nous formons partie. Ce choix étant fait, j'eus l'honneur de proposer une résolution à l'effet de soumettre humblement notre choix à Nos Seigneurs les Evêques pour en recevoir l'approbation et la bénédiction. Cette résolution ayant été adoptée à l'unanimité, comme moteur, je profite de la réunion de Nos Seigneurs les Evêques dans cette partie de l'Acadie qui porte le nom de Marie pour déposer à vos pieds les voeux de vos enfants acadiens, qui désirent mettre leurs intérêts

nationaux et religieux sous le puissant patronage de Marie et s'enrôler sous sa bannière maternelle.

J'ai l'honneur d'être,

De Vos Grandeurs,

Le très-humble et reconnaissant serviteur,

M.-F. Richard, Ptre

St-Bernard, Baie Ste-Marie,

Le 16 septembre 1881.

La pétition ci-dessus est par la présente approuvée.

Michael Hannan,  
Archevêque d'Halifax.

J. Sweeney,  
Evêque de St-Jean.

P. McIntyre,  
Evêque de Charlottetown.

J. Rogers,  
Evêque de Chatham.

J. Cameron,  
Evêque d'Arichat.

St-Bernard, Baie Ste-Marie. Le 16 septembre 1881.

Le 19 janvier 1938, le Saint-Siège, par un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, ratifiait ce choix et proclamait solennellement la Vierge Marie dans son Assomption patronne céleste du peuple acadien. Voici le texte de ce décret:

#### MONCTONEN ET CHATAMEN

Le peuple, qu'on nomme acadien, parti autrefois de France et ayant atterri au pays canadien, se glorifie à juste titre d'avoir courageusement et fidèlement conservé intact l'héritage très précieux de la foi catholique des ancêtres, au milieu des adversités et parmi tant d'après vicissitudes des temps passés. Et ce bienfait divin, ce peuple l'attribue à bon droit à la protection de la Bienheureuse Vierge Marie, qu'il a toujours honorée d'un culte particulier. Pour affermir et accroître ce culte tout le peuple acadien des trois provinces maritimes du Dominion du Canada, c'est-à-dire du

Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince-Edouard, avec l'approbation des évêques, a choisi et proclamé, dans une cérémonie solennelle le 15 août 1881, l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie pour sa Patronne céleste. Depuis ce temps, tous les Acadiens ont l'habitude de célébrer chaque année cette même fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie avec des sentiments d'une singulière piété et dévotion. Or, maintenant, l'Archevêque de Moncton et l'Evêque de Chatham, sous la juridiction desquels se trouve la plus grande partie du peuple acadien, dans le but de développer de plus en plus cette piété du très fidèle peuple acadien envers la Bienheureuse Vierge Marie, ont présenté une requête à Notre Très Saint Seigneur le Pape Pie XI, Lui demandant de bien vouloir ratifier de Son autorité apostolique les vœux de ce même peuple, et d'établir et de déclarer l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie Patronne céleste des deux Diocèses déjà mentionnés, et d'approuver en outre que les Acadiens, en quelque lieu qu'ils se trouvent, puissent garder et honorer la Bienheureuse Vierge Marie sous ce même titre comme leur Patronne propre auprès de Dieu. Cette requête ayant été soumise à Notre Saint Seigneur le Pape Pie XI par le Cardinal soussigné, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, dans l'Audience du 19 janvier 1938, Sa Sainteté a daigné accorder Son entier consentement, et par Son autorité apostolique a établi l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie Patronne céleste de l'Archidiocèse de Moncton et du Diocèse de Chatham avec tous les privilèges liturgiques qui s'y rapportent, et a de plus approuvé volontiers que tous les Acadiens, en quelque lieu qu'ils habitent, honorent et vénèrent la même Bienheureuse Vierge Marie dans son Assomption au ciel comme leur Patronne particulière, les confiant tous à la garde et à la protection d'une si grande Mère afin qu'ils conservent fidèlement la foi catholique et la fassent voir dans leurs moeurs. A cet effet, Sa Sainteté a ordonné d'émettre le présent Décret. Nonobstant toutes choses contraires. Le 19 janvier 1938.

C. Cardinal Laurenti  
Préfet de la S.C.R.

A. Carinci,  
Secrétaire de la S.C.R.

Ce choix fut diversement jugé par les journaux français et anglais du Canada, mais même ceux qui le blâmaient ne connaissaient que l'histoire du peuple acadien était différente de celle des Canadiens-français, et que les deux groupes français avaient toujours vécu à part, n'ayant eu, l'un avec l'autre, que très peu de rapports dans le passé.

Mais ce n'était pas tout que d'avoir une fête nationale. Les Acadiens formant un peuple et une nationalité distincte dans la Confédération, il leur fallait un signe de ralliement, un drapeau symbolisant les sentiments, portant dans ses plis, pour ainsi dire, l'âme de tout un peuple. Le choix de ce drapeau fut soumis à l'une des commissions de la deuxième Convention Nationale Acadienne tenue à Miscouche (Île du Prince-Edouard), le 15 août 1884. Il va sans dire que l'abbé Richard, fut encore l'âme de cette Convention.

"En 1881, dit-il, nous nous sommes organisés en armée rangée en bataille, non pas pour faire la guerre à nos frères de même religion, mais pour nous défendre contre toute attaque contre notre autonomie nationale. Nous prétendons avoir droit d'existence sur le sol de l'Acadie défriché et arrosé par les sueurs, les pleurs et le sang de nos pères. Nous voulons faire respecter les justes aspirations des enfants martyrs de Grand-Pré et de Port-Royal, et nous sommes décidés à démontrer les droits des Acadiens dans ce pays et à les défendre contre toute tentative tendant à les méconnaître.

"Mais à une armée il faut un étendard. La bannière de l'Assomption, naturellement, sera portée avec un patriotisme religieux en tête de nos processions. Mais il nous faut avoir un drapeau national qui flotte au-dessus de nos têtes aux jours de nos réunions ou célébrations nationales. Je ne veux pas déprécier les différentes suggestions faites à ce propos; mais je ne puis m'accorder avec ceux qui prétendent que nous devons choisir un drapeau différent de celui de notre mère patrie. Le drapeau tricolore est celui de France dont nous sommes les fils, et ce drapeau a droit de flotter par Convention Internationale dans l'univers entier. Pour nous Acadiens, ce drapeau nous dit tout simplement que nous sommes Français et que la France est notre mère-patrie, comme le drapeau irlandais rappelle aux Irlandais leur origine et leur patrie.

“Cependant, je voudrais que l’Acadie ait un drapeau qui lui rappelle non-seulement que ses enfants sont Français, mais qu’ils sont aussi Acadiens. Je suggère donc et je propose aux délégués de cette Convention le plan suivant du drapeau national: le drapeau tricolore avec, dans la partie bleue, une étoile aux couleurs papales, l’étoile de Marie, *Stella Maris*...”

Mais laissons, en terminant, la plume à l’honorable sénateur acadien, M. Pascal Poirier qui racontait ainsi dans la *Minerve* du 18 novembre 1864, cette séance mémorable:

“Il ne m’a jamais été donné de voir une réunion d’hommes aussi profondément émus que celle qui, le 15 août dernier, se trouvait dans la grande salle du couvent de Miscouche pour décider de l’adoption d’un chant et d’un drapeau par la nation acadienne. Quand le choix fut connu et que M. l’abbé Richard s’avança enveloppé dans un superbe drapeau tricolore, toute la salle, cinq cents délégués, venus de tous les points des trois Provinces Maritimes, se leva, et une immense acclamation salua l’antique emblème de la patrie. Puis, les souvenirs se précipitant en foule, les luttes, les gloires, les écrasements du passé revenant à l’esprit, et l’émotion gagnant, électrisant toutes les âmes, on n’entendit bientôt plus que des soupirs comprimés, des sanglots s’échappant de toutes les poitrines, tout le monde pleurait.

“C’est que, depuis 1713, c’était la première fois que le drapeau de la France flottait sur la terre acadienne.

“Pauvres exilés, martyrs du Grand-Pré et de Port-Royal, vos âmes bienheureuses ont dû en ce moment bénir Dieu avec un nouvel élan de ferveur. Vos enfants étaient là, vivants, peuple, et faisant mentir ceux qui, en vous immolant, avaient juré d’effacer pour toujours votre nationalité de la terre.

“Bientôt une voix demanda: Et notre chant national? Il faut saluer notre drapeau! Le chant national! cria-t-on de toutes parts.

“Plusieurs essais d’un chant national avaient été faits. Aucun ne fut goûté. Quelqu’un hasarda la *Marseillaise*. Pas de *Marseillaise*, cria-t-on; la France et son drapeau, oui; mais pas de *Marseillaise*. Partant pour la Syrie n’eut pas plus de succès, Napoléon n’ayant jamais été en faveur parmi les Acadiens. Le *God Save the Queen* fut renvoyé en son lieu ordinaire pour la fin de la séance.

“Un chant qui soit à nous, où il n’y ait point de politique! demandèrent plusieurs délégués.

“Alors d’une voix vibrante d’émotion, et élevant le drapeau au-dessus de sa tête, l’abbé Richard entonna l’*Ave Maris Stella*. Une commotion électrique frappa toute l’assemblée. Un silence profond se fit pendant un instant; chacun retenait sa respiration; puis, tombant à genoux, tous reprirent en chœur au troisième verset:

Atque semper Virgo  
Felix Coeli Porta!

“L’air national de l’Acadie était trouvé et choisi. Il ne restait plus qu’à y adapter des mots français. (1).

“Le lendemain matin, comme le bateau à vapeur laissait la rade de Summerside pour Shédiac, avec son pont couvert de passagers, on entendit au loin sur la mer et du rivage les échos de la fanfare jouant l’air de l’*Ave Maris Stella*.

“Au haut du grand mât un pavillon inaccoutumé flottait dans la brise. Des vaisseaux en rade, en voyant passer ce pavillon aux trois couleurs: rouge, blanc et bleu, le saluaient du salut militaire, et ceux qui étaient à bord avaient le cœur gros d’émotion en voyant les vaisseaux d’Angleterre saluer le drapeau de la France, le drapeau de l’Acadie.

(1) On a fait, dans ce sens, quelques tentatives, mais en vain: c’est toujours l’hymne liturgique qui est chantée dans les fêtes et les réunions nationales des Acadiens.

## CHAPITRE VIII

## La fin d'une belle carrière

Les Acadiens, surtout ceux du diocèse de Chatham, avaient si souvent été témoins de l'activité débordante de Mgr Richard, ils avaient si souvent admiré la stature imposante de ce type physique remarquable, qu'ils en étaient arrivés à oublier que toute carrière humaine doit avoir un terme. Mais, hélas! cette constitution, pourtant si robuste, avait été sourdement minée depuis plusieurs années par les nombreux travaux et les grandes épreuves dont avait été faite la vie de ce grand Acadien et que les pages précédentes ont tâché de faire connaître.

Dès l'année 1913, il commença à subir des indispositions assez fréquentes. Mais personne ne soupçonnait que ces indispositions fussent des manifestations d'une maladie qui devait bientôt l'emporter. Cependant, son état de santé s'aggravait toujours, car les indispositions devenaient plus fréquentes et chacune le laissait plus faible qu'auparavant.

Au commencement de l'année 1915, il entra à l'Hôtel-Dieu de Chatham pour y suivre un traitement. Grâce aux bons soins reçus dans cette institution, le malade put se remettre suffisamment pour retourner dans sa paroisse et reprendre l'exercice du saint ministère. Au mois de mai, toutefois, il subit une nouvelle rechute, plus grave que les précédentes. Son médecin, voyant la gravité du cas, conseilla au malade de se rendre à Québec, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, et de se mettre sous les soins d'un spécialiste, le docteur Arthur Rousseau. Ce qui fut fait.

Mais malgré tous les efforts de la science médicale, son état s'aggrava rapidement. Mgr Richard souffrait de néphrite, inflammation du rein, et l'on se rendit compte que ses jours étaient comptés. On crut même qu'il ne pourrait pas retourner vivant dans sa chère Acadie.

Se rendant parfaitement compte de la situation, Mgr Richard voulut mettre la dernière main à ses affaires spirituelles et temporelles. Il fit son dernier testament et reçut pieusement le sacrement de l'extrême-onction.

Avant de mourir, le malade adressa à son évêque une lettre bien touchante et qui montre clairement l'admirable franchise et l'esprit profondément chrétien qui l'avaient toujours animé. Cette lettre fit une grande impression, le jour des funérailles, quand Mgr Louis O'Leary, évêque auxiliaire de Chatham, en fit publiquement la lecture. En voici le texte:

Hôtel-Dieu du Précieux-Sang,  
Québec, 2 juin 1915.

Monseigneur Thomas-F. Barry,  
Evêque de Chatham, N.-B.

Monseigneur,

Je désire adresser un mot à mon évêque avant de mourir.

J'ai été administré lundi dernier. **Deo Gratias!** Si j'ai pu vous causer de la peine, ce n'était pas par malice. Je vous en fais mes excuses; je vous en demande pardon. Je crois avoir toujours agi avec franchise et sincérité dans mes relations avec mes supérieurs et je crois n'avoir eu recours à aucun moyen indigne dans mes démarches. Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Il n'est guère possible que je puisse retourner à Rogersville en vie. Ayant déjà votre permission, je désire être enterré au Monument de Notre-Dame de l'Assomption sous la protection de la Reine du Ciel. J'ai tâché de l'aimer et de la faire aimer. C'est la raison d'existence de cet oratoire.

Je désire que mes funérailles soient simples; je préfère ne pas avoir d'oraison funèbre. Je demande les suffrages de

Votre Grandeur, de mes confrères et des amis charitables; je ne les oublierai pas.

Mon testament est court; à part des donations pour l'éducation des ecclésiastiques à l'évêque de Chatham et à l'évêque de St-Jean, j'ai fait des donations dans le même but à l'archevêque de Halifax et à l'évêque d'Antigonish et de Charlottetown. Ce que je possède d'ailleurs, argent et propriétés, je le donne par testament pour être administré par mes exécuteurs à des fins déterminées; je ferai les dons directement moi-même.

Je vous fais mes adieux. Au revoir au ciel. — Ainsi soit-il. (Signé) **M.-F. Richard**, ptre



Monument de l'Assomption, à Rogersville, où reposent les restes mortels de Mgr Richard

Mais son ardent désir de mourir en Acadie, et sans doute aussi ses ferventes prières et celles des siens lui valurent un léger accroissement de forces et on lui permit de reprendre le chemin de Rogersville. Le docteur Frédéric-A. Richard, de Moncton, ayant été averti de cette décision, se rendit à Québec, à la demande expresse de l'auguste malade, et l'accompagna pendant le voyage de retour.

Pendant le trajet, il se produisit un incident qu'il est bon de mentionner puisqu'il fait voir une fois de plus le grand amour de Mgr Richard pour sa petite patrie, l'Acadie, et sa patronne bénie, la sainte Vierge. Cet incident a été raconté dans les termes suivants par un prêtre qui accompagnait le malade au cours du voyage:

"En partant de Québec pour revenir à Rogersville, Mgr Richard était excessivement faible. De plus, ses souffrances étaient telles qu'il pouvait à peine parler, et il était à craindre qu'il ne pût supporter les fatigues d'un si long voyage en chemin de fer. Les bonnes religieuses de l'Hôtel-Dieu, voulant le mettre sous la garde de la sainte Vierge, eurent l'heureuse idée de le faire accompagner, pendant le trajet, par une statuette de la Vierge.

"Après que l'"Express Maritime" eut franchi une certaine distance et que l'auguste malade se fut quelque peu remis du surcroît de fatigue occasionné par la traversée du fleuve et l'installation dans le train, on lui fit connaître la délicate attention des religieuses, en lui disant que cette petite statue était un gage de la protection de Marie.

"Il demanda alors la statue et la baisa affectueusement en disant: 'Oh oui! la patronne de l'Acadie me protégera durant le trajet et elle m'obtiendra le privilège de mourir en Acadie. Car c'est un grand privilège de mourir en Acadie.'"

"Durant ces paroles, ses yeux reprirent leur éclat accoutumé. Tout dans son extérieur dénotait la conviction et montrait que ce n'était pas là seulement un patriotisme de parade, mais que les sentiments exprimés venaient du cœur."

Le mercredi, 9 juin, Mgr Richard put donc revoir sa chère paroisse de Rogersville. Malgré les fatigues d'un long voyage en chemin de fer, ses traits reflétaient le bonheur qui inondait son âme, car il allait avoir le "grand privilège de mourir en Acadie". Mais si sa joie fut grande en revenant à Rogersville, celle de ses braves paroissiens ne fut pas moins

dre en revoyant leur cher curé au milieu d'eux. Ils avaient craint de ne plus le revoir vivant et ils accoururent en foule à la gare pour saluer leur dévoué pasteur. On le transporta sur une litière au Monument de l'Assomption. Pour exprimer leur reconnaissance, tous récitèrent le chapelet et chantèrent l'**Ave Maris Stella**.

Le malade languit encore plusieurs jours mais faiblissait constamment. Enfin le vendredi, 18 juin, il entra en agonie et, à trois heures de l'après-midi, le grand Apôtre de l'Acadie rendait le dernier soupir.

La nouvelle de cette mort fut comme un coup de foudre. Ce fut un deuil général, non seulement dans le diocèse de Chatham, mais dans tout le Canada et même aux Etats-Unis. De partout les témoignages de sympathie affluèrent au presbytère de Rogersville. Nous en reproduirons ici quelques-uns :

Ottawa, 21 juin

Mes sincères condoléances aux bons paroissiens de Rogersville dans la perte douloureuse qu'ils viennent de subir par la mort de leur dévoué curé, Mgr Richard.

(Signé) **Le Délégué Apostolique**

Dorchester, N.-B.

La mort de Mgr Richard est pour l'Acadie une perte nationale. Je me joins à toute la race acadienne pour reconnaître publiquement que la Providence vient de nous enlever un de nos plus grands, sinon le plus grand, le plus zélé, le plus ardent, le plus efficace défenseur de nos droits; je me joins à toute la race acadienne pour déplorer la perte de celui qui, au milieu des plus grandes difficultés, a toujours lutté avec vaillance et sans peur pour l'avancement des nôtres, de celui qui a toujours su inspirer aux lutteurs de la cause acadienne le courage, la conviction et le travail; de celui sur qui les Acadiens comptaient toujours avec autant de confiance que de fierté pour les guider sur la route du progrès. De plus, sa grande âme chrétienne et sacerdotale savait discuter les questions de grande délicatesse avec modération et mesure.

(Signé) **Juge P.-A. Landry**

Ottawa, 21 juin

Veillez accepter l'expression de ma vive sympathie dans le deuil qui frappe le clergé et le peuple acadien. La perte de Mgr Richard est une perte nationale.

(Signé) **P.-E. Blondin**

Verdun, P. Q.

Le curé de Verdun a appris avec beaucoup de peine la mort de Mgr Richard, Prélat Domestique, et offre aux Acadiens des Provinces Maritimes et à la famille de Mgr Richard ses plus vives sympathies dans le grand deuil qui vient de les frapper.

(Signé) **J.-A. Richard, ptre.**

Mgr Philippe-L. Belliveau, P.D., curé de Grande-Digue, fit paraître dans l'**Évangéline** un remarquable éloge, dont nous extrayons les passages suivants: (1)

"Je m'incline avec respect devant la dépouille mortelle d'un vrai prêtre de Jésus-Christ, et j'offre à l'Eglise de Chatham, qui perd l'un de ses meilleurs ouvriers, à la paroisse de St-Louis, qui perd son fils le plus distingué, et, surtout, à la paroisse de Rogersville, orpheline aujourd'hui de son fondateur, de son soutien, de son conseiller, de son ami et de son Père, ma plus profonde sympathie. Par son activité dévouante, par son zèle pour tout ce qui regardait les intérêts des siens, par les oeuvres nombreuses en leur faveur, nous pouvons dire aussi que notre cher disparu appartenait à tous les Acadiens. Aussi bien l'Acadie toute entière est dans le deuil aujourd'hui, et pleure le plus illustre de ses enfants. Si, à cause de leur oeuvre d'éducation, on a décerné à d'autres venus avant lui le titre de "régénérateurs de l'Acadie", je crois pouvoir affirmer qu'à cause de la variété des qualités dont Dieu l'avait doué, à cause de la variété des oeuvres qu'il lui a été donné d'accomplir au cours de sa carrière, Mgr Richard a mérité le titre de 'Père de sa Patrie'".

(1) L'*Évangéline*, 23 juin 1915.

Le témoignage suivant exprime bien les sentiments des Acadiens des États-Unis:

Waltham, Mass.

Les Acadiens de la Nouvelle-Angleterre, en commun avec tous les fils de l'Acadie, pleurent la perte du 'Père de la Patrie', Monseigneur Marcel-François Richard, et s'associent à leurs frères dans ce moment de deuil national.

Nous nous rappelons encore sa chaude éloquence lorsqu'il nous parlait de Notre-Dame de l'Assomption, à la Convention de 1902. Quel bonheur pour nous de le voir arriver, fraîchement décoré par Rome, à New-Bedford, en 1906, pour présider notre célébration religieuse nationale. A Waltham, en 1913, malgré la maladie et les fatigues d'un voyage pénible, il est venu célébrer avec ses compatriotes le dixième anniversaire de la Société Mutuelle l'Assomption, dont il fut le premier aumônier général.

Dans nos églises, aujourd'hui, une prière fervente est montée vers le Très-Haut pour lui demander d'accorder au plus tôt la félicité éternelle à celui dont nous pleurons la perte, qui a mérité d'être appelé le 'Père de sa Patrie' ".

(Signé) **Clarence-F. Cormier**

Les funérailles eurent lieu à Rogersville le mercredi, 23 juin, au milieu d'une foule immense. De tous les points de l'Acadie, des personnalités éminentes avaient tenu à y assister pour rendre un dernier hommage au regretté défunt. Un train spécial amena un grand nombre de personnes de Shédiac, Memramcook, Moncton et autres lieux.

Mgr Louis O'Leary, évêque auxiliaire de Chatham, représentant Mgr Barry dont la santé ne permettait pas de se rendre à Rogersville, chanta le service funèbre, avec l'abbé C.-A. Collet, de l'archevêché de Québec, comme maître des cérémonies. Le R. P. Lebastard, provincial des Eudistes, et l'abbé D.-F. Léger, curé de St-Paul, agissaient comme diacre et sous-diacre, et les abbés A. Melanson, curé de Balmoral (maintenant archevêque de Moncton), Frs Bourgeois, curé de Dorchester, D. Robichaud, curé d'Inkerman (maintenant curé de Bathurst) et Alphée Babineau, curé d'Acadieville (maintenant curé de Rogersville), étaient cérémoniaire, thuriféraire et acolytes.

L'oraison funèbre fut prononcée par Mgr Stanislas Dou-

cet, curé de Grande-Anse, l'un des amis les plus intimes du défunt, comme on a pu le voir dans les pages précédentes, et par conséquent celui qui était le plus à même de connaître ce que fut en réalité Monseigneur Richard.

Une soixantaine de prêtres assistaient aux funérailles, ainsi que de hautes personnalités laïques. Le Gouvernement provincial était représenté par deux ministres, les Honorables D.-V. Landry et J. C. Wilson. On remarquait aussi Son Honneur le Juge Landry, le Sénateur Pascal Poirier et un grand nombre d'autres Acadiens appartenant à toutes les professions libérales.

Après l'absoute, les restes mortels du grand disparu furent reconduits à leur dernière demeure dans la crypte du Monument de l'Assomption. C'est là, dans la paix du Seigneur et sous la protection maternelle de Celle qu'il avait tant aimée et tant contribué à faire aimer, que Mgr Marcel-François Richard dort son dernier sommeil en attendant le jour de la résurrection.



Tombeau de Mgr Richard, dans la crypte du Monument de l'Assomption



## APPENDICES

Au cours des pages précédentes on a cité quelques brefs extraits de documents importants, que les lecteurs aimeraient sans doute à lire en entier.

Ainsi, au chapitre deuxième, on a fait allusion au mandement publié par Mgr Walsh, archevêque de Halifax, à l'occasion du centenaire de la Dispersion des Acadiens. C'est un document remarquable à tous les points de vue et extrêmement intéressant. Ce mandement reçut une appréciation élogieuse, mais peu connue, d'un évêque d'origine acadienne, Mgr Prince, évêque de Saint-Hyacinthe.

Le chapitre septième mentionnait le sermon de circonstance prononcé par Mgr Richard lors de la première convention nationale acadienne, tenue à Memramcook en 1881. Cette pièce d'éloquence renferme d'utiles réflexions sur l'éducation, l'agriculture et la colonisation, questions qui conservent encore aujourd'hui toute leur actualité.

A cause de l'intérêt tout particulier qui s'attache à ces documents, nous en reproduisons ici le texte complet. Nous les ferons précéder de l'oraison funèbre de Mgr Richard, prononcée lors de ses funérailles par son ami intime, Mgr Stanislas Doucet.

Nous terminerons par quelques notes au sujet de la pierre angulaire de la cathédrale de Moncton. Cette pierre angulaire fut payée au nom de Mgr Richard par ses exécuteurs testamentaires. Cet événement eut beaucoup de retentissement en Acadie et fit revivre la grande figure de celui qui fait l'objet du présent volume.

I

**Oraison funèbre de Mgr Richard (1)**

**PAR MGR STANISLAS DOUCET**

**curé de Grande-Anse**

---

“Qu’il me soit permis”, dit d’abord Mgr Doucet, “de vous lire un télégramme reçu d’un dignitaire ecclésiastique bien haut placé, un prince de l’Eglise, Son Eminence le cardinal Bégin. Son message de sympathie exprime en peu de mots tout ce que nous pouvons dire de mieux à la louange de notre regretté défunt.

‘Joins regrets à ceux de l’Acadie pleurant la mort de son fils illustre, Mgr Richard. Coeur généreux, bienfaiteur de sa race, pasteur pieux, patriote ardent, colonisateur zélé, digne de vivre au ciel et dans le coeur des siens.’

**Cardinal Bégin.**

Celui qui croit en moi quand même il serait mort, vivra.  
Saint Jean, XI, 25.

Messeigneurs,

Mes bien chers Frères,

La présence d’un évêque et de plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques, les autres membres du clergé que nous voyons en si grand nombre au sanctuaire, les représentants du Sénat et des Chambres fédérales et locales, cette foule immense qui s’est pressée dans ce temple complètement tendu

(1) Extrait de l’*Evangéline*, 30 juin 1915.

de deuil, ce catafalque et les autres apprêts du service funèbre de ce jour, tout ici nous parle des mérites de celui que nous pleurons tous aujourd'hui et auquel l'Eglise rend à cette heure les derniers honneurs. O ami! O très cher ami! Je voudrais t'offrir un tribut d'hommage digne de toi, mais je puis à peine parler: j'ai le coeur serré de douleur.

Mgr Richard n'est plus; il ne reste plus de lui que sa dépouille mortelle, laquelle va bientôt elle-même disparaître. Il n'est plus, celui qui pendant quarante-cinq ans de ministère sacerdotal a donné le plus bel exemple de piété, de dévouement et de zèle qu'on puisse admirer dans un prêtre. Il n'est plus, ô paroissiens désolés de Rogersville, celui qui pendant trente longues années s'est dépensé à votre service et qui, par tout ce qu'il a fait pour vous, a acquis le droit à votre éternelle reconnaissance. Il n'est plus, le pasteur que vous aimiez et que vous vénériez comme jamais pasteur ne l'a été de ses ouailles. Vous n'entendez plus sa voix vibrante vous annonçant les grandes vérités du salut, vous instruisant de vos devoirs de chrétiens, vous prévenant des pièges du démon et de tous les dangers auxquels les âmes sont exposées. Il n'est plus, le sage conseiller auquel vous aviez recours si souvent dans vos peines, dans vos difficultés, dans vos embarras, dans les mille et mille épreuves de la vie. Vous ne l'entendez plus. Vous ne le verrez plus. Vous ne le reverrez plus sur la terre, mais vous le reverrez au ciel.

Il n'est plus, celui qui a tant travaillé pour relever et affermir le courage de ses compatriotes, qui a si souvent et si efficacement secondé leurs efforts pour leur avancement dans toutes les voies du progrès. Nous ne le verrons plus et nous n'entendrons plus sa mâle voix dans nos réunions, dans nos congrès, où son opinion et ses conseils, toujours sages et prudents, avaient tant de poids. Oh! comme l'Acadie, l'Acadie qu'il aimait tant et qu'il a si bien servie, va se trouver malheureuse d'être désormais privée des inspira-

tions de son ardent patriotisme. L'Acadie le vénérât, elle l'aimait, c'était son fils de prédilection, et à juste titre, elle était fière de lui.

Considérant la vie si active, si bien remplie de Mgr Richard, considérant la grande influence qu'il exerçait pour le bien sous tous les rapports, ses relations amicales avec tout le monde, son extérieur à la fois prévenant et imposant, son maintien toujours noble, ses manières affables, son esprit charitable et hospitalier, en un mot, toutes les qualités qui font le parfait gentilhomme, — considérant surtout le bel exemple de vie sacerdotale qu'il a constamment donné — c'était un bon et saint prêtre — est-il étonnant que la nouvelle de sa mort, bien qu'attendue depuis quelque temps, ait plongé pour ainsi dire tout le pays dans le deuil. Est-il étonnant que chacun de ceux qui l'ont connu, considère sa disparition comme une perte personnelle, que protestants comme catholiques parlent de lui dans les termes les plus élogieux. La perte d'un homme de sa valeur est vraiment une perte nationale. On n'a qu'à lire les articles de journaux ayant trait à sa mort, — journaux publiés dans cette province et ailleurs — pour voir combien grande était l'estime qu'on avait partout pour le vénéré défunt. Est-ce que le souverain pontife, Léon XIII, n'a pas montré lui-même combien il l'estimait et combien il appréciait ses mérites en l'admettant au nombre de ses prélats domestiques? Tout le monde dira que personne n'a porté les insignes de la prélature romaine avec plus de dignité que Mgr Richard.

Ai-je besoin, Mes Chers Frères, de vous rappeler en détail les oeuvres du vaillant ouvrier que la mort vient d'enlever de la vigne du Seigneur? Qu'il me suffise de rappeler les principales avec un mot d'appréciation. Avec quel zèle et quels louables efforts n'a-t-il pas travaillé à faire avancer l'oeuvre de l'éducation, et cela dès le début de son ministère sacerdotal! Pouvons-nous oublier le collège qu'il a fondé à

St-Louis au prix de tant de sacrifices et qu'il a soutenu aussi longtemps que cela lui a été possible? Bien que ce collège n'ait eu que quelques années d'existence — neuf ou dix ans — il y a une dizaine de prêtres qui lui doivent leur admission au sacerdoce et plusieurs de ses élèves sont entrés dans les professions libérales. Autres preuves tangibles de son zèle pour l'avancement de l'éducation, ce sont les deux couvents qu'il a fondés, l'un à St-Louis, l'autre à Rogersville, couvents dirigés par des congrégations religieuses chargées de l'éducation des jeunes filles. Il a fondé aussi au cours de son ministère paroissial une cinquantaine d'écoles.

Une autre belle oeuvre qu'il a toujours eu à coeur, c'est bien l'oeuvre de la colonisation. Il n'a jamais cessé d'en parler, et il n'a jamais manqué l'occasion d'écrire en sa faveur. C'est à bon droit qu'on lui a donné le titre d'Apôtre de la colonisation. Est-ce que cette belle et florissante paroisse de Rogersville ne lui doit pas son existence? Par les communautés religieuses dont il l'a dotée, il l'a mise au rang des plus importantes paroisses des Provinces Maritimes.

Je me demande quel prêtre a bâti autant d'églises que Mgr Richard. Au cours de son long et fructueux ministère il s'est occupé de la construction de 14 églises. Incontestablement, l'édifice le plus remarquable et le plus beau qu'il ait érigé, c'est le monument qu'il a élevé à l'honneur de la glorieuse patronne de l'Acadie, Notre-Dame de l'Assomption. Ce superbe monument, dû à sa dévotion envers la sainte Vierge, suffirait à lui seul pour perpétuer sa mémoire. La paroisse de Rogersville a raison d'être fière de la possession d'un pareil monument.

Pour ce qui est de la prédication, je crois que l'on peut dire que c'est à la défense de la cause sacrée de la tempérance qu'il a employé ses plus grands et ses plus beaux efforts. Avec quelle force et quelle indignation ne flétrissait-il pas le vice ruineux et avilissant de l'ivrognerie! Il l'avait tellement

en horreur, ce vice, que tout dernièrement, alors que ses forces chancelantes lui défendaient tout effort de cette nature, se laissant emporter par son zèle pastoral, il revint à la charge. Rien ne pouvait l'arrêter quand il s'agissait du bien-être spirituel et même temporel de ses paroissiens. Mgr Richard avait la parole facile et, en toute occasion, il parlait d'abondance de coeur. Hélas! sa voix s'est éteinte pour toujours. Il se repose maintenant de ses travaux. Il dort — dort du sommeil du juste, car il s'est endormi dans le Seigneur. **Obdormivit in Domino.** Croyant aux paroles de vie éternelle du Christ, nous pouvons dire de lui que, quoiqu'il soit mort, il vivra. **Etiamsi mortuus fuerit, vivet.** Il vivra, parce qu'il a cru en Dieu, son Seigneur. **Qui credit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet.** Il vivra. Et parce que sa belle âme a vécu de foi, d'espérance et de charité pendant sa vie mortelle, il vivra désormais de la vie éternelle. Il vivra au ciel en compagnie des anges et des élus, goûtant les joies de la vision béatifique. **Vivet.** Il vivra aussi sur la terre, dans la mémoire de ses paroissiens, dans la mémoire de ses confrères, dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu et qui ont été à même d'apprécier ses belles qualités. **Vivet! Vivet!**

Aurons-nous, Mes Bien Chers Frères, accompli tout notre devoir envers notre regretté et vénéré défunt en prononçant des paroles de louange à sa mémoire? Oh! non. Il nous faut aussi prier, et prier beaucoup pour le repos de son âme. C'est en faisant cela que vous, paroissiens de Rogersville, montrerez votre sincère reconnaissance envers votre très regretté pasteur pour tous les services spirituels et temporels qu'il vous a rendus. Il s'était bien préparé à la mort. Il la vit venir de loin. Plein de confiance en la divine miséricorde, il la vit arriver sans effroi. J'ai confiance, me disait-il à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Québec, où j'avais été le voir cinq ou six jours avant son retour à Rogersville.

Son état de faiblesse ne l'empêchait pas encore alors de parler. J'ai confiance. Il me semble, ajouta-t-il, que je puis dire sans trop de présomption que je me suis bien préparé pour le grand chemin que j'ai à faire, mais continuons de prier. Plusieurs fois, en entrant sans bruit dans sa chambre et sans qu'il pût m'apercevoir, je l'ai vu les mains jointes et élevées aussi haut qu'il pouvait les élever au-dessus de sa poitrine. Il avait les yeux fermés, mais je voyais au mouvement de ses lèvres qu'il priait et priait très fervemment. Il implorait sans doute la divine miséricorde sur lui. Et comme elles devaient être ferventes les prières qu'il adressait aussi à la Vierge qu'il aimait tant! Avec quelle filiale confiance ne devait-il pas supplier la bonne Mère de Dieu de venir à son secours au moment de la mort!

Mais malgré sa préparation toute spéciale pour le grand voyage de l'éternité, malgré ses ferventes prières et les bonnes oeuvres de toute sa vie, il y a peut-être eu quelque empêchement à son admission immédiate au ciel — quelque tache sur son âme, quelque faute pardonnée mais non expiée. Il faut être si pur pour voir Dieu et rester en sa divine présence.

Oh! qu'elle est consolante, Mes Chers Frères, la doctrine de l'Eglise catholique qui nous dit que nous pouvons par nos prières et nos bonnes oeuvres aider les âmes des fidèles trépassés qui ont besoin de secours! Qu'elle est douce la pensée qu'il n'y a pas de séparation réelle entre les bonnes âmes dans cette vie et celles de l'autre vie! Elles sont unies dans la Communion des saints. Elles sont unies dans l'amitié du Seigneur. L'Eglise militante, l'Eglise souffrante et l'Eglise triomphante se touchent. Il y a entre elles un flux incessant de communications spirituelles.

Les anges, nous dit Notre-Seigneur, se réjouissent pour un pécheur faisant pénitence. C'est que les anges savent ce qui se passe ici-bas. Ce doit être aussi pour eux une grande joie de voir arriver une nouvelle âme au ciel. Et avec

quel bonheur ne doivent-ils pas voir approcher le moment où une âme du purgatoire va être délivrée de ses souffrances pour aller prendre sa place à côté d'eux! Oh! prions pour celui qui repose dans ce cercueil le visage tourné vers le ciel, afin que si son âme n'est pas encore arrivée au séjour de la gloire, elle le soit bientôt.

Dans quelques instants on transportera ses restes inanimés au Monument de l'Assomption. C'est là, c'est sous l'église de Notre-Dame de l'Assomption que son corps reposera jusqu'à l'appel de la résurrection. Quand vous irez prier dans cette superbe chapelle — et vous irez souvent — vous n'oublierez pas celui qui l'a érigée.

Aux dernières prières liturgiques que l'Eglise va faire monter au trône du Seigneur pour le repos de son âme, vous y joindrez un fervent appel au ciel en sa faveur. Vous direz avec l'Eglise du fond de votre âme; **Requiem aeternam dona ei Domine, et lux perpetua luceat ei.** Accordez-lui, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière perpétuelle brille sur lui. Ainsi soit-il.

## II

Mandement

de

**Mgr Walsh, archevêque de Halifax**

à l'occasion du centenaire

de la Dispersion

---

### GUILLAUME

Par la miséricorde divine et la faveur du Saint-Siège,  
Archevêque de Halifax,  
prélat domestique de N. S. P. le Pape Pie IX,  
assistant au trône pontifical, etc.

A nos très chers frères, les Acadiens du Diocèse de Halifax.

Nos Très Chers Frères, le 10 septembre 1755, près de 2,000 Acadiens catholiques furent chassés avec barbarie de leurs demeures fortunées par la main cruelle de la persécution. Ce fut pour leur attachement à la foi de leurs pères qu'ils furent ainsi maltraités: la voix de la postérité a proclamé l'infamie de cette injustice, et la froide hypocrisie et la cruauté dont elle fut accompagnée. Les annales de l'histoire contiennent à peine une scène plus déchirante que celle que l'on vit à l'embouchure du Gaspereau et sur les bords du Bassin des Mines au jour mémorable que nous venons de rappeler. On avait bien espéré, sans doute, que l'exil de tout ce peuple innocent et la confiscation de ses biens éteindraient à jamais la religion catholique dans la Nouvelle-Ecosse. Ici cependant, comme ailleurs, le persécuteur fut trompé dans son calcul impie par la miséricorde du Ciel. Grâce à Dieu, après un long et triste intervalle de souffrances, de

proscription et d'exil, l'Acadien catholique vit encore dans la patrie chérie de ses pères, et la foi glorieuse pour laquelle les exilés et les victimes de 1755 ont supporté la perte de leurs biens et de leur vie fleurit encore dans environ un tiers de la population de la Nouvelle-Ecosse.

Ce fut par les enfants entreprenants de la vieille France que cette belle contrée fut d'abord ramenée de la barbarie à la civilisation: ce fut par ses missionnaires vraiment zélés et apostoliques que les indigènes furent convertis à la foi de Jésus-Christ, et la constance avec laquelle leurs descendants, les enfants de la forêt, ont gardé la religion ancienne, malgré les efforts impies qu'on a eu la lâcheté de faire pour leur dérober ce précieux héritage, montre bien que les travaux des premiers missionnaires acadiens furent sanctifiés par la bénédiction spéciale du Ciel, car ils ont porté un fruit précieux, et ce fruit reste encore.

C'est l'histoire qui nous raconte que les enfants de ces confesseurs de la foi qui furent chassés de la Nouvelle-Ecosse en 1755, et qui furent dispersés sur tout le continent de l'Amérique, essayèrent souvent de revenir dans leur patrie, pour que leurs os pussent reposer dans le sein de cette Acadie qu'ils chérissaient.

Quelques-uns furent enfin assez heureux pour accomplir leur désir, et ils s'établirent dans la forêt vierge et le long de cette belle baie que leur piété aimait à honorer du tendre nom de la Mère Immaculée de Dieu (la baie de Sainte-Marie). Là, pendant que les terres étendues et fertiles de leurs ancêtres, dans les parties les plus riches de l'Acadie, étaient aux mains des étrangers, ces nouveaux colons s'enrichirent en secret. Protégés par la main de Celui qui ne permettra pas que "l'homme juste soit abandonné, ni que ses enfants manquent de pain", leurs richesses s'augmentèrent rapidement, et avec la patience de leurs pères, ils firent fleurir le désert comme le rosier. Enfants de confesseurs et de mar-

tyrs, ils étaient sûrs de mériter la protection du Ciel. Le "petit troupeau" ne tarda pas à devenir plus nombreux: il compta bientôt des centaines, puis des milliers de personnes; et leurs enfants et leurs petits enfants se trouvent aujourd'hui dans différentes parties de la Nouvelle-Ecosse et des provinces voisines, parlant la langue de la nation dont ils sont fiers de descendre, et se faisant une gloire de la profession de cette foi catholique que leurs ancêtres préféraient à la vie elle-même.

En ces quelques paroles, ô vous qui êtes une partie bien-aimée de notre cher troupeau, nous avons retracé votre triste mais glorieuse histoire. Vous êtes les enfants de ceux qui ont traversé la mer de la persécution et qui ont été marqués du signe des souffrances, parce qu'ils étaient les disciples fidèles de Jésus crucifié; de ceux qui "dans des temps anciens, étant éclairés" par la grâce du Père des lumières, "ont soutenu de grands combats dans les diverses afflictions, ayant été d'un côté exposés devant tout le monde aux injures et aux mauvais traitements, et de l'autre ayant été compagnons de ceux qui ont souffert de semblables indignités; car ils ont vu avec joie tous leurs biens pillés; sachant qu'ils avaient d'autres biens plus excellents et qui ne périront jamais" (Héb. X. 32, 34).

Quand, par une proclamation perfide, ils eurent tous été attirés dans un même lieu, cette vile hypocrisie qui avait profité de leur simplicité et de leur bonne foi se dévoila bientôt. Le temple sacré dans lequel ils avaient si souvent adoré le Dieu de la paix et de la justice, fut changé en prison, et leurs indignes maîtres lurent le décret inhumain qui les dépouillait de leurs beaux domaines et les condamnait à toutes les misères d'un exil perpétuel. Rappelons, d'après un récit bien connu, les principales circonstances de cet événement:

"Les personnes assemblées à Grand-Pré, à cette occasion, étaient au nombre de 483 hommes et de 437 femmes,

avec leurs familles, qui se composaient de 527 garçons et 526 filles; en tout 1,973 âmes. Ils avaient 1,269 boeufs, 1,537 vaches, 5,007 veaux, 493 chevaux, 8,699 moutons et 4,197 cochons. Comme quelques-uns des malheureux habitants s'étaient enfuis dans les bois, on eut recours à tous les moyens possibles pour les forcer à revenir. On ravagea le pays pour les empêcher de se nourrir. Dans le seul district des Mines, on détruisit 255 maisons, 276 granges, 155 dépendances, 11 moulins et une église.

"Ils supportèrent leur emprisonnement dans l'église catholique de Grand-Pré, et ils reçurent leur sentence avec une résignation et un courage inattendus; mais quand arriva le moment de s'embarquer, quand il fallut quitter leur patrie pour toujours et se séparer de leurs amis et de leurs parents sans avoir l'espoir de les revoir jamais, pour aller demeurer au milieu d'étrangers dont les moeurs, la religion et le langage étaient différents des leurs, la faiblesse de la nature humaine l'emporta, et ils succombèrent sous le poids de leur malheur. Tous les préparatifs ayant été faits, le 10 septembre fut choisi pour le jour du départ. Les prisonniers furent obligés de se mettre en rangs, et l'on ordonna aux jeunes gens, au nombre de 161, de se rendre les premiers à bord. Ils refusèrent à l'instant et péremptoirement, déclarant qu'ils ne voulaient pas quitter leurs familles, mais promettant d'obéir, pourvu qu'on leur permît de s'embarquer immédiatement avec elles. Cette demande fut immédiatement rejetée, et l'on ordonna aux soldats de mettre la baïonnette au bout du fusil et de s'avancer contre les prisonniers, qui se mirent alors en marche. La route de l'église au rivage, un mille de longueur, était couverte de femmes et d'enfants à genoux, qui les saluaient à leur passage en versant des larmes, et les accompagnaient de leurs prières; les malheureux s'avançaient lentement et malgré eux, en pleurant et en chantant des hymnes. Les jeunes gens furent suivis de leurs pères, qui tra-

versèrent la même scène de chagrin et de détresse. Ce fut ainsi que toute la population mâle du district des Mines fut embarquée sur les cinq vaisseaux de transport qui étaient à l'ancre dans la rivière de Gaspereau: chaque vaisseau était gardé par six sous-officiers et 80 soldats. Aussitôt que les autres vaisseaux furent arrivés, on embarqua les femmes et les enfants et tous furent ainsi transportés loin de la Nouvelle-Ecosse."

A Annapolis et dans le Cumberland, ce peuple inoffensif fut persécuté avec autant de sévérité. Dans ce dernier district, on incendia en un jour 253 maisons, et l'église ne fut pas épargnée.

Les horreurs de l'exil furent bien augmentées par la manière cruelle dont on brisa les liens les plus chers de la nature et par les souffrances que les malheureux eurent à supporter dans leur voyage. Répétons les paroles touchantes de ces victimes dans leur pétition au Roi:

"Les pères et les mères furent séparés de leurs enfants, les maris de leurs femmes, et toutes les familles n'ont pas encore pu se réunir; nous étions tellement serrés dans les vaisseaux, que nous n'avions pas assez de place pour pouvoir nous coucher tous en même temps, et par conséquent, on ne nous avait pas permis d'apporter avec nous tout ce dont nous avions besoin surtout pour les vieillards et les malades dont beaucoup ne tardèrent pas à être délivrés de leurs peines par la mort. Nous avons déjà vu dans la province de la Pennsylvanie (quelques-uns avaient été envoyés dans la Virginie et dans la Georgie), 250 de nos amis, c'est à dire plus de la moitié de ceux qui ont été débarqués ici, périr de misère et de maladie."

Nous ne retraçons pas, N. T. C. F., ces tristes scènes pour exciter en vous le moindre ressentiment, que notre sainte religion condamnerait. Il y a longtemps que les victimes et leur persécuteurs ont paru devant le tribunal de la justice



divine, où la sentence injuste des hommes a été révoquée par le décret infallible du Ciel, et où chacun a été puni ou récompensé selon ses mérites. Mais comme le 10 septembre prochain sera le centième anniversaire de ce jour de tristesse, dont l'histoire fait la plus sombre page dans les annales de la Nouvelle-Ecosse, nous pensons que c'est notre devoir de vous rappeler les souffrances de vos devanciers, afin que vous vous affermissiez de plus en plus dans "la foi qui a été une fois annoncée aux saints", cette foi à laquelle ils n'ont jamais renoncé, et qui était "la victoire par laquelle ils ont vaincu le monde".

Méditez sur ce qu'ils ont enduré, et apprenez à vous soumettre avec résignation, dans toutes vos épreuves, à la volonté adorable de votre Père céleste. Considérez tous les sacrifices qu'ils ont faits plutôt que de renoncer à la foi catholique, renouvelez votre attachement à cette divine foi, "sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu" (Heb. XI. 6).

On ne vous demande pas "de résister jusqu'au sang", ni de quitter votre pays, ni de vous soumettre aux peines des prisonniers et des criminels. Vous n'êtes menacés ni de proscription ni d'exil, car vous vivez des temps plus heureux. Vous pouvez jouir en paix des fruits de votre industrie et les transmettre en sûreté à vos enfants. Les droits civils et les privilèges dont jouissent vos concitoyens de religion différente vous sont accordés; et surtout vous pouvez adorer Dieu selon la voix de votre conscience et les préceptes salutaires de la sainte Eglise catholique, sans ces restrictions, peines odieuses qui sont imposées avec si peu de sagesse dans d'autres parties de l'empire britannique, à la honte de ceux qui se disent chrétiens et de la civilisation moderne. Quand donc, au 10 septembre prochain, vous assisterez dans vos églises à l'admirable sacrifice de la nouvelle loi, élevez vos coeurs pour remercier le Ciel de ces faveurs et de tant d'autres que vous avez reçues du "Père des miséricordes et du Dieu de toute

consolation," et priez-le de répandre ses bénédictions abondantes et précieuses sur vous-mêmes et sur vos familles, pour que les Acadiens, les enfants des saints exilés d'autrefois, les tribus revenues d'une captivité pire que celle de Babylone, restent à jamais fidèles au bon Dieu de leurs pères; pour qu'ils croissent en charité et abondent en bonnes oeuvres, et pour qu'ils soient toujours prêts à sacrifier si cela est nécessaire, leurs biens, leur liberté, la vie elle-même, plutôt que de perdre ce trésor sans prix qui leur a été laissé par leurs ancêtres, cette foi qu'on a tâché de leur enlever dans ces derniers temps par tant de moyens impies et perfides. Rappelez-vous toutes les vertus que ces chrétiens persécutés ont montrées au milieu des tribulations. Pensez à leur foi vive, à leur patience héroïque, à la bonne volonté avec laquelle ils ont renoncé à tout ce qu'ils avaient de plus cher, à leur courage viril, à leur affection conjugale et à leur piété filiale, à leur pardon des injures et à leur confiance en Celui dont ils invoquèrent le secours avec de saints cantiques et des prières ferventes.

Le Seigneur, du haut de son sanctuaire, écouta "cette prière de la foi"; il accueillit leurs supplications et leurs larmes. Il les sanctifia dans leur captivité; il les vivifia par la foi. Ils les prépara par beaucoup de peines à entrer dans son royaume céleste. Il a ramené leurs enfants dans la patrie de leurs pères et les a établis en paix. Il a agi avec eux comme avec son peuple choisi, car "il a repeuplé les villes et rétabli les lieux ruinés, et cette terre qui paraissait déserte et toute désolée aux yeux des passants, a été cultivée de nouveau". Et il "les a multipliés comme un troupeau d'hommes, comme un troupeau saint, comme le troupeau de Jérusalem dans ses fêtes solennelles (Ezéchiel, XXXVI. 33. 28). Pour vous, il paraît avoir fait la promesse consolante qu'il fit aux restes d'Israel par la bouche de son prophète. Voici ce que dit le Seigneur Dieu: "Quoique je les aie envo-

yés si loin parmi les nations et que je les aie dispersés en divers pays je ne laisserai pas de sanctifier leur petit nombre dans les lieux où ils sont allés. Dites-leur donc: Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Je vous rassemblerai du milieu des peuples, je vous réunirai des pays où vous avez été dispersés, et je vous donnerai la terre d'Israël" (Ezéchiel XI. 16, 17). C'est à la même fin, N. T. C. F., qu'il vous a ramenés, "pour que vous ôtiez du milieu de vous tout ce qui peut être un sujet de chute, et toutes les abominations," pour que vous receviez de lui "un même coeur, et pour qu'il répande dans vos entrailles un fruit nouveau, pour qu'il ôte de votre chair le coeur de pierre, et vous donne un coeur de chair; afin que vous marchiez dans la voie de ses préceptes, que vous gardiez ce qu'il vous a ordonné et que vous le fassiez; que vous soyez son peuple et qu'il soit votre Dieu (Id, 18, 20). Quand, dernièrement, nous avons eu le bonheur de visiter la Ville Eternelle, de répandre du fond du coeur nos prières fréquentes devant le tombeau des Apôtres pour tout notre cher troupeau, et d'assister à ces glorieuses cérémonies (proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception le 8 décembre 1854) — qui rendront l'année qui s'est écoulée à jamais mémorable dans les annales de l'Eglise, nous n'avons pas oublié de rappeler au Père commun des fidèles l'histoire touchante et édifiante de ses enfants, les Acadiens, et de lui faire connaître leur constante soumission à ce trône apostolique sur lequel est assis le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Faut-il que nous ajoutions que son coeur paternel a été ému au récit de tant de souffrances et tant de foi? Faut-il que nous déclarions que le vénérable Pie IX, notre très Saint Père en Jésus-Christ, nous a accordé avec la plus grande bonté et le plus grand empressement toutes les faveurs et tous les privilèges spirituels que nous avons cru devoir solliciter humblement pour vous-mêmes, pour vos enfants, vos autels, vos églises et vos cimetières!

Nous espérons pouvoir, sous peu, vous parler en personne de toute l'affectueuse sollicitude du successeur de Pierre, vous donner, selon son propre désir, cette mystérieuse bénédiction qui ne vient jamais en vain du coeur et des lèvres du prince des apôtres. Cependant, nous vous exhortons avec instance à vous montrer dignes de votre sublime vocation, de votre glorieuse origine. Que la fête que vous allez célébrer en souvenir des cruelles souffrances de vos pères, de leur constance inébranlable et de leur foi ardente, vous attire les plus précieuses grâces du Ciel, et soit le commencement d'une nouvelle ère de progrès spirituels, afin que ceux qui ont le malheur d'être morts obtiennent la vie de la grâce, et que ceux qui vivent déjà par la foi aient cette sainte vie en plus grande abondance, et avancent de jour en jour vers cette perfection à laquelle nous sommes appelés par notre Père céleste, qui est lui même l'essence de toute perfection. "Mes enfants, écoutez donc votre père. Servez le Seigneur dans la vérité, et appliquez-vous à faire ce qui lui est agréable; et recommandez à vos enfants de faire des oeuvres de justice et des aumônes, de se souvenir de Dieu et de le bénir en tout temps de la vérité et de toutes leurs forces". Car vous êtes "les enfants des saints, et vous attendez cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils lui ont promise". (Tobie, XIV. 10, 11, — II, 18.)

"Que la grâce soit avec vous tous qui êtes en Jésus-Christ". (Saint Pierre, I, V, 140).

### III

Lettre d'un évêque d'origine acadienne  
en réponse au mandement  
de Mgr Walsh

---

Evêché de Saint-Hyacinthe,

1er novembre 1855.

Monseigneur,

J'avais déjà lu, avec une jouissance indicible, sur un des numéros de l'**Univers**, la lettre Pastorale que V. G. adressait à mes chers compatriotes, les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, à l'occasion du 100ième anniversaire de leur expulsion de la patrie, lorsque je reçus par votre gracieuse complaisance, le numéro du **Waterford News** qui en reproduisait le texte anglais.

Cet admirable document, que je relus et que je conserve dans les archives de mon diocèse, m'est d'autant plus cher que, outre qu'il sort de votre plume ou plutôt de votre coeur, il concerne une population à laquelle je tiens par mes ancêtres. Mon grand-père et ma grand'mère étaient du nombre de ces pauvres exilés qui se réfugièrent au Canada, les uns à travers les bois, les autres à la suite de leur premier transport aux Etats-Unis. Vous comprenez dès lors, Monseigneur, avec quelle religieuse sympathie j'ai vu que vous bénissiez leur mémoire et que vous consoliez leurs pauvres enfants. Je vous en remercie donc du plus profond de mon coeur, et en même temps je demande avec vous, au ciel, que mes compatriotes, les descendants de ces paisibles et religieux

Acadiens ne perdent jamais l'esprit de Foi et de piété qui distinguaient leur pères; et par là même je demande bien ardemment qu'ils ne se rendent jamais indignes des soins que vous leur prodiguez.

Si ma santé et mes occupations me permettaient un jour de faire un nouveau voyage quelque part, ce serait vers votre plage, Monseigneur, que je dirigerais mes pas; ce serait vers Beau-Bassin, Grand-Pré, Annapolis et les Mines que je courrais; ce serait cette terre qui serait l'objet de mes amours et le terme de mon dernier pèlerinage. Oui! j'irais en vous demandant l'accolade fraternelle, j'irais saluer, embrasser les rejetons de mes aïeux, et les ayant bénis avec vous, je me trouverais heureux d'avoir uni ma prière à la leur, et je ne ferais plus qu'un vœu, celui de nous revoir tous réunis au sein de l'Éternelle Patrie!

Monseigneur, cette lettre vous arrivera probablement au moment de votre retour à Halifax. Permettez-moi de vous féliciter de votre heureux voyage et de prendre part à la joie qui doit inonder le cœur de vos chers diocésains. Je fais en même temps des vœux pour la conservation de vos jours et pour le parfait succès de toutes vos entreprises.

C'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur d'être,

Avec un profond respect, Monseigneur, De Votre Grâce,

le très humble et dévoué serviteur,

**J. C. Prince,**

Evêque de Saint-Hyacinthe.

A S. G. Monseigneur Walsh, Archevêque, etc.

## IV

### Le sermon de Mgr Richard à la convention nationale de Memramcook en 1881 <sup>(1)</sup>

Beatus populus cujus Dominus Deus ejus.

Heureux le peuple qui a le Seigneur pour son Dieu.

(Ps. 143, 15.)

Mes Chers Frères et compatriotes,

Les nations comme les individus sont avides de bonheur. Tous les peuples ont voulu être heureux; mais combien de fois ne se sont-ils pas trompés et sur la nature du bonheur et sur les moyens d'y parvenir? Les uns ont fait consister le bonheur national dans la puissance et les conquêtes. Ceux-ci dans les richesses, les plaisirs et les aménités de la vie. Ceux-là dans l'affranchissement des lois et de tout ce qui peut gêner la liberté. Quelques-uns dans le développement intellectuel et le progrès purement matériel. D'autres enfin ne voient le vrai bonheur que dans la possession de toutes ces choses. Erreur, aveuglement, folie, vanité des vanités! Toutes ces choses ne sont tout au plus que les apparences du bonheur et ne sauraient au moins par elles-mêmes rendre un peuple véritablement heureux. Non, ce n'est pas là qu'il faut chercher les suprêmes consolations du bonheur des nations.

Ce qui est capable de faire le bonheur des individus fera aussi, mes frères, le bonheur des peuples. Où les indi-

(1) Extrait des "Conventions Nationales des Acadiens" par Ferd. Robidoux.

vidus trouvent-ils le bonheur? Dans la crainte de Dieu et la fidèle observation de ses lois: "Beatus vir qui timet Dominum. Beati... qui ambulans in viis ejus." Heureux l'homme qui craint le Seigneur et qui marche dans la voie de ses commandements. Heureux aussi sera le peuple qui reconnaîtra le Dominateur des nations comme son souverain maître et demeurera fidèle à sa loi. "Beatus populus cujus Dominus Deus ejus."

C'est donc dans la religion que les peuples doivent chercher le secret du bonheur. Mes Frères, le spectacle qui s'offre à mes regards dans cette circonstance est bien propre à nous remplir de joie et nous inspirer les plus belles espérances. Nous voyons un peuple réuni pour délibérer sur ses intérêts les plus chers et travailler dans l'union la plus intime et la plus touchante à rendre heureux tous les membres dispersés de la grande famille. Son premier acte, c'est une protestation solennelle de son inviolable attachement à la religion de ses pères. Il se prosterne avec respect devant l'autel du Sacrifice et adore la Victime immolée pour le salut des peuples. Au début de ses délibérations il invoque sur lui la bénédiction du Très-Haut. Puisse sa prière être exaucée. Que la sagesse divine dirige ses pas, et fasse le ciel qu'il ne s'écarte jamais de la voie qui conduit sûrement au bonheur. Puisque c'est dans la religion que nous devons trouver le bonheur, pénétrons-nous bien de sa souveraine importance pour les peuples. Nous verrons ce qu'elle a fait pour les Acadiens en particulier, et nous rechercherons quels sont les moyens les plus propres à nous conserver dans la foi et l'esprit religieux que nous ont légués nos pères. De là trois considérations:

1. La religion est seule capable de rendre un peuple véritablement heureux.
2. Influence de la religion sur le peuple acadien.
3. Moyens de nous maintenir dans l'esprit religieux de

nos pères.

J'affirme donc en premier lieu que la religion est seule capable de rendre un peuple heureux. Ne nous méprenons pas, M. F. sur le caractère de la religion dont il est ici question. Je n'entends parler que de la vraie religion, celle que le Fils de l'Homme est venu enseigner aux hommes, et qui fait le caractère et la forme de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. C'est la seule qui soit digne du nom de religion. C'est elle seulement qui, au moyen des liens sacrés de la vraie foi, dont le précieux dépôt lui est exclusivement confié, et de la charité divine, qu'elle seule peut alimenter, est capable de lier les âmes à Dieu et les peuples au Souverain Arbitre de leurs destinées.

Pour le peuple acadien, d'ailleurs, il ne peut être question que de la foi catholique. Il ne reconnaît pour l'épouse de Jésus-Christ que la sainte Eglise romaine, et à moins de fausser complètement son caractère, ce qu'à Dieu ne plaise, il ne professera jamais d'autre religion que la religion qui a fait la gloire de ses ancêtres. Pour nous convaincre que le bonheur des peuples ne se trouve que dans la religion, consultons l'Ecriture, l'histoire et la raison.

L'homme avait été créé pour jouir d'un bonheur parfait. Sa vie sur la terre devait être exempte de misère et de peine. et après son court passage ici-bas, il devait passer dans la bienheureuse éternité. D'où vient donc ce changement dans la condition de l'homme? Pourquoi cherche-t-il encore vainement le bonheur sur la terre? C'est que les premiers représentants de tous les peuples, Adam et Eve, ont été infidèles à la loi du Seigneur. Ils ont été heureux jusqu'au moment où ils ont désobéi à Dieu, et après cette désobéissance le malheur est entré dans le monde, et tous les peuples ont dû subir le châtimement de cette prévarication. Ainsi le genre humain, disons toutes les nations, sont devenues malheureuses, parce que nos premiers parents, en se laissant tromper

par une fausse apparence de bonheur, se sont écartés de la loi du Seigneur. Ecoutez le langage du Seigneur à Salomon? Lorsque ce prince succéda à David, son père, le Seigneur lui apparut et lui dit: "Maintenant que vous êtes sur le trône, demandez-moi ce que voudrez." Salomon demanda la sagesse et la crainte de Dieu. "Vous avez bien fait, dit le Seigneur, en ne me demandant pas les biens terrestres, les honneurs et les richesses. Je vous accorde ce que vous désirez, la sagesse et l'intelligence, un coeur droit qui marche dans la voie de mes commandements." De plus, le Seigneur l'enrichit de tous les biens, et on a pu dire: Heureux comme Salomon. Mais ce prince, devenu infidèle, s'abreuva aussi à la coupe de l'infortune.

N'est-il pas dit dans l'Evangile en mille endroits et en tant de manières différentes, que le bonheur consiste à craindre Dieu et à observer sa loi. "Beati omnes qui timent Dominum", dit le psalmiste. Quels sont ceux que Jésus-Christ déclare bienheureux? Il nous dit: "Beati mites, beati misericordes, beati qui persecutionem patiuntur". Ce sont ceux qui pratiquent la douceur, la miséricorde, la patience et les autres vertus évangéliques. Il dit encore: "Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud". Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et la mettent en pratique.

L'Histoire profane est remplie de faits éclatants confirmant cet avancé. Les peuples anciens qui avaient fait consister leur bonheur dans les triomphes de leurs armes, l'étendue de leurs conquêtes, la satisfaction de leurs plaisirs, la grandeur de leurs richesses et les variétés d'une science menteuse, ont disparu entièrement de la face de la terre, sans avoir jamais connu le bonheur. Les plus puissantes et les plus célèbres des nations modernes, l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et l'Allemagne, ont connu d'heureux jours quand les souverains et les sujets étaient les enfants soumis de l'Eglise et n'avaient rien de plus à coeur que

d'obéir aux préceptes divins. Les hérésies, les apostasies, l'orgueil, les voluptés, la soif des richesses, ont saisi à leur tour ces peuples, autrefois si chrétiens, et le bonheur n'est plus pour eux qu'un souvenir des âges lointains.

Après l'Ecriture et l'Histoire, la raison vient à son tour nous montrer que, sans la religion, il est impossible pour un peuple d'arriver au bonheur. Trois choses sont indispensables pour arriver au bonheur: la modération dans les désirs et dans les jouissances des biens terrestres, la résignation dans les épreuves et la confiance dans la Providence. Or, la religion seule peut inspirer ces vertus. La modération dans les désirs ne trouve sa raison d'être que dans le sentiment religieux. C'est la religion seule qui nous apprend à mettre une borne à cette ambition effrénée qui nous tourmente, à ces désirs insatiables qui nous dévorent. C'est elle qui nous rappelle à chaque instant que notre coeur ne trouvera jamais de repos ici-bas s'il se laisse gagner par la cupidité et ne sait se contenter des modestes avantages que la Providence a bien voulu lui accorder. L'Evangile nous dit d'ailleurs: "Beati pauperes". Il y a donc plus de bonheur dans l'humble demeure de l'indigent que dans les fastueux palais des riches.

La vie de l'homme sur la terre est un combat continuel, dit le sage. En effet, dès son entrée dans la vie jusqu'au moment du départ fatal, depuis le berceau jusqu'à la tombe, tout mortel doit rencontrer sans cesse sur ses pas des contrariétés et des épreuves. Sa vie est composée de chagrins et de douleurs — les passions, les misères, l'ambition, les jalousies, les maladies, les souffrances, la mort, l'incertitude de l'avenir, les regrets du passé, les peines du présent, tout contribue à le pousser vers le malheur. Sa vie même lui devient un fardeau. Si, au milieu de ces difficultés, la religion ne se présente à l'homme pour faire entendre ses divines consolations, et lui rappeler que l'adversité est le véri-

table chemin qui conduit au bonheur durable, il tombera fatalement dans le désespoir et mettra le comble à ses maux. Qu'il serait à plaindre l'homme qui, dans son isolement et sa faiblesse, ne se sentirait pas soutenu au milieu de ses misères, par la pensée qu'il y a un Dieu qui veille à tous ses besoins, qui prend part à toutes ses afflictions et ne l'abandonnera jamais. N'est-ce pas cette confiance en la divine Providence qui diminuera pour lui le fardeau de la vie et lui rendra légères les plus fortes épreuves en lui rappelant qu'elles sont mesurées à son courage, et que son Dieu le soutient au milieu de tous les périls. Ainsi les véritables chrétiens qui donnent à Dieu le nom de père, le bénissent dans la maladie comme en santé, dans l'adversité comme dans la prospérité, au sein de la pauvreté comme au faite des richesses, et aiment à placer en lui tout leur espoir.

De plus, pour qu'un peuple soit heureux, il faut que les éléments divers qui le composent soient liés et agissent de telle sorte qu'il résulte de leur union et de leur action une commune jouissance, un commun bonheur. Les individus qui forment ces éléments divers ont des intérêts communs et particuliers à faire avancer et à sauvegarder. Si la religion n'intervient pour établir l'harmonie dans toutes les parties, il n'y régnera que confusion et désordre. Les souverains et les guides du peuple ne peuvent maintenir leur autorité à moins que les lois qu'ils établissent ne soient basées sur les principes de la religion et de l'équité.

Considérons maintenant l'influence de la religion sur le peuple acadien. C'est un fait indiscutable que l'Acadie a été fondée par des colons venus de la vieille France, alors si catholique, dans l'unique but d'étendre le règne de Dieu aussi bien que le domaine de la patrie. Le choix exceptionnel qu'on a fait des premiers colons français envoyés pour s'emparer du sol de l'Acadie, parle hautement en faveur du grand roi qui siégeait alors sur le trône de saint Louis, et de ses

ministres. Louis XIII venait de faire vœu de consacrer sa personne, ses sujets et son royaume à Marie, à la Reine de l'Assomption — la France était à une époque de grande ferveur religieuse. Nos premiers ancêtres, animés des sentiments les plus chrétiens, jettent les fondements de Port-Royal, berceau des Acadiens. C'est sous l'inspiration de la religion et sous la protection de Marie, que nos pères ont passé l'océan et se sont emparés du sol, et l'histoire de cette colonie naissante sera la plus belle démonstration de l'influence de la religion sur les peuples. A peine ce noyau de peuple eût-il oublié les douleurs de la séparation d'avec la mère patrie et commencé à recueillir les fruits de ses rudes labeurs, que la persécution vint fondre sur lui; mais le peuple acadien, qui avait appris de ses pieux missionnaires à se résigner dans l'adversité et les épreuves, se contenta d'aller prier au pied de l'autel Celui en qui il avait mis toute sa confiance. Mais que les desseins de Dieu sont impénétrables! Ce temple qui avait été érigé à sa gloire aux prix de grands sacrifices, ce temple où les colons, dans leurs tristesses, allaient chercher la consolation, ce temple devient tout à coup, le dirai-je? il devient une prison et toute la population devient captive. Vous ferai-je la description d'une scène dont le récit est un des plus touchants dans l'histoire des peuples. Je regrette d'avoir à constater que le drapeau britannique, qui nous abrite si heureusement, ait flotté sur l'église de Grand-Pré en ce jour néfaste. Cependant, c'était un événement providentiel. Ces pauvres habitants de Grand-Pré sont dans les fers et on les entasse comme de vils esclaves sur des vaisseaux anglais. Oh! quelle déchirante séparation! L'époux est forcé de se séparer de son épouse et de ses enfants. On ne tient aucun compte des pleurs de tous ces infortunés, et ces vaisseaux s'éloignant de ces rivages autrefois si heureux, sont dirigés vers les différentes colonies anglaises. L'Acadie sera-t-elle anéantie? Ce petit peuple est donc des-

tiné à périr! Non, elle survivra encore et elle prendra son rang au nombre des peuples les plus heureux et les plus prospères. Ni Boston, ni Philadelphie, ni la Virginie, ni les Carolines, ne peuvent faire fléchir la fière vertu, la noble indépendance de ces proscrits. Au milieu de leurs plus cruels ennemis, ils conservent toute la dignité que donne une conscience maîtresse d'elle-même; et dans les fers mêmes glorifient le Dieu qu'ils adoraient et honorent la religion qui les rendait encore plus grands que leurs malheurs. Les Etats-Unis ne purent les garder longtemps. Le Canada et la Louisiane, ces terres lointaines habitées encore par des Français, virent arriver un grand nombre de ces exilés et les accueillirent comme des frères, qui avaient droit à toutes les sympathies. Quelques années après, lorsque la France et l'Angleterre déposèrent les armes, presque tous ceux qui restaient dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre entreprirent de regagner par terre la patrie que rien ne pouvait remplacer. Cette vieille paroisse de Memramcook les vit passer sur son territoire et leur offrit cette généreuse hospitalité toute acadienne que nous nous faisons gloire de pratiquer encore. Sur cent-cinquante familles parties de Boston, cent-trente arrivèrent jusqu'ici, soixante acceptèrent les offres d'établissement que leur firent leurs bons compatriotes, et les soixante-dix autres regagnèrent l'antique Acadie, cette terre chérie où ils avaient connu le bonheur. D'avidés ennemis gardaient ces champs, ces foyers tant regrettés. La spoliation était définitive, mais la Providence leur réservait, sur la baie qui porte le beau nom de Marie, une nouvelle patrie où ces nobles débris d'un peuple héroïque, toujours animé de la même confiance envers la Divine Providence, se remirent courageusement à l'oeuvre et assurèrent à leurs descendants un domaine qui forme encore aujourd'hui la plus belle partie de l'Acadie. Sur nos rivages, les clameurs de la guerre ne retentissent plus depuis longtemps. Un long siècle de paix nous a

permis de réparer les déplorables résultats d'une ruine qui a failli être complète. Le bonheur est revenu dans nos humbles demeures. Les vertus de nos pères, que nous conservons comme nos traditions nationales avec un zèle si constant, continuent, grâce à notre attachement sans borne à la foi de nos pères, à nous rendre aussi heureux qu'on peut l'être ici-bas. L'influence que la religion exerce encore sur nous ne peut que nous donner à cet égard d'heureuses espérances. Mais cela ne doit pas nous faire négliger les moyens de nous conserver le caractère religieux de nos pères. Parmi ces moyens, trois surtout me paraissent dignes de toute notre attention. Ce sont la colonisation, l'agriculture et l'éducation.

Coloniser a été l'oeuvre par excellence du peuple acadien, et la colonisation de toutes ces provinces est un de ses plus grands titres de gloire. Sur les bords de la baie de Fundy comme sur les rivages du golfe, du Bras d'Or, du Miramichi, du Saint-Jean et de la Baie des Chaleurs, à l'île Saint-Jean comme au Cap-Breton et au Madawaska, partout les forêts ont été abattues par les bras des Acadiens, et sur ce sol si vaillamment défriché, nous avons imprimé avec nos sueurs le souvenir ineffaçable de notre génie colonisateur. Restons dans ces nobles traditions, étendons encore le domaine de la patrie. Nous devons faire pour nos descendants ce que nos pères ont fait pour nous, nous emparer de tous ces territoires encore inoccupés qui doivent appartenir aux plus vaillants. Montrons que ce n'est point un sang appauvri qui coule dans nos veines, et que nous sommes réellement les descendants non dégénérés de ces valeureux colons du 17<sup>ième</sup> siècle qui ont si bien rempli la mission que la Providence leur avait confiée sur ce continent. Allons dans la forêt, Acadiens, les dangers qui nous y attendent sont moins à craindre que ceux que nous trouvons sur des terres appauvries, dans les séductions des cités, ou sous un ciel étranger. Etablissons encore de nouvelles colonies, elles augmenteront



notre force, multiplieront notre nombre, rendront de plus en plus sensible aux yeux des autres peuples la nécessité de notre existence, et nous aideront merveilleusement à nous conserver aussi religieux que l'étaient nos pères.

Les Acadiens ont été colonisateurs parce qu'ils ont été avant tout agriculteurs. Sans l'agriculture, pas de colonisation vraiment digne de ce nom. Nos pères ont été les premiers Européens qui apprirent au nouveau monde l'art de travailler la terre, et leur réputation comme agriculteurs a survécu à leurs désastres. Nous, descendants du premier peuple agricole de ce continent, serons-nous incapables aujourd'hui de comprendre les avantages de l'agriculture? Ah! souvenons-nous toujours que le malheur seul a pu obliger nos pères, au siècle dernier, à rompre pour un temps avec cette noble tradition, et que des jours plus heureux doivent nous encourager dans la poursuite de cette noble carrière. La charrue, voilà ce qu'il faut à un Acadien, aujourd'hui comme autrefois. La culture de la terre fera notre force, contribuera puissamment à notre bonheur et montrera au monde que les Acadiens du 19<sup>ième</sup> siècle aiment toujours à conserver les meilleures traditions des Acadiens des deux siècles précédents.

L'éducation, à notre époque, est une arme plus puissante que jamais, et tous les peuples la regardent, à bon droit, comme indispensable à leur existence. Les Acadiens aussi doivent être animés de ce sentiment; ils l'ont toujours été, d'ailleurs, et il ne sera jamais permis de le considérer comme un peuple sans éducation. N'ont-ils pas eu, pendant toute l'époque de leur histoire, à se tourmenter pour se procurer la meilleure de toutes les éducations — l'éducation religieuse? Que de sacrifices ne se sont-ils pas continuellement imposés pour avoir des prêtres au milieu d'eux, afin de n'être jamais privé de l'enseignement de la science divine sans laquelle toutes les autres ne sont rien! Au point de vue de

l'instruction religieuse, il nous sera toujours permis de dire avec fierté que les Acadiens peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec les peuples les plus favorisés sous ce rapport. Conservons ce précieux avantage, mais ajoutons-y de plus la connaissance de toutes les sciences qui, à notre époque, constituent l'instruction proprement dite; et à l'éducation religieuse, qui affermit si bien la volonté, dirige si sagement le coeur, conduit si sûrement au vrai but de la vie, ajoutons cette éducation profane qui éclaire l'esprit et rend un peuple capable de prétendre à tous les avantages de la société. Réjouissons-nous, d'ailleurs, Acadiens; ce qui était impossible à d'autres époques, en devient extrêmement facile dans la nôtre. Vous voyez ici un établissement, le collège St-Joseph, qui a rendu déjà d'immenses services à notre nationalité. Il continuera encore sa mission, encourageons-le de plus en plus et montrons que nous apprécions pleinement le bien qu'il nous fait, et la nécessité de l'instruction. Il y a encore d'autres établissements dans les différentes provinces; soutenons-les, et nous assurerons partout un de nos plus précieux intérêts.

Voilà, chers frères, les considérations qui se présentent à mon esprit en ce grand jour. Elles partent d'un coeur acadien, et je le sais, elles trouveront un généreux écho dans le coeur de tous mes compatriotes. Nous continuerons de chercher le vrai bonheur dans la religion, qui a eu sur notre caractère national une si heureuse et si puissante influence. Nous serons toujours fidèlement attachés à nos nobles traditions religieuses et nationales. Nous aurons pour notre sainte religion le grand amour que lui ont toujours porté nos pères, et nous conserverons avec un soin jaloux toutes leurs traditions — leur belle langue comme toutes les touchantes coutumes qu'ils nous ont laissées, et puisque la colonisation, l'agriculture et l'éducation sont les trois plus puissants moyens d'atteindre ce but, nous fonderons partout des colonies, nous

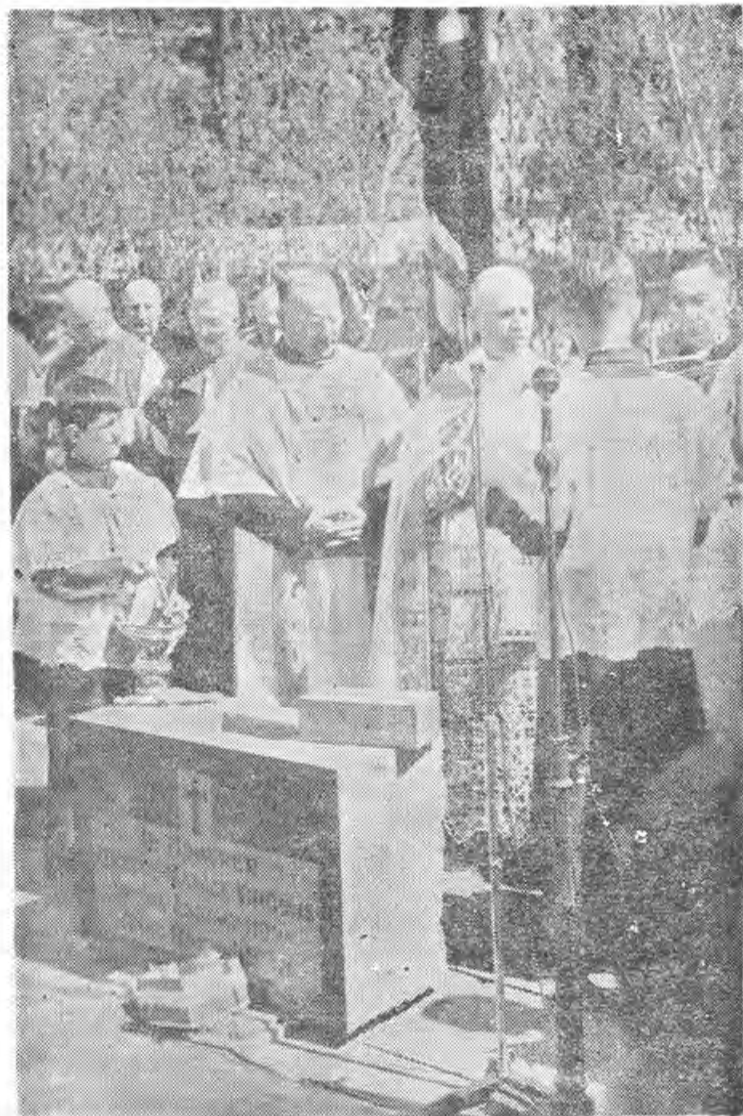
encouragerons leurs fondateurs et nous les soutiendrons généreusement. Nous cultiverons nos terres avec un plus grand soin, nous perfectionnerons notre culture, et cette occupation, qui a été celle de nos pères, sera toujours en honneur parmi nous. Enfin, nous ferons donner à nos enfants une grande et forte éducation, et, plus heureux que nous, ils seront dans l'avenir capables d'assurer le triomphe pacifique et complet de la cause acadienne, désormais sauvée du naufrage. Daigne le Seigneur protéger son peuple, et Marie protéger ses enfants.

## V

## Mgr Richard et la pierre angulaire du "Monument de la Reconnaissance"

Pendant la campagne de souscriptions en faveur de la cathédrale l'Assomption, que l'on a surnommée le "Monument de la Reconnaissance", il n'y a pas que les vivants qui soient venus présenter leurs offrandes. Les grands disparus, par l'intermédiaire de "ceux qui se souviennent", ont aussi fait leur part et se sont associés à cette belle oeuvre. C'est ainsi que de nombreuses pierres ont été offertes en souvenir de Sa Sainteté Pie XI, de Son Excellence Mgr Edouard LeBlanc, de Mgr Henri-D. Cormier, de Mgr Philippe Belliveau, du juge Pierre Landry, du sénateur Pascal Poirier, et de tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Mais il ne convenait pas que le nom de Mgr Richard fût passé sous silence lorsqu'il s'agissait d'un monument en honneur de Notre-Dame de l'Assomption. On se rappelle toujours avec émotion le rôle prépondérant qu'il joua dans le choix de l'Assomption comme fête patronale des Acadiens. N'est-ce pas encore lui qui, aux acclamations de la foule à l'Île du Prince-Edouard, arborait le tricolore avec l'étoile de Marie dans l'azur et entonnait d'une voix claironnante l'**Ave Maris Stella**, qui devenait notre chant national? Mgr Richard comptait certainement que le jour viendrait où un évêché du Nouveau-Brunswick aurait un titulaire acadien. Au chapitre septième de ce livre on a vu les démarches qu'il entreprit pour faire connaître à Rome les raisons qui pouvaient justifier une telle nomination. Ces démarches ont sans doute été d'un grand poids dans les décisions prises quelques années plus tard. Mais Mgr Richard ne soupçonnait probablement



(Photo Telegraph-Journal)

S. Ex. Mgr Melanson bénit la pierre angulaire de la cathédrale

pas que nous aurions, dans un avenir si rapproché, une province ecclésiastique au Nouveau-Brunswick et qu'un descendant des proscrits de 1755 serait le premier archevêque. C'est pourtant ce qui est arrivé en 1937, et nous pouvons croire que c'est un autre fruit des démarches faites par l'ancien curé de Rogersville.

Pour toutes ces raisons, les exécuteurs testamentaires de Mgr Richard ne pouvaient mieux interpréter sa volonté qu'en venant, en son nom, verser généreusement le prix de la pierre angulaire d'une église qui a pour titulaire Notre-Dame de l'Assomption et qui est la cathédrale du premier archevêque acadien. Par l'offrande de cette pierre angulaire de la nouvelle cathédrale de Moncton, Mgr Richard revient au milieu de nous et c'est le cas de dire: **Defunctus adhuc loquitur**; il est mort mais il parle encore.

C'est le 13 juin 1939 qu'eut lieu l'imposante cérémonie de la bénédiction solennelle de cette pierre angulaire, faite de granit noir et portant l'inscription suivante en langue latine: **En honneur de la B. V. Marie dans son Assomption, A. D. 1939.** Ce fut un jour inoubliable, d'autant plus que cette touchante cérémonie coïncidait avec la visite de nos augustes souverains, le Roi George et la Reine Elizabeth, qui s'arrêtèrent à Moncton le même soir. Un soleil radieux et un beau ciel d'azur favorisaient l'élan des sentiments de reconnaissance qui montèrent ce jour-là vers Dieu et Notre-Dame de l'Assomption.

Son Excellence Mgr L.-J.-Arthur Melanson, premier archevêque de Moncton, officiait à cette cérémonie liturgique. Parmi les personnages présents sur l'estrade érigée devant la cathédrale, on remarquait: Son Excellence Mgr Patrice-A. Chiasson, évêque de Bathurst; Mgr A. Leménager, vicaire général de l'archidiocèse de Moncton; Mgr Jean Hébert, P.D., V.G.H.; Mgr Camille Roy, vice-recteur de l'Université Laval de Québec; Mgr Jean-V. Gaudet, P.D., curé de Shédiac; Mgr



Vignette montrant l'extérieur de la cathédrale d'après les plans de l'architecte.

Alfred Trudel, P.D., curé de Bathurst-Ouest; Le T. R. P. Cousineau, C.S.C., supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix; le T. R. P. Poitras, supérieur provincial de la même congrégation; le R. P. L. Lapalme, C.S.C., supérieur de l'Université St-Joseph; le R. P. A. Stanton, C.J.M., supérieur du Séminaire de Halifax, tous les prêtres de l'archidiocèse et un grand nombre de prêtres du diocèse de Bathurst. Plusieurs laïques de marque occupaient aussi des places sur l'estrade, entre autres: M. le maire McMonagle et sa dame. Sa Seigneurie le juge A.-T. LeBlanc, Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, et Mme LeBlanc; M. le docteur Frédéric-A. Richard, Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, et Mme Richard; M. le Sénateur Antoine-J. Léger, et Mme Léger, etc.

Une foule innombrable se massait en avant de la cathédrale et dans les rues avoisinantes. Il y avait là des gens de toutes les parties de la province, et même de la province de Québec et des Etats-Unis. Toutes les associations religieuses de l'archidiocèse y figuraient avec leurs bannières. On remarquait, entre autres, les troupes scouts, les cadets et les croisés, tous revêtus de leurs uniformes, ce qui jetait une note joyeuse au milieu de cette foule.

Dans la pierre angulaire on renferma des documents historiques, une pièce de monnaie commémorant la visite de Leurs Majestés au Canada, des médailles de l'Assomption de la sainte Vierge, ainsi que des copies des deux journaux français de Moncton, l'**Ordre social** et la **Voix d'Évangéline**.

Le sermon de circonstance, en français et en anglais, fut prononcé par M. l'abbé François Bourgeois, curé de Dorchester. "Il est bon", dit le prédicateur dans son exorde, "de souligner la pensée délicate qui a associé le nom de Mgr Richard avec cette cérémonie. Sa figure, avec celles de Son Honneur le juge Landry, du sénateur Pascal Poirier, ressuscite les commencements de notre survivance." Il montra



Vignette montrant l'intérieur de la cathédrale d'après les plans de l'architecte.

ensuite que le Christ est la pierre angulaire sur laquelle repose l'édifice de la Rédemption du monde. Mais le Fils de Dieu a voulu se prolonger jusqu'à nous par l'entremise d'un organisme vivant qu'il a lui-même fondé et que saint Paul appelle le corps du Christ et que les théologiens, dans la suite, ont appelé le corps mystique du Christ pour le distinguer de son corps physique. Voilà pourquoi nous avons des églises pour perpétuer le sacrifice du Christ, et nous donnons à ces temples toute la magnificence possible.

"Ah! oui," déclarait l'orateur dans une superbe péroraison, "que ces pierres de reconnaissance apportent comme une rumeur des cantiques de l'exil; qu'elles évoquent l'écho des innombrables Ave jetés éperdus dans la vaste plainte de l'Océan attristé du grand malheur; qu'elles sanctifient les enfants, les époux, les vieillards, en récompense des grandes nostalgies de tant de foyers chrétiens perdus. Que cette église soit la preuve, après tant d'autres, qu'une cause perdue à cause de Dieu est toujours gagnée. Qu'elle soit un encouragement victorieux pour ceux qui luttent pour le triomphe du spirituel sur le matériel, du droit contre la force, du surnaturel contre le naturel, de la victime contre le bourreau, de l'Assomption après la souffrance et la passion."

Après la cérémonie, Mgr l'archevêque scella la pierre en se servant d'une truelle en argent présentée par M. Ambrose Wheeler, entrepreneur des travaux de la cathédrale. Puis, ayant déposé les vêtements pontificaux, il s'approcha du haut-parleur, et fit, dans les deux langues, une brève allocution au cours de laquelle il rappela les devoirs de respect et de loyauté que nous devons à nos gracieux souverains, ainsi que les sentiments de joie qui doivent remplir nos coeurs à l'occasion de leur passage au milieu de nous. La cérémonie se termina par le chant de *Dieu sauve le Roi, O Canada, Ave Maris Stella, Reine d'Acadie.*

# STATISTIQUES

Tableaux comparatifs de la population totale des Provinces Maritimes et de la population catholique canadienne par nationalités et par provinces (Recensement officiel du Canada, 1931)

## ORIGINES RACIALES

	Population totale par origine	Pourcentage de la population totale	Population catholique dans chaque origine	Pourcentage de la po- pulation cath. totale	Pourcentage catholique dans chaque origine
Races britanniques	23,398	26.58	3,348	8.56	14.31
Anglaise	17,698	20.10	15,231	38.95	86.06
Irlandaise	32,489	36.90	8,222	21.03	25.31
Ecossaise	173	0.20	5	0.01	0.01
Autres	12,962	14.72	12,767	32.65	98.50
Races européennes	817	.93	122	.31	14.93
Autres	166	0.19	108	0.28	0.28
Races asiatiques	233	0.26	233	0.60	0.60
Races indiennes	70	0.08	58	0.03	0.03
Nègres	32	0.04	11	0.03	0.03
Autres	88,038	100.00	39,105	100.00	44.42
TOTAL					

### PROVINCE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

### PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Races britanniques	193,170	37.67	23,347	14.34	12.09
Anglaise	56,453	11.01	33,001	20.28	58.46
Irlandaise	139,992	27.30	45,457	27.93	32.47
Ecossaise	2,263	0.44	197	0.12	8.71
Autres	56,629	11.04	48,304	29.68	85.30
Races européennes	52,857	10.31	8,445	5.43	15.97
Autres	1,599	0.30	946	0.58	60.68
Races asiatiques	2,191	0.43	2,138	1.31	97.53
Races indiennes	7,361	1.44	429	0.26	5.83
Nègres	371	0.07	90	0.06	0.06
Autres	512,846	100.00	162,754	100.00	31.74
TOTAL					

### PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Races britanniques	129,911	31.82	10,331	5.49	7.95
Anglaise	66,873	16.38	33,529	17.83	50.14
Irlandaise	56,561	13.86	5,585	2.97	9.87
Ecossaise	2,222	0.54	90	0.05	4.05
Autres	136,999	33.56	134,501	71.51	98.19
Races européennes	11,628	2.85	1,692	.90	14.55
Autres	873	0.21	621	0.34	72.28
Races asiatiques	1,685	0.41	1,671	0.89	99.17
Races indiennes	1,150	0.28	41	0.02	0.02
Nègres	317	0.08	27	0.01	0.01
Autres	408,219	100.00	188,098	100.00	46.08
TOTAL					

## Table des illustrations

Mgr M.-F. Richard	3
Le père et la mère de Mgr Richard	43
Grotte de N.-D. de Lourdes à St-Louis	60
L'ancienne église de St-Louis et les premiers bâtiments de l'Académie	65
L'église et le presbytère de St-Louis	73
L'église de Rogersville, avec le presbytère et le couvent	75
Calvaire à St-Louis	77
L'ancien couvent de St-Louis	79
Monument de l'Assomption à Rogersville	106
Tombeau de Mgr Richard dans la crypte du Monument de l'Assomption	111
S. Ex. Mgr Melanson bénit la pierre angulaire de la cathédrale	148
Extérieur de la cathédrale	150
Intérieur de la cathédrale	152

## Table des matières

<b>Préface</b>	9
<b>Avant propos</b>	11
<b>Chapitre I</b> — L'Acadie et les Acadiens — Aperçu historique — Le "Grand Dérangement"	13
<b>Chapitre II</b> — La famille paternelle et maternelle de Mgr Richard — De l'enfance au sacerdoce	28
<b>Chapitre III</b> — L'abbé Richard à St-Louis — Première épreuve — Activité de l'abbé Richard — Sa faveur auprès de l'évêque — Démembrement de sa mission	36
<b>Chapitre IV</b> — Monseigneur Richard et l'éducation — Ecoles du N.-B. — Couvent de St-Louis — Le collège	44
<b>Chapitre V</b> — Un ami et bienfaiteur des Acadiens, M. l'abbé E.-R. Biron	61
<b>Chapitre VI</b> — Origines et fondation de la paroisse de Rogersville	72
<b>Chapitre VII</b> — Le patriote	83
<b>Chapitre VIII</b> — La fin d'une belle carrière	104
<b>Appendices</b>	113
<b>I</b> — Oraison funèbre de Mgr Richard, par Mgr Stanislas Doucet, curé de Grande-Anse	115
<b>II</b> — Mandement de Mgr Walsh, archevêque de Halifax, à l'occasion du centenaire de la Dispersion	123
<b>III</b> — Lettre d'un évêque d'origine acadienne en réponse au mandement de Mgr Walsh	133
<b>IV</b> — Sermon de Mgr Richard à la convention nationale de Memramcook en 1881	135
<b>V</b> — Mgr Richard et la pierre angulaire du "Monument de la Reconnaissance"	147
<b>Statistiques</b>	154
<b>Table des illustrations</b>	157



Achévé d'imprimer

le 24 juillet 1940

par **L'Imprimerie Nationale Ltée**

